



Contexte social ,économique et culturel de la population arabe palestinienne sous le mandat britannique et son rapport à l'implantation israélienne.

Leila M'Hamsadji-Hafraoui

► To cite this version:

Leila M'Hamsadji-Hafraoui. Contexte social ,économique et culturel de la population arabe palestinienne sous le mandat britannique et son rapport à l'implantation israélienne.. Histoire, Philosophie et Sociologie des sciences. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 1984. Français. NNT: . tel-00410123

HAL Id: tel-00410123

<https://theses.hal.science/tel-00410123>

Submitted on 17 Aug 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**ECOLE DES HAUTES ETUDES EN
SCIENCES SOCIALES**

**formation:
Sociologie du Maghreb
et du Moyen Orient**

"Contexte social, économique et culturel
de la population arabe palestinienne sous le Mandat britannique
et son rapport à l'implantation israélienne."

Thèse pour le Doctorat de 3è cycle, PARIS 1984

LEILA MHAMSADJI-HAFRAOUI

Directeur de Recherche:

Gilbert GRANDGUILLAUME

A mes parents

A Jaâfar HAFRAOUI

Je voudrais ici remercier tous ceux qui ont bien voulu apporter leur contribution à cette étude et notamment Monsieur Bichara KHADER dont les conseils et les encouragements m'ont été d'une aide très précieuse, comme l'amabilité et le dévouement de Madame Denise MABARDI du Centre d'Etudes et de Recherche sur le Monde Arabe Contemporain de Louvain la Neuve(Belgique).

La gentillesse et la coopération du personnel de l'A.S.F.A. m'ont également été d'un grand secours.

Je tiens tout particulièrement à exprimer ma gratitude à Monsieur Gilbert GRANDGUILLAUME dont la confiance et les remarques m'ont guidée tout au long de ce travail.

"Au commencement, nous avons été Incréés
Au commencement était le Verbe
Et voilà que dans la tranchée
Apparaissent les signes de la grossesse"

Mohamed DARWISH,
Beyrouth, 1981

LES MOTS SONT AMERS ...

les mots sont amers,
Comme une épée
Ils blessent là où ils passent
La flatterie, elle,
Facile et reposante,
Abuse mais empoisonne.
Un mot, c'est une dette
Qui n'engage
Que celui qui est libre.

Cheikh Al Imam,

(Poète révolutionnaire égyptien)

ERRATA

p 164: Au paragraphe 2) Contexte ottoman pré-mandataire, lire:

Comme nous l'avons vu au chapitre traitant du contexte social pré-mandataire, la cité orientale souffrait d'une centralisation et d'une monopolisation du pouvoir entre les mains du sultan qui refusait toute autonomie à quelque corporation que ce soit, créant un statut de parasite pour la ville qui tirait ses ressources de la campagne, elle même isolée et tributaire des exigences de la cité.

Cette situation de dépendance, néfaste pour la campagne, continua bien après l'institution du code ottoman sur la terre, (1858), et qui était destiné à recenser et à attester de la possession de la terre par ses occupants à condition que ceux-ci l'enregistrent à leur nom, ce que les paysans, par crainte ou omission, ne firent pas(1). Et cette réforme sur la terre ne réussit qu'à créer une nouvelle bourgeoisie qui par ce moyen s'était arrogé la presque totalité des terres: La bourgeoisie syrienne locale(incluant la bourgeoisie palestinienne) et une nouvelle bourgeoisie turque apparaissent après 1918 et s'affrontent tandis que s'affaiblit dans la misère l'immense masse des paysans palestiniens.

La campagne, en effet, subit le jeu de deux influences majeures dont elle est tributaire: Celle de la tribu et celle du pouvoir khalifal. Elle constitue une sorte de tampon-réservoir dont semble s'abreuver les deux entités urbaine et tribale respectivement, liées néanmoins entre elles par d'innombrables alliances.

(1): Voir p172

En effet, dans le cas d'une sédentarisation de tribus, il importe qu'en matière d'agriculture, la gestion de la terre et de ses produits soit assurée par un chef qui contrôle les droits et les propriétés de chacun. Le chef tribal aura ce rôle, mais il bénéficiera aussi du droit de propriété sur cette terre.

La société nomade, très hiérarchisée distribue les reines de ce contrôle qui s'étend depuis le pater-familias jusqu'au sultan lui-même en passant par le grand chef de tribu et le grand propriétaire foncier.

Qui dit hiérarchisation dit différenciation des rôles et partage total des tâches et des plaisirs: "Ce que font ceux qui sont en charge de ce contrôle, les autres ne le font pas... Il y a ceux qui contrôlent la terre et l'espace, et ceux qui font de la terre leur subsistance"(2).

Le village, par son organisation tribale, subit la loi des chefs de tribu qui étendent leur protection arbitraire. (Certains villageois sont mêmes au service de chefs de tribus). Il règne une interdépendance totale entre le village et les tribus en ce sens que celui-ci, dépourvu de l'action guerrière, dépend complètement de ces dernières pour sa protection.

La ville, elle, a besoin de se protéger de l'hostilité des tribus et recherche également leur alliances. Les unités tribales s'approprient alors les pouvoirs politiques économiques et militaires, s'établissant alors en milieu urbain. Les activités d'interdépendance entre le secteur tribal et la ville ont fini par laisser l'avantage à la ville, l'agent de contrôle par excellence.

(2) VAN NIEUWENHUIZE: The sociology of the Middle East, p80, Leiden, E.J Brill, 1971 (A stocktaking and interpretation)

Selon VAN NIEUWENHUIJZE, le village arabe est isolé par nature, par héritage culturel inhérent à ses moyens de communication. Le village est, par essence, non combattant. Il ne s'engage jamais dans une offensive, et n'a aucun moyen d'obtenir des renforts de l'extérieur. Mais il reste le réservoir de la ville où se sont invariablement installés les tenants du pouvoir. Ceux-ci se servent de sa main-d'oeuvre, de la nourriture qu'il produit et d'autres richesses. Et tout ce qui ne sert pas à sa propre subsistance immédiate est systématiquement drainé vers la ville.

Si le village reste partiellement autonome pour toute décision qui le concerne, il reste totalement dépendant du pouvoir central qui y dépêche ses représentants sous les titres de chefs de village ou de conseiller municipal chargé de faire appliquer les mesures gouvernementales qui doivent prendre effet au village. .

L'autorité que subit le village s'établit selon une charte qui installe au sommet le pouvoir khalifal, représentation du prophète, lequel délègue son autorité à tous les Ulamas qui dirigent la ville et le village. Il en résulte une interdépendance de pouvoir entre la tribu et le pouvoir khalifal dont le village devient objet, jouet entre le pouvoir militaire et le pouvoir religieux.

"L'état a toujours eu un rôle considérable en tant que titulaire du "domaine éminent" sur tous les biens immobiliers, dans la mesure où il fixe la limite des droits des particuliers sur la terre, règle les rapports entre le maître du domaine et le tenancier et où il édicte les règles relatives au régime foncier"(3).
...p 167: En effet, sous l'empire ottoman, les fiefs étaient distribués par le sultan aux commandants militaires...

(3) Abraham GRADOT: La politique agraire mondiale et l'expérience d'Israël, Paris, PUF, 1975, p 19.

INTRODUCTION :

A - Délimitation du champ de la recherche

1) Objet de la recherche :

La question palestinienne, le "problème palestinien", sont à présent un sujet de larges polémiques internationales, un sujet d'intérêts économiques et politiques, enfin un sujet de recherche où les intellectuels se débattent aux prises de diverses problématiques, de divers cas de conscience (Conf. "Vomito Slanco" de A. Khatibi). Quand on ne parle plus de fatalisme, on recherche les origines du problème par lequel toutes les consciences se trouvent coupables. L'histoire elle-même tend à considérer la question palestinienne comme un problème fatal, une procédure historique que le temps a rendue irrémédiable dans son enchaînement et dans son dénouement. D'abord par le mythe biblique du retour des Juifs à la terre promise, qui rendait les palestiniens voués à l'expulsion, ensuite l'histoire des faits elle-même, qui par ses différentes étapes fait un engrenage irréversible de cette expulsion, et de la souffrance actuelle des palestiniens.

Les poètes palestiniens en Israël "chantent l'espoir d'une ressurrection dans la mort", selon l'expression d'Oli-

vier Carré. Le poète Darwish, notamment, d'inspiration biblique, "réfugié dans son propre pays", émaille ses poèmes du concept de la "Croix", une espèce de crucifixion de l'identité palestinienne. N'est-ce pas là encore un sentiment de fatalisme sous-jacent à cette poésie comme un fond insaisissable, fruit de souffrances passées.

C'est ce qui fait ressurgir pour nous le problème du colonialisme dans son phénomène "cancéreux" laissant des séquelles encore vivantes chez tous les peuples qui en firent la douloureuse expérience et qu'ils s'en soient libérés ou pas, continuent à vivre un néo-colonialisme, portant les avatars du premier, et se débattant dans le second, à la recherche d'une identité nationale propre.

A l'approche du problème palestinien, la complexité du sujet était loin de nous apparaître toute entière. Seuls, les faits cruels et tranchants dans leur cynisme, faisaient vibrer les cordes d'une solidarité que tout arabe ne peut manquer d'éprouver. "Sabra et Chatila" n'ont donc fait que reposer la problématique d'une population vouée à cet enchaînement d'horreurs. Et nous avons voulu comprendre pourquoi ? Pourquoi, au-delà de considérations d'ordre sentimentaliste, ou de considérations d'ordre positivistes concernant l'histoire du peuple palestinien, au-delà des faits historiques extérieurs à la société palestinienne - c'est à dire imposés par l'histoire, et n'émanant pas de sa dynamique intrinsèque - la constitution d'une résistance organisée, homogène,

efficace n'a pu avoir lieu, laissant place à la débâcle de 1948 et à l'implantation d'Israël en terre palestinienne.

2) Problématique et hypothèse :

Si l'on veut tenter de comprendre le processus d'aboutissement de 1948, peut-être faut-il en chercher la réponse dans la structure même de la société palestinienne, dans les faisceaux de ses diverses composantes, ainsi que dans les moteurs internes et externes qui l'animent et qui sont propres à ses contextes historiques et socio-culturel. La composante de ces deux facteurs pouvant être l'origine et la substance du problème qui nous préoccupe.

Cette recherche s'essaiera donc à déterminer quelles furent les composantes socio-culturelles de la société palestinienne du mandat britannique de 1922-48, et qui furent présentes, avec quelques nuances pourtant, à l'instauration de l'Etat d'Israël en 1948. Les faits historiques dans leur simple chronologie ne suffisant plus à expliquer l'événement. Car on peut émettre l'hypothèse qu'une organisation socio-culturelle qui prévalait déjà sous la période ottomane, alliée à une structure socio-économique qui relève de l'histoire, a pu engendrer et perpétuer une évolution particulière de la société, une évolution qui se révélera être en fait une dislocation interne néfaste à une organisation efficace du mouvement national de libération.

Ainsi à travers les données culturelles et sociales

inhérentes à la composition et à l'organisation de la société palestinienne dans son ensemble, on pourra observer une conjonction des facteurs historiques et culturels qui aboutiront ou feront aboutir à l'appropriation finale du sol palestinien par les instances gouvernementales israéliennes de 1948.

Quelles sont ces données socio-culturelles ?

Quels sont les facteurs qui déterminent la vie du palestinien de 1922-48 ?

- En premier lieu, l'asservissement du palestinien d'un point de vue économique par la violation de ses terres sous l'égide d'une administration civile sioniste conjuguée avec une administration britannique. Donc, une implantation qui nous permettra d'observer le rapport des palestiniens à la terre dans leur évolution à travers le mandat, la valeur économique et culturelle de celle-ci par rapport au socio-culturel vécu, par rapport à un héritage historique pré-mandataire, enfin par rapport à l'évolution des événements politiques qui vont se dérouler au cours du mandat. Quelle sera donc la valeur de la terre dans une société en mutation à travers une implantation juive progressive et l'apport d'un modernisme occidental sous l'égide des grandes puissances britannique et américaine ? La terre représente-t-elle pour le palestinien le symbole de la mère patrie, le symbole du nationalisme arabe palestinien, et cette représentation s'étend-t-elle à toutes les couches de la société palestinien-

ne ? Sinon pourquoi ? Quelle sera sa place et quel sera son rôle dans le mouvement national de libération ? Fut-elle la seule revendication des leaders du mouvement nationaliste ? - En deuxième lieu, et directement relié à la question précédente qui concerne le problème de la terre, vient se greffer un facteur essentiellement culturel, les normes de valeur qui régissent la société palestinienne. Normes de valeurs qui relèvent essentiellement de lois communautaires patriarcales - coutumières plus que juridiques - et qui régissent la société dans son ensemble : Caractère tribal de cette société dont il s'agira de déterminer dans quelle mesure ses normes de vie et ses exigences idéologiques évolueront pendant le mandat britannique et pourront influencer le mouvement national de libération en particulier, et l'historique de l'évènement de 1948 dans son ensemble. Quel sera l'impact de ces valeurs symboliques et sociales sur le mouvement national quant à sa formation, sa composition et son idéologie ? Le sectarisme des différentes factions ne va-t-il pas dominer le mouvement et son action quant à la formation d'une organisation homogène ? Les caractères structurels de la société palestinienne, à savoir tribalisme, patrilinéarité, et liens d'affiliation ne vont-ils pas engendrer une idéologie de classe plutôt qu'une idéologie de masse ? Et l'aspect communautaire et rituel saura-t-il défier l'importation d'un modernisme européen de forme capitaliste ?

Et dans l'alternative, quelle sorte de mutation verra-t-on s'opérer au sein de cette société ? Comment la tribu opère-t-elle son rapport à l'implantation progressive de l'Etat d'Israël ?

C'est donc la signification sociologique de ces deux éléments que sont la terre et la tribu que nous nous proposons d'étudier, en ce qu'ils regroupent les composantes premières de l'économie et du culturel, et en ce qu'ils nous semblent détenir l'explication et le sens de l'action de cette société dans les phénomènes historiques qui marquent son évolution. C'est grâce au sens dont sont chargées l'une et l'autre que s'éclaircira peut-être l'événement historique de 1948, à travers cette interaction du culturel et de l'histoire que nous proposons.

3) Méthode :

A - Moyens et ressources :

Sans pouvoir prétendre à l'exhaustivité de notre démarche, ni de nos tentatives de réponses - la capacité de puiser dans les sources arabes nous faisant défaut -, nous envisageons l'analyse de la réalité socio-culturelle des palestiniens sous le mandat britannique selon des sources d'ordre historique d'abord par l'étude événementielle des faits, et d'autre part, selon des sources anthropologiques rapportant des études de cas dans la société arabe dans son

ensemble, et dans la société palestinienne en particulier. Et, pour corroborer certains arguments de notre thèse, nous nous permettrons d'utiliser des monographies d'auteurs apportant leur témoignage sur la période du mandat.

Ainsi on consultera à travers cette bibliographie des documents d'archives pour les différentes commissions et les rapports qui sont intervenus au cours du mandat, ainsi que pour les différentes lois décrétées par le gouvernement mandataire. On consultera également des enquêtes effectuées par des organisations palestiniennes : "El Fath", le centre de recherches palestiniennes de l'OLP, l'UNRWA, ainsi que celles effectuées par l'ONU. Les revues et journaux qui jalonnent cette période (1922-48) ou ceux apportant un témoignage explicatif sur cette même période, entrent pour une large part dans cette bibliographie tels que la "Revue d'études palestiniennes" par exemple. Des articles de la revue "France - pays arabes" nous ont également apporté leur aide.

b - En quelles étapes :

Le cadre de la recherche sera constitué de deux parties : Dans un premier temps, on procédera à une analyse événementielle des faits historiques dans leur chronologie, faits qui poseront la trame d'explication de l'événement : Une observation des faits historiques et politiques peut fournir les éléments déterminants du contexte socio-culturel qui nous

intéresse. Il faudra, pour cela, déterminer les différents agents qui concourent à cette conjoncture sur le plan international, et sur le plan local. Dans un deuxième temps, à la lumière de cet exposé historique explicatif, on observera la signification de deux phénomènes inhérent à la structure de la société palestinienne, la terre et la tribu, dans leur interaction avec l'évolution des événements aboutissant à 1948 .

Aussi, pour une bonne progression de l'investigation, sera-t-il nécessaire de fixer les données socio-politiques du contexte pré-mandataire et les faits sociaux qui caractérisent l'époque mandataire elle-même : Sur le plan international, il faut noter les intérêts économiques qu'avaient la Grande Bretagne et la France dans la région, à savoir le pétrole, source énergétique indispensable à l'économie de ces deux puissances. En interaction avec ces intérêts économiques entraine un facteur également déterminant ; celui de la première guerre mondiale : les turcs s'étaient liés avec les allemands. Aussi pour combattre l'offensive allemande, la Grande Bretagne a tenté d'obtenir l'appui militaire des Arabes : c'est là qu'intervient la correspondance de Fayçal et de Mac Mahon, avec pour intermédiaire le colonel Lawrence. Dans ce même temps, les deux puissances qui se disputaient la domination de l'empire turc, la France et la Grande Bretagne, concluent un traité, l'accord Sykes-Picot de 1916,

au terme duquel, la Syrie est sousmandat français, et la Palestine, sous mandat britannique : un accord qui restera inconnu de Fayçal jusqu'en 1920, et qui sera à l'origine de la "Déclaration Balfour". Parallèlement à ces intérêts économiques et politiques qui étaient de première importance, les pogroms de Russie qui provoqueront le massacre des juifs sensibilisèrent de plus en plus les alliés à un foyer National Juif. Enfin, sur le plan local et à travers l'aspect socio-politique de la Palestine encore ottomane, on tentera de déterminer le caractère de la vie sociale palestinienne durant cette même période à travers le régime arbitraire et despotique du Sultan Mehemet VI, et les crises intérieures qui ont engendré la déchéance de l'empire ottoman : les complicités que celui-ci a entretenues avec l'Europe et en particulier avec la Grande Bretagne et qui ont eu pour résultat, la prise en main de l'Empire turc par les britanniques et les français. Notons également, à la veille du mandat, d'une part les complicités de Hussein, roi du Hedjaz à qui la Grande Bretagne promet un vaste royaume arabe ; et d'autre part, celle des pays comme la Jordanie, l'Iraq, l'Arabie Saoudite et le Yemen, qui, trop préoccupés par leur désir d'indépendance n'osent pas contrecarrer ouvertement les projets de l'Angleterre.

Une fois fixées les données du contexte historique pré-mandataire, on examinera ensuite les éléments qui déterminent la période mandataire elle-même, à savoir l'émigration

progressive des juifs, l'occupation de la terre palestinienne, les différentes étapes et démarches qui la caractérisent : la situation sociale vécue par la population palestinienne entre 1922 et 1948, à travers les différentes lois juridiques ou méthodes coercitives relatives respectivement à l'administration britannique et aux instances juives.

De quelle manière et par quels moyens se fit cette implantation, et à quelles conditions ont dû faire face les palestiniens : Implications sociales des achats de terre effectués avec l'aide de la coopération britannique. Quel type d'implantation ? Dans quelles régions ?

A cet égard, la réaction palestinienne à cette implantation pourra être évaluée par le biais de l'organisation du mouvement national de libération : quelles furent ses prises de position pendant cette période, quelle fut sa composition, de quels aspects furent ses revendications, de quelle importance les divergences en son sein, et quelles mesures concrètes a-t-il pu opposer à cette implantation ?

Dans un deuxième temps, et en deuxième analyse, on s'essaiera à observer les facteurs qui déterminent la vie du palestinien : on s'attachera à deux éléments essentiels, toujours en rapport et en corrélation avec le problème de l'implantation israélienne et la déclaration d'indépendance de l'Etat d'Israël en 1948. Ces deux éléments seront la terre et la tribu, éléments dont nous pensons qu'ils pourront

donner une explication sociologique à l'événement :

- La terre palestinienne, état de la question d'un point de vue géographique. Le sol palestinien est pauvre ; aridité de la terre et précarité économique s'y conjuguent.
- La répartition de la terre est significative des reflets des divisions de classe où les propriétaires terriens - souvent absenteïstes - détiennent près de 80 % des terres quand les paysans n'en possèdent pratiquement pas à titre de propriété, et louent leur force de travail pour subsister, ceci en vertu d'un système foncier, le code ottoman de 1858 qui permettait l'appropriation des terres par de riches propriétaires en échange d'une taxe que les paysans ne pouvaient payer.
- Par quel système économique gérait-on le sol palestinien ? Il sera intéressant à cet égard, d'examiner les lois juridiques qui régissent le système agricole de la terre, et le rôle des bédouins nomades dans ce système. Quelle forme d'économie était adoptée ? Par rapport à une gestion agricole d'auto-subsistance et de forme communautaire, il sera important de faire une comparaison avec le système agricole juif nouvellement implanté et les moyens dont il disposait. Quelle forme de gestion fut adoptée par les colonies juives ? Enfin, quel fut l'impact d'une pénétration européenne juive dans une société d'économie de subsistance communautaire ? Quelle mutation sociale cela implique-t-il dans la société

palestinienne ? Quel sera le nouveau rapport du palestinien à la terre ?

Toujours en deuxième partie, le second élément qui, pour nous, détermine la société palestinienne, est celui de la tribu, dans une société patriarcale où les liens du sang prennent une valeur prédominante. On tentera d'observer ce phénomène en évolution entre 1922 et 1948 de façon à observer l'impact de la pénétration européenne sur cette société : Après avoir tenté de définir les bases culturelles et économiques sur lesquelles elle repose ; (Patri-linéarité, vie communautaire, droit musulman) ; on tentera d'examiner la mutation de ces normes et comment elles se traduisent dans la pratique de la vie sociale sous le mandat. A travers son idéologie politique, et religieuse, on se propose d'analyser le rôle que cette organisation sociale a pu avoir dans la formation du mouvement national de libération, dans sa composition et dans sa lutte contre l'implantation juive.

Ainsi, l'examen des différents faits sociaux historiques et politiques relatés par la chronologie d'événements sociaux déterminants tels que le démantèlement de l'empire turc, les dissensions internes au sein de cette société palestinienne de l'époque du mandat, incarnées par le mouvement de libération nationale dans sa lutte contre l'implantation juive, et d'autre part, l'importance des normes de

valeur culturelles et sociales, nous semblent fournir la structure sociale et culturelle qui nous intéresse ici, et par laquelle nous tenterons de comprendre l'événement de 1948 et l'évacuation des palestiniens de leur territoire.

Pour conclure, nous tenterons de comprendre comment les faits historiques et culturels s'articulent à travers un concours de faits sociaux et de phénomènes culturels, pour favoriser le processus historique qui conduira à l'instauration de l'Etat d'Israël.

B - Délimitation du terme "palestinien" :

La dénomination du terme "palestinien" reste encore à l'heure actuelle une formulation assez controversée et relativement vague : dans la presse occidentale, elle a tendance à rassembler tous les Arabes réfugiés qui ont fui l'Etat d'Israël après la guerre de 1948, réfugiés inscrits à l'organisation de l'UNRWA et installés depuis dans d'autres pays arabes, voire en Occident. Dans les ouvrages historiques, cette terminologie se réfère aux non-juifs arabes en général qu'ils soient Chrétiens ou Musulmans depuis l'installation du "Foyer National Juif" en 1917.

La charte palestinienne (1968) les définit de la façon suivante : les palestiniens sont les citoyens arabes "qui résident habituellement en Palestine jusqu'en 1947, qu'ils en aient été expulsés par la suite ou qu'ils y soient restés,

souligne ERRERA HOECHSTETTER dans ses études statistiques de 1978. "Quiconque est né de père palestinien après cette date en Palestine ou hors Palestine est également palestinien". L'Encyclopedia Universalis, considère comme palestiniens "les anciens habitants du territoire, qui situé entre la Méditerranée et le Jourdain a été placé sous Mandat Britannique du 22 juillet 1922 au 15 mai 1948. Les Arabes, comme d'ailleurs les juifs de cette région, possédaient la citoyenneté palestinienne. Elle leur avait été conférée par un règlement de la puissance mandataire datée du 25 juillet 1925, citoyenneté qui prend fin, faute d'un support juridique, avec le mandat britannique".

Dans certains travaux ethnologiques, comme celui de Marcel Jousse,* le terme de "palestinien" s'adresse aux populations Gallo-Galliléennes concernant le peuple de Canaan, la faction du "peuple de la Bible" qui habitait au premier siècle de notre ère, le pays que les conquérants romains ont appelé Palestine, c'est-à-dire avant l'avènement des Arabes au VIIème siècle, et parlant l'Araméen.

Quant aux travaux démographiques actuels tels que ceux de AB ZAHLAN et E. HAGOPIAN, ils décrivent comme "palestinien" toute personne née en Palestine qui se réclame de son appartenance à la Palestine ou toute personne née de parents palestiniens.

* Jousse Marcel : Le parlant, la parole et le souffle, Gallimard, 1978.

Dans le but de notre étude qui tend à effectuer une approche plus sociologique qu'ethnologique, nous nous arrêterons à la définition donnée par ces derniers auteurs : HAGOPIAN et ZAHLAN*.

C - Le système du mandat : définition

Pour définir le contexte socio-historique sous lequel nous comptons étudier les phénomènes socio-culturels qui nous occupent et qui ont pu constituer la conjoncture qui, pour nous, a pu favoriser un "1948" qui a donné l'heure de l'exil pour des milliers de palestiniens, il est utile de rappeler ce que comporte la dénomination de "Mandat" :
Le Mandat a été créé par l'article 22 du pacte de la société des nations qui est compris dans le traité de Versailles.
Il signifiait à l'origine une sorte de promesse de protection faite aux autochtones contre leurs agresseurs antérieurs, essentiellement après la première guerre mondiale. Les USA n'étaient pas membres de la SDN, mais avaient le droit de consultants : les mandats étaient donc soumis à la voix des USA qui les approuvaient sous conditions "que les nations bénéficient d'un traitement de liberté et d'égalité devant la loi"*.

* E. HAGOPIAN et AB ZAHLAN : La population arabe de Palestine, étude démographique des palestiniens, journal of Palestine studies, été 1974, (repris dans "Organisation de libération de la Palestine et des palestiniens", PPS n° 253, 7 mars 1975, p.5 à 11. La documentation française).

* Quincy WRIGHT, Mandates for the league of nations (1930), Encyclopedia Universalis

Le mandat sur la Palestine fait partie de la classe A comprenant les "vilayet" de Turquie, d'Irak, de la Palestine et de Syrie "dont l'indépendance devait être acceptée dès qu'elles seraient capables de l'assumer". Le mandat comprenait également l'ancienne Jérusalem et l'Ouest du Jourdain, occupés en 1967 par Israël. Le mandat stipulait "la sauvegarde des intérêts de la population indigène", "la liberté de conscience et de religion sous condition qu'elle n'entrave pas l'ordre public et la morale", "la prohibition du trafic d'armes, d'alcool et d'esclaves", "la prévention des fortifications et des bases navales et militaires, ainsi que l'entraînement des indigènes sauf par des mesures de police ou de défense du territoire". Le pays mandataire était autorisé à promulguer et à renforcer des lois, de lever des troupes pour la défense du territoire, de constituer des tribunaux, de nommer des officiers, ^{de} développer et gérer les dépenses. La souveraineté revenait non pas à la SDN, mais aux principales puissances alliées associées. Une difficulté pratique était que dans certains cas, les frontières du territoire placés sous mandat n'étaient pas clairement définies. C'est ce qui constituera la polémique engendrée autour de la déclaration Balfour qui donnera naissance au Mandat britannique sur la Palestine. Le mandat était une "garantie sacrée de civilisation" acceptée par les nations qui "en raison de leurs ressources peuvent mieux entreprendre cette responsabilité et veulent bien

l'accepter". Un territoire placé sous mandat diffère d'un protectorat dans la mesure où le pouvoir protecteur obtenait des droits sur la population et contre les autres pouvoirs, tandis qu'un pouvoir mandataire prévoit des obligations à la fois à l'égard de la population et de la société des Nations. Finalement le mandat sous une forme faussement altruiste ne faisait que repercuter et diluer le système colonialiste sous une responsabilité internationale à vocation civilisatrice.

Dans l'ouvrage collectif "Liban et Palestine"* qui rassemble quelques études et réflexions sur ces deux peuples, il est intéressant de rencontrer l'opinion d'un étudiant palestinien qui rappelle la différence d'un système colonisateur classique à l'image des colonies anglaises qui laissait ses terres à l'habitant et qui ne faisait qu'administrer politiquement, et le système de colonisation d'Israël, qui déloge et expulse les habitants de leurs terres.

Cette réflexion en effet se rapporte aux différentes violations de ce mandat au Pacte de la Société des Nations : Notons seulement l'article 11 qui prônait "toutes mesures nécessaires pour sauvegarder les intérêts de la communauté en assurant le développement du pays... elle devait intro-

* Liban Palestine : Promesse et mensonges de l'Occident, éd. l'harmattan, Paris, 1977.

duire un régime agraire adapté aux besoins du pays"*, l'article 21 par lequel "la puissance mandataire était invitée à développer la culture des habitants, enrichir le patrimoine artistique de la collectivité sous mandat"*, et l'article 28 qui stipulait que la "fin du mandat ne pouvait survenir que par l'établissement en Palestine d'un gouvernement indépendant"*.

* La question palestinienne : Colloque de juristes arabes sur la Palestine, Alger, 22-27 juillet 1967.

P R E M I E R E P A R T I E :

EXPOSE HISTORIQUE ET MISE EN PLACE D'ELEMENTS

D'EXPLICATION ...

PREMIERE PARTIE :

**EXPOSE HISTORIQUE ET MISE EN PLACE
D'ELEMENTS D'EXPLICATION**

Chapitres I & II :

**Contexte socio-politique pré-mandataire
et
contexte socio-historique du mandat**

Chapitre III :

**Le mouvement national de libération
et son rapport à l'implantation israélienne**

Il n'est pas dans notre but de reprendre toute la chronologie historique palestinienne déjà connue, sinon de retracer le contexte historique des éléments d'explication essentiels au développement de cette thèse.

- On exposera une chronique événementielle en annexe -
Néanmoins pour comprendre le processus des faits qui s'enchaînent historiquement jusqu'à l'aboutissement de 1948, pour saisir pleinement la signification des événements dans leur contexte, nous nous devons de parcourir brièvement l'environnement de la société palestinienne pré-mandataire et ottomane pour mieux nous éclairer sur ses attitudes et comportements sous le mandat lui-même.

I CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE PRE-MANDATAIRE

Au delà d'une conjoncture socio-historique et économique régissant la Palestine ottomane, et que nous verrons plus loin, des facteurs externes, internationaux, non moins importants viennent apporter une part d'explication dans l'historique des événements dominants pour la période étudiée :

A - Jeu des intérêts internationaux :

1) Le pétrole et les ambitions économiques anglaises et françaises : "I do not care what system we keep the oil" dit le premier ministre Balfour à la mi-août 1918 "but I am

clear it is all important that this oil should be available". C'est une devise qui continuera d'être valable pendant les cinquantes années suivantes. Les Sionistes et les Arabes selon la thèse de KIMCHE, totalement absorbés par leur cause nationaliste n'ont pas su jouer la carte du jeu pétrolier dont ils étaient les pions, à l'encontre des Britanniques, des Français et des Américains qui percevaient très clairement les intérêts qu'ils pouvaient tirer de cette "route vers le pétrole". Fidèle au rêve de CHAMBERLAN qui était la constitution d'un immense empire britannique dont toutes les parties seraient liées entre elles et pourraient se suffire à elles-mêmes, l'Angleterre avec CHURCHILL continue d'entretenir ce rêve, le troisième pilier de l'Angleterre étant l'empire du commerce déjà sous la reine Victoria, et de tradition ancienne. "La politique britannique, c'est le commerce britannique" disait PITT. En 1846, régnait le principe de la "porte ouverte" et du libre échange, un semi-protectorat économico-politique sur une bonne partie du monde. Et l'empire Turc est une zone où prédominent les intérêts anglais. A partir des années 1870, le Royaume Uni doit compter avec la concurrence de l'Allemagne et des USA. L'intérêt britannique pour le pétrole de la Palestine Ottomane en particulier a commencé assez tôt avec la "British Admiralty" et ses besoins en pétrole pour la Royal Navy qui convertit son fonctionnement au charbon à celui du pétrole.

La British Admiralty avait des implications considérables sur la défense nationale. Mais pendant les mois d'armistice de novembre 1918, d'autres facteurs prirent suffisamment d'importance pour que les autorités britanniques refusent à la compagnie américaine de pétrole SINCLAIR d'envoyer des équipes d'exploitation en Mésopotamie. L'accord de San Remo en 1920 en fit un marché fermé entre britanniques et français pour l'exploitation du pétrole arabe : il fallut six ans aux américains depuis les pourparlers avec les Britanniques et les Français en 1922, avant d'obtenir par l'accord de 1928 (Ligne Rouge) une participation limitée au développement du pétrole Anglo-Français.

L'Angleterre s'est longtemps posée, contre la Russie, en protectrice de l'indépendance turque, mais maintenant que "l'homme malade" paraît décidément condamné à mort, elle entend avoir large part à sa succession. Cela, d'autant plus que le pétrole prend une importance toute nouvelle et qu'on voit que certaines provinces asiatiques de l'Empire ottoman sont riches en gisements pétrolifères. La Grande Bretagne doit cependant compter avec la France qui a des intérêts historiques en Palestine et en Syrie. Un accord est conclu, dit Accord SYKES-PICOT en 1916, convenant d'attribuer à la France, après la victoire, la Cilicie, la Syrie littorale et la région de Mossoul, la Palestine devant être internationalisée. C'est alors qu'une intrigue se noue

ayant pour objet la constitution, aux dépend des aspirations françaises, d'un vaste empire arabe qui serait sous la protection de l'Angleterre - avec la collaboration du colonel Lawrence et de l'Emir Fayçal, fils du chérif Hussein.

2) Menace de la première guerre mondiale : Alors que la première guerre mondiale était déclarée, la Grande Bretagne, s'est vue contrainte de signer avec la France et la Russie, un traité au terme duquel, Constantinople, était en cas de victoire, promise à cette dernière. A partir de 1915, en Grande Bretagne, surtout, l'idée d'une Palestine séparée, sorte d'Etat-tampon entre la Syrie et l'Egypte, s'était déjà installée dans les milieux politiques. Cette même année, s'engagent donc les premières négociations en vue de l'accord franco-anglais ratifié en 1916 sous le nom d'Accord SYKES-PICOT qui avait pour but de régler sur la carte le sort des soi-disant futurs états arabes indépendants, délimitant les zones d'influence de chacune des deux puissances : selon cet accord, ce qui devait être la future Palestine du mandat britannique (excetion faite de la Galilée et du Neguev) devait recevoir un statut international. L'Angleterre s'octroyait les ports d'Haïfa et d'Acre, la France projetait de s'établir dans la région côtière de la Syrie du nord et de la Cilicie. C'est ainsi qu'un article important paraît en 1915, dans le "Manchester guardian"

défendant l'idée d'un état-tampon juif en Palestine sous protection britannique. La Russie, en effet, menaçait de faire une paix séparée avec l'Allemagne à moins que les anglais ne lui assurent la possession de STRAITS et de Constantinople. Balfour répondit qu'il ne voyait pas d'inconvénients à ce que les Russes obtiennent satisfaction en ce qui concerne Constantinople et les Dardanelles pourvu que les autres alliés reçoivent des assurances militaires quant à leurs desseins. Dans ce jeu diplomatique Lloyd George a eu peur des français, et il suggère que la Palestine constitue une bien meilleure compensation surtout en regard du prestige que cela leur donnerait : Lloyd George cherchait un allié pour empêcher que la Russie ne tienne une place prépondérante. Et la véritable ambition de la Grande Bretagne était en fait de construire une flotte méditerranéenne entre la France et la Russie.

En 1921, CHURCHILL est transféré au ministère des colonies qu'il dirigera pendant 46 ans : malgré l'opposition ouverte du monde arabe, et l'opposition larvée de la délégation britannique, la conférence de la Paix a fini par attribuer à la France un mandat sur la Syrie, un autre a été confié à la Grande Bretagne sur la Palestine "Mandat de la Société des Nations", c'est la formule imaginée pour concilier les principes de l'Idéologie Wilsonienne avec les appétits des puissances colonisatrices.

Fin juillet 1941, CHURCHILL voyant ses préoccupations concernant le Moyen-Orient s'accroître, il décida d'engager davantage les Etats-Unis dans le conflit.

3) Les pogroms de Russie :

Ayant à peine obtenu leur égalité avec les chrétiens et l'abolition des entraves, ce qui leur permettait une insertion économique plus complète et indispensable pour la prospérité continue des affaires, se posa alors, dans toute son acuité, la question juive. En Europe orientale, la situation des juifs empirait régulièrement depuis 1860, contrairement à l'évolution, sensible, en Europe occidentale. En Roumanie par exemple, les premières lois interdisant aux juifs de tenir des hôtels et des cabarets à la campagne - professions souvent remplies par les Juifs - datent de 1861 ; celles leur interdisant le domicile permanent à la campagne sont de 1866 et 1867. En les excluant de la campagne, on les priva d'une grande partie de leurs moyens de subsistance. En 1866, on assiste à la destruction de la synagogue centrale de Bucarest, et une année plus tard à l'expulsion des juifs de GALATZ, suivie d'effroyables massacres. La situation de l'Empire tzariste, véritable centre du Judaïsme, évoluait dans le même sens : les lois restrictives de 1861 furent suivies du pogrom d'ODESSA en 1871, et de ceux de 1881 et 1882.

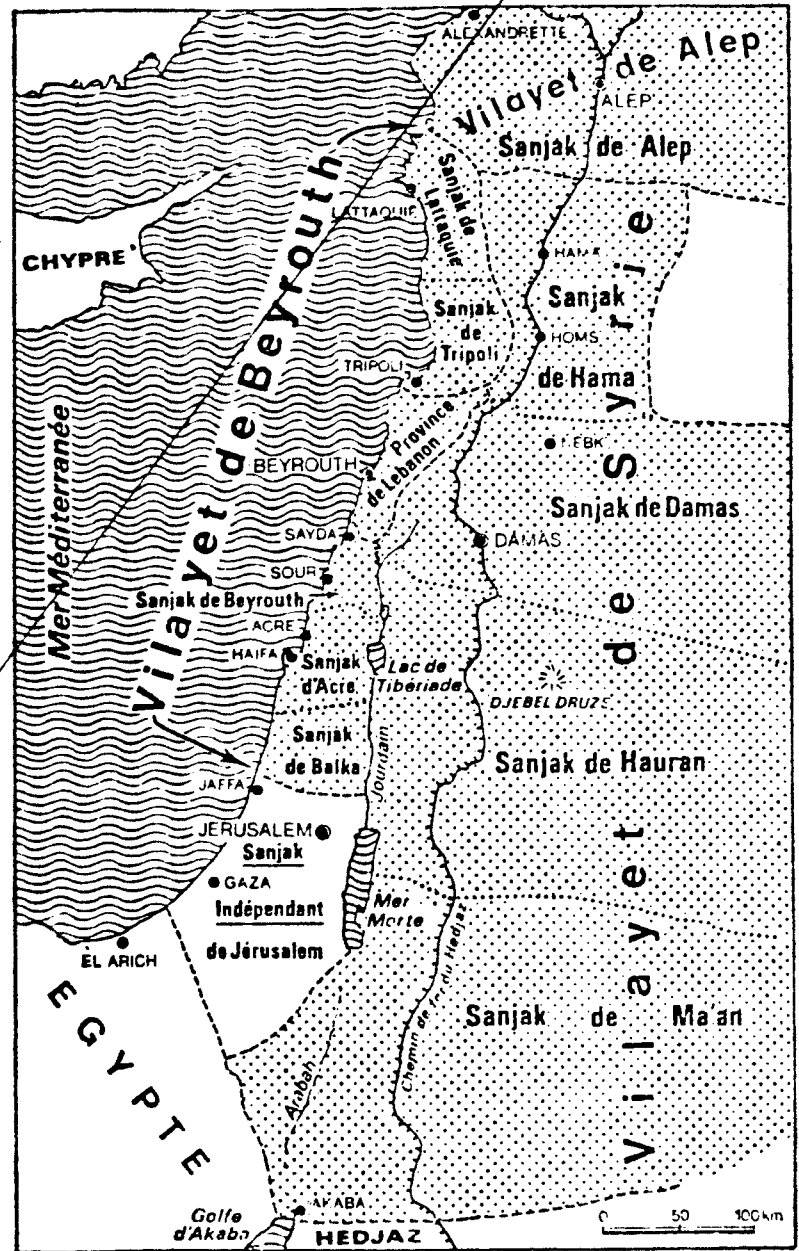
Ainsi la première "Alyá" eut lieu en 1881 et jusqu'en 1900. Quelques milliers de Juifs s'installent en Palestine.

C'est la première immigration massive - l'Etat Juif de HERZL est publié en 1895, et commence à avoir quelque écoute. En 1903 et jusqu'en 1914 eut lieu la deuxième "Alya", et c'est en 1909 que fut fondé le premier "Kibbutz", "Dégania". Dans la Russie des Tzars, le spectre du bolchevisme fait que Juifs et bolchevicks deviennent facilement synonymes, de même que Juifs et étrangers.

L'antisémitisme se poursuivait : les Juifs qui avaient participé à la révolution de 1905 en Russie, se trouvèrent les victimes d'une vague de pogroms déclenchée par les tzaristes. C'est à ce moment qu'un certain nombre d'organisations sionistes ont décidé de partir pour la Palestine pour y créer une société socialiste dont le théoricien était BER-BOROKHOV, leader du mouvement "Poale sion".

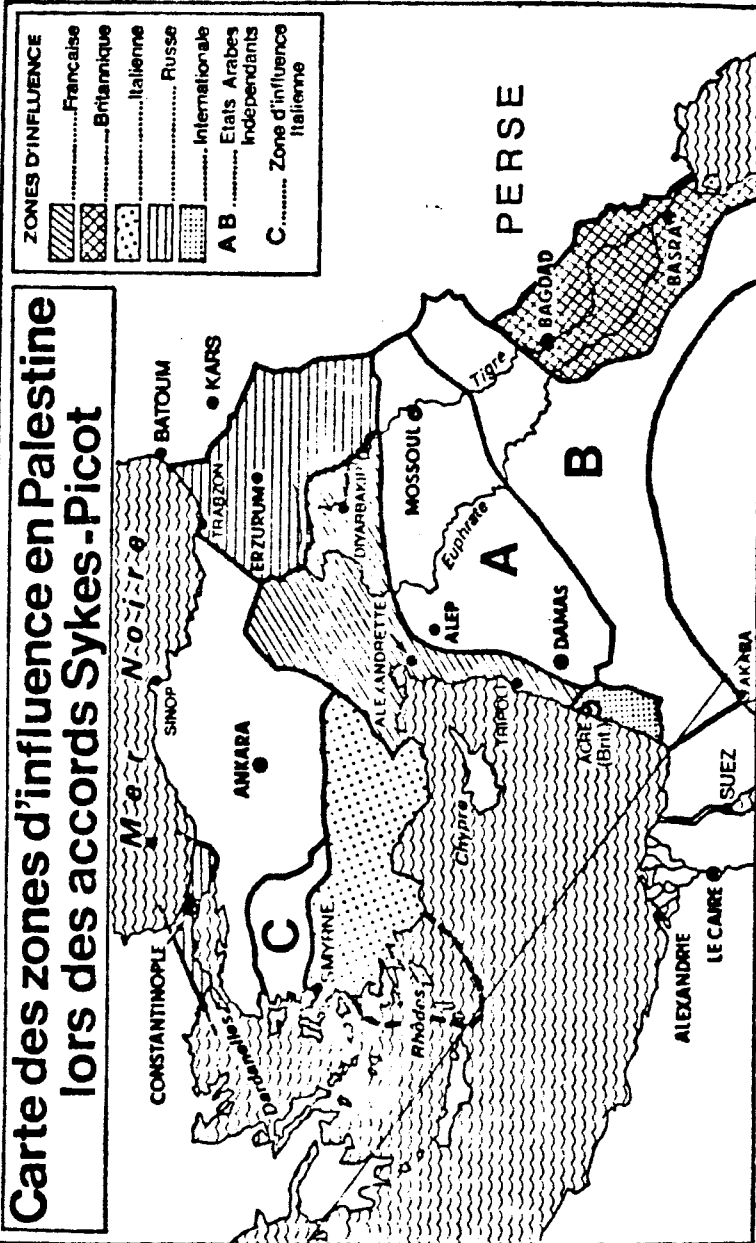
Après la révolution d'octobre, la situation ne fut pas meilleure : les tragédies de la guerre, des pogroms et de la révolution économique qui affame la Russie toute entière, font des années 1918-1922, une période dramatique pour tous les Russes, et spécialement pour les Juifs. En majorité citadins, ils n'ont pas la ressource du refuge à la campagne et ils sont victimes des mois de famine. Leur drame est aggravé par les réquisitions et les confiscations qui les frappent, comme tous ceux qui ne font pas partie des "prolétaires".

Or, les juifs, petits artisans et petits commerçants



Palestine : Période ottomane

38
11"
Deid BALFOUR
for R. N. BERHEIM
Archiv n° 36



161

suite de p 36

surtout, entrent seulement pour 25 % dans la catégorie des "prolétaires" : la misère s'installe dans les masses juives et l'émigration devient alors la planche de salut. Les milieux sionistes prévoient une "Alya" massive de 400 à 500 000 juifs russes pour les prochaines années. Des organisations de secours seront organisées, mais on s'aperçoit que les pays occidentaux comme la Grande Bretagne par exemple, voient d'un oeil réticent l'arrivée de "bolchevicks".

B - Héritage socio-politique ottoman :

Les différents facteurs socio-politiques et économiques qui entrent en ligne de compte dans le déroulement des événements historiques du mandat britannique.

1) Délabrement de l'Empire et crise intérieure :

La Palestine, à l'époque ottomane, était partie intégrante de la Syrie qui appartenait elle-même à l'empire ottoman jusqu'à l'accord SYKES-PICOT de 1916, et jusqu'à sa dissociation de la Syrie, au profit de la Grande Bretagne et des puissances sionistes ; dissociation entérinée en 1918, après la "Déclaration Balfour". La Palestine s'intègre donc dans l'histoire de la Syrie ottomane : elle fait alors partie de la province de Damas, elle-même divisée à partir de 1888, en trois "vilayets" : Alep, Shâm, région de Damas, et Beyrouth ; et deux "Sandjaks" autonomes : Liban jusqu'en 1914, et Jérusalem jusqu'à Jaffa et Gaza.

Depuis 1830, le déclin ottoman se marque plus par une désagrégation interne (indépendance des nationalités balkaniques), et l'emprise économique anglo-française, que par de nouvelles annexions étrangères. La réaction nationaliste du mouvement "Jeunes Turcs" contre cette domination étrangère amorce bien par la révolution de 1908 le redressement mais en engageant l'empire dans la première guerre mondiale : le délabrement de l'Empire ottoman se marque alors par divers faits politiques intérieurs : une aide intérieure politique qui se déroule au fil des dissensions internes qui déchirent l'empire sous le règne des sultans qui ne peuvent atténuer les difficultés sociales du pays. Sous Mehmed Ali, la Syrie redevient ottomane après la guerre contre la Russie (1840). Les ottomans revenus, abolissent l'Emirat du Liban sans tenir compte des rencontres sanglantes entre Druzes, musulmans et chrétiens qui en résultent : En effet, il existait une multiplicité de communautés religieuses : Sunnites, Chi'ites, Druzes, et non-musulmans (chrétiens de divers rites, Juifs). La Porte avait tenté de centraliser l'administration selon le modèle européen, en même temps qu'était proclamé en 1856, l'égalité de tous les sujets en matière légale et fiscale. Cette proclamation de principes libéraux et égalitaires, la promulgation d'une constitution annonçant l'instauration d'un régime parlementaire, n'ont aucune suite en Syrie. Mais l'intervention

française au Levant en 1860-61, pour protéger les minorités chrétiennes, provoque l'autonomie administrative du Liban, et l'exécution par les Turcs, du pacte de Damas qui avait laissé massacrer plus de 5 000 chrétiens dans sa ville.

- Mehemet Ali avait oeuvré pour l'indépendance de l'Egypte et avait même séparé la Syrie arabe de l'Empire ottoman, ce qui favorisa certaines entreprises européennes : il fit donc oeuvre de modernisation technique agrandissant la ville du Caire, ouvrant le canal de Suez, fondant une nouvelle université en 1872. Cependant nous verrons que ses projets trop aventureux le firent s'endetter auprès des puissances occidentales, ce qui aboutit au condominium franco-anglais, à la déposition du Khédive (1879), à la révolte militaire nationaliste, et à l'occupation de l'Egypte par la Grande Bretagne.

- Un sentiment arabe commun commença à se développer chez les Syriens qu'ils fussent musulmans, ou chrétiens, bénéficiant d'un niveau culturel élevé, et qui correspondit à la première manifestation d'un sentiment national collectif en pays arabe :

- L'accession au trône du sultan ottoman Abd-ul-Hamid en 1876, se trouva marquée par une politique de réaction et de répression de toute tentative autonomiste, et à peine au pouvoir, il profite de la déclaration de guerre de la Russie pour abolir la constitution parlementaire qu'un groupe d'hom-

mes politiques éclairés avaient réussi à faire adopter à l'Etat ottoman. Le régime autoritaire et policier qu'il fit régner pendant trente ans et dont le monde arabe subit tout particulièrement les effets, eut pour résultat de faire quitter la Syrie à de nombreux intellectuels qui se réfugièrent en Egypte. Malgré cela, le sentiment national arabe se renforça peu à peu dans les provinces syriennes dont le premier mouvement fondé par cinq jeunes chrétiens qui avaient été élevés au collège syrien protestant de Beyrouth, qui dénonça par des tracts les abus du régime, et appela la population arabe à la rébellion. (Des entreprises telles que les missions françaises, anglaises, ou russes, favorisèrent la division entre les différentes communautés). La révolution militaire de 1908 qui fait entrer en scène les "Jeunes Turcs", force le sultan Abdul-Hamid à proposer une nouvelle constitution à son peuple. Cette nouvelle constitution sous les apparences de la liberté et de la fraternité, donne en fait peu de droits aux arabes - la langue arabe n'est toujours pas reconnue comme langue officielle dans les pays arabes - L'égalité raciale prônée par la nouvelle constitution se révèle rapidement n'être qu'un slogan : lors des élections parlementaires qui suivent la nouvelle constitution, sur 245 sièges, les arabes n'en obtiennent que 60, alors que la nouvelle démocratie compte une majorité de populations arabes : 10 millions d'Arabes pour 7 mil-

lions de Turcs environ, plus 4 millions de grecs - Notons également l'exploitation économique de l'Empire ottoman par le capitalisme mondial.

Les "Jeunes Turcs" surtout préoccupés par l'autonomie du pays se préoccupent peu du sort des palestiniens : le comité "Union et Progrès ottoman", confronté à des difficultés financières, entreprend des pourparlers avec les sionistes établis déjà en communautés sous l'égide du Baron de Rotshild. Leur mouvement se situe sur un plan purement occidental. Les "Jeunes Turcs", pour réaliser leurs réformes doivent éviter de trop heurter les sentiments islamiques et tentent maladroitement de maintenir des relations cohérentes entre les arabes et les turcs. L'Europe accueille favorablement le triomphe des "Jeunes Turcs". La Sublime Porte consitue le gouvernement officiel, mais obéit en fait au bureau central, Merkezi Umumi, organisme occulte. La chambre se trouve composée de membres du comité qui voudraient 'ottomaniser" les diverses nationalités de l'Empire. Il font cependant une oeuvre constructive : interdiction d'associations politiques basées sur les groupes ethniques ou nationaux, égalité théorique de tous les sujets. Le Comité de Salonique est formé en Août 1910. Le Comité gouverne despotiquement, mais il y a scission du mouvement au Congrès de Salonique de 1911.

Mustapha Kémal s'associe à cette révolution turque de

1908 : il est hostile aux ingérences étrangères et réagit violemment contre l'emprise croissante de l'Allemagne. Enver Pacha ressère les liens de la Turquie avec l'Allemagne et un traité d'alliance germano-turque est signé le 12 Août 1914, qui aboutit à la guerre entre l'empire ottoman et les Alliés.

De retour à Istambul, Mustapha Kemal doit aller se soigner à Vienne et à Carlsbad. C'est là qu'il apprend le 5 juillet 1918, l'avènement de Mehemet VI, le nouveau sultan qui mènera l'empire à la déchéance. Le Sultan Mehemet VI, en proie au démembrement de son pays et de son peuple, et devant l'influence croissante de Mustapha Kemal sur la population, avait demandé l'aide des Anglais : elle lui avait été refusée.

- Tandis que Mustapha Kemal se déclare chef d'un gouvernement provisoire, Mehemet VI décide de recourir à la ruse : afin de donner à son peuple l'illusion d'un changement d'orientation politique, il renvoie le grand Vizir Damar Ferid, forme un cabinet de transition, et déclare qu'il va rouvrir le parlement de Constantinople*. "Mais comme il ne voulait pas que les Alliés crussent qu'il pactisait avec les éléments résistants du pays, il avait pris la précaution d'envoyer des émissaires à Londres, pour expliquer aux dirigeants du

* Benoist MECHIN : Mustapha Kémal ou la mort d'un empire , Albin Michel, Paris, 1954.

Foreign Office que les mesures qu'il venait de dicter n'étaient qu'un subterfuge". CHURCHILL en avait profité pour faire signer aux agents ottomans un accord secret plaçant la Turquie toute entière sous mandat britannique, et stipulant que le sultan "mettrait la puissance morale et spirituelle du Califat au service de l'Angleterre dans tous les pays musulmans où s'exerçait son influence" * (1919). Le plan de Mehemet VI était inspiré par le plus pur machiavélisme. Il commença par ratifier l'accord secret anglo-turc (1919) pendant qu'il permettait la reprise - et l'aboutissement rapide - des négociations interalliés restées en suspens depuis le voyage de Damar Ferid à PARIS. Le sultan espérait en effet, que les vainqueurs auraient la bonté de lui faire part de leurs conditions de paix avant l'ouverture du parlement de Constantinople. Les députés seraient ainsi placés devant le fait accompli, ils ne leur resteraient plus qu'à s'incliner. Si par extraordinaire, ils faisaient mine de s'insurger, Mehemet VI n'aurait aucune peine à les écraser avec l'aide des troupes britanniques. Le traité de SEVRE (1920) signe donc la déchéance finale de l'Empire Turc.

Nous avons donc tracé ici brièvement les étapes successives de la déchéance de l'empire ottoman repris par les puissances alliés, en l'occurrence la Grande Bretagne. Un cheminement politique où l'on remarque l'importance des

* Idem p. 34.

dissensions internes dans le domaine politique au niveau des partis, et sur le plan social également quant aux différentes communautés existantes.

2) Délabrement de la vie sociale entre 1882 et 1917 :

Jamal Pacha, au retour de sa campagne avortée contre les positions britanniques en Egypte, revient en Syrie, un pays qui se trouve miné par le Tiphus et la disette : il sévira contre les sociétés secrètes par des exils, des emprisonnements, des tortures et des exécutions. C'est donc une situation de crise intérieure intense où l'on verra s'articuler une vie sociale qui décrépite : Si l'on veut définir la société ottomane dont faisait partie la Palestine, on la définira comme une société économique patriarcale, basée sur l'autorité administrative de celui qui la dirige. La politique prédomine sur l'économique : petits marchés confinés à de petits secteurs de la société se développant à l'intérieur des sociétés patriarcales avec un mouvement de ressources entre elles plutôt limité. La cité orientale se caractérise par une segmentation importante, division en quartier ethniques, et une certaine réticence du gouvernement central à accorder une autonomie à quelque corporation que ce soit. Une assise du pouvoir qui donc monopolise toute activité.

La cité ottomane et en particulier la Palestine, avait un statut de parasite vis à vis de la campagne. Elle s'ap-

puyait économiquement sur cette dernière sans la faire profiter de ses bénéfices économiques. D'après ANDERSON, la caractéristique de l'économie urbaine et du gouvernement en terre ottomane était de reposer totalement sur les contraintes imposées par le sultan. Des relations tendues existaient entre l'état ottoman et les cités et industries. Les traditions islamiques ne permettaient pas de libertés, et les villes elles-mêmes n'avaient pas d'existence légale. C'était une forme de capitalisme primitif qui régnait au sein d'une société aux prises d'un antagonisme de classe, en dépit de toutes les divergences religieuses et ethniques. L'intégration non fonctionnelle du village et de la cité faisait que le premier était sous développé, et bien qu'étant auto-suffisant, il restait isolé, et totalement dépendant de la cité.

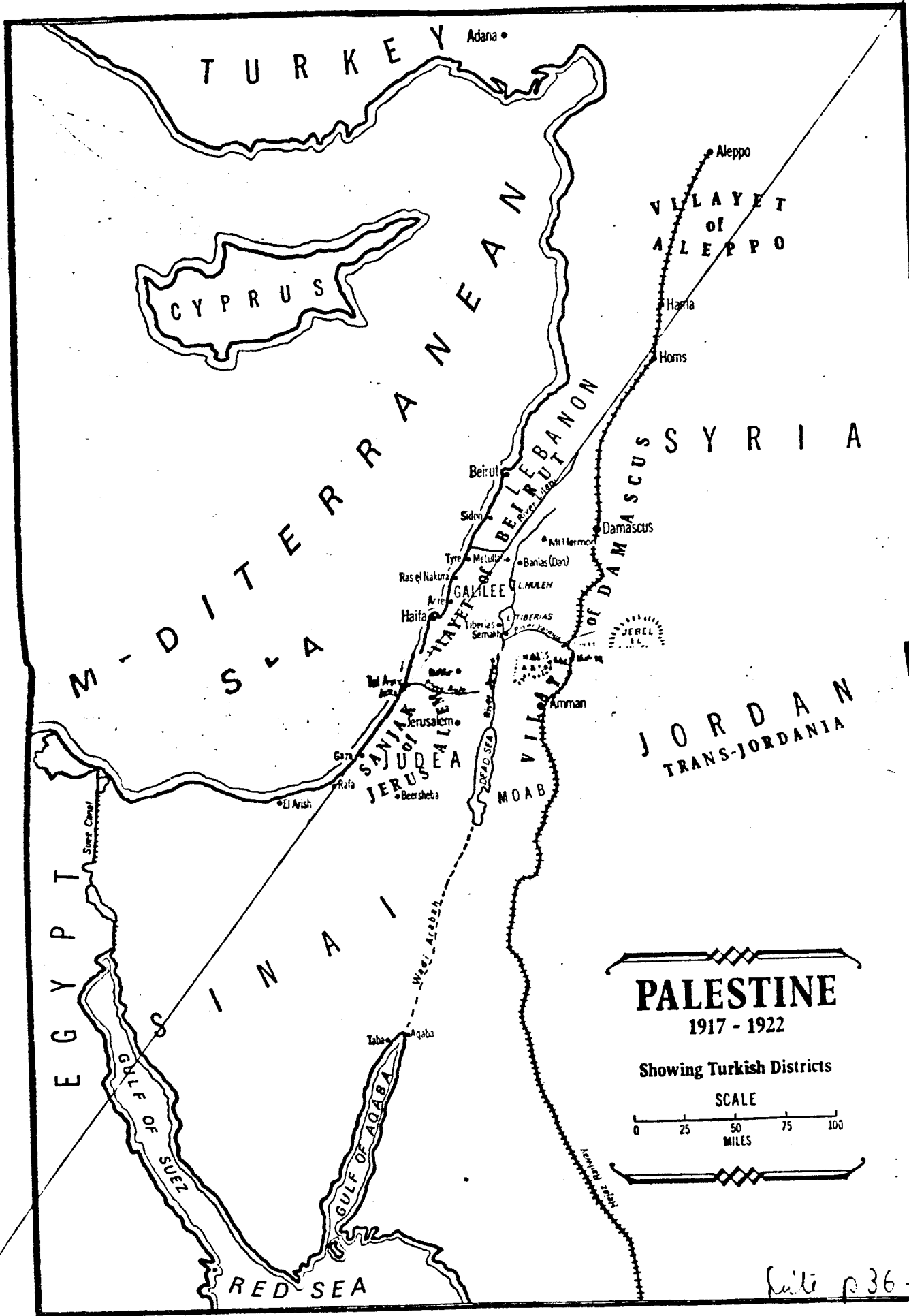
En 1850, la réforme ottomane sur la terre, qui devait privatiser la terre et assurer les revenues par des taxes pour soutenir l'empire en déclin, contribuèrent à créer une classe de propriétaires terriens fonciers et la paupérisation de la paysannerie palestinienne. Le capital était absorbé entre les mains de propriétaires étrangers et locaux qui n'entendaient pas réinvestir leurs revenus dans l'agriculture ou l'industrie. Les paysans étaient déplacés de leurs terres et on constatait un accroissement constant du prolétariat rural dès 1850. La campagne était dominée

par des propriétaires qui gardaient leur hégémonie sur le village sans y résider.

- La pénétration européenne qui suivit, eut les conséquences suivantes : d'abord l'introduction d'une économie de marché avec des bénéfices qui allaient essentiellement aux grands propriétaires, la dépendance à l'égard du capital étranger, ensuite l'apparition d'une couche de "Compradores" qui se lient aux marchands étrangers et aux industriels en qualité d'usuriers ou de trafiquants qui exploitent la paysannerie. Smiliansky décrit la situation comme suit : "tandis que les relations féodales de production se désintégrent, elles survivaient sous une forme semi-féodale. La stabilité des formes féodales et semi-féodales d'exploitation dans le village était déterminée non seulement par la nature du développement agraire, mais aussi, par l'absence de relations capitalistes étendues dans l'industrie"*.

La fin du XIXème siècle voit donc s'affronter deux bourgeoisies en conflit : la bourgeoisie nationale syrienne (incluant la Palestine), et l'apparition d'une nouvelle bourgeoisie turque après 1918. C'est dans cette atmosphère conflictuelle que s'affaiblissait la couche palestinienne qui allait se voir déchirer entre français et britanniques,

* Dans Khalil Nakhleh et Elia Zureil, The sociology of palestiniens, Croom Helm, London, 1980.



PALESTINE
1917 - 1922

Showing Turkish Districts



File p36 + 45

la classe des paysans qui se trouvera agressée par les premières infiltrations juives sous la protection du baron de HIRSH, et celles organisées par la "Jewish Colonization Association".

C - Les Arabes face à la "Déclaration Balfour" :

C'est dans ce contexte politique et social houleux, avec des intérêts internationaux, et notamment ceux des grandes puissances en conflit continu, qu'après le congrès de Bâle en 1897 dont HERZL fut le protagoniste, pris place cette "Déclaration Balfour" qui était à la fois le produit d'un antisémitisme occidental qui y voyait la solution à une immigration juive massive et finalement indésirable, et celui d'intérêts économiques dont la France et surtout la Grande Bretagne pouvaient bénéficier.

1) Ambition de Hussein et ses complicités avec la Grande Bretagne.

Dès 1915, le gouvernement de Londres a mis dans ses intérêts le cherif Hussein, chef religieux de la Mecque, qui s'est déclaré indépendant du sultan de Constantinople. De concert avec lui, le colonel Lawrence, actif agent de l'Intelligence Service, s'est employé à soulever le monde arabe contre la Turquie. L'accord SYKES-PICOT de 1916 ne satisfait ni le colonel Lawrence, ni son fidèle acolyte, l'émir Fayçal, fils du chérif Hussein, et c'est ainsi qu'une intrigue

se noue qui a pour but la constitution d'un empire arabe qui serait sous la protection britannique. La "Déclaration Balfour" qui suscite tant de controverse dans les milieux arabes et sionistes tient en quelques lignes qui bouleversèrent la destinée de millions d'hommes :

"Le gouvernement de sa majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte aux droits civils et religieux des communautés non juives existant en Palestine, ainsi qu'aux droits et aux statuts politiques dont les juifs pourraient jouir dans tout autre pays.

Je vous serais reconnaissant de porter cette déclaration à la connaissance de la fédération sioniste"*

A.J. BALFOUR

Ainsi s'adressa le ministère des Affaires Etrangères aux sionistes britanniques. Prise entre les sionistes qui voulaient une immigration juive toujours plus importante, et parce qu'ils voulaient la constitution d'un "Etat juif " et les arabes qui s'opposaient à toute colonisation sioniste parce qu'elle les privait de leurs terres et de leur travail, l'administration britannique était totalement désemparée.

* Extrait de "Liban-Palestine", textes du CPO, l'Harmattan, Paris, 1976.

La base de cette déclaration Balfour réside en six points soumis par un comité politique de l'organisation sioniste au gouvernement de sa Majesté. Ceux sont les suivants :

- 1 - Reconnaissance en Palestine d'une nationalité juive distincte des autres.
- 2 - Participation du peuple juif de la Palestine dans le gouvernement du pays.
- 3 - Autonomie juive en ce qui concerne les affaires juives.
- 4 - Reconnaissance et légalisation des institutions juives existantes pour la colonisation de la Palestine.
- 5 - Création d'une Jewish Chartered Company pour l'établissement des juifs en Palestine.
- 6 - Protection des droits des minorités.*

Pour parer au risque d'une attaque germano-turque sur Suez, la Grande Bretagne déclenche l'offensive de Palestine qui, en 1917, sera décisive. Et pour faire face aux mutineries dans les troupes coloniales, l'Angleterre cherche une personnalité nouvelle, capable de faire pendant au sultan et de maintenir la fidélité des unités musulmanes. C'est ainsi que naquit l'idée de transformer le modeste chérif Hussein du Hedjaz en chef du monde arabe, auquel

* Ref. Laurend GASPARD, Histoire de la Palestine, Maspero, Paris, 1978, p. 54.

l'Angleterre allait pour se le concilier, promettre un avenir chargé de puissance.

Le chérif Hussein qui gouvernait le Hedjaz depuis 1908 sous l'égide de Constantinople, n'est pas démuné d'ambitions et ses quatre fils (Ali, Abdullah, Fayçal, et Zaïd) lui sont extrêmement soumis. Il était bien conscient du service qu'il rendait à l'Angleterre, et établit des propositions pour le gouvernement britannique que ce dernier négociera au moment opportun : l'Angleterre devra reconnaître l'indépendance d'un vaste état arabe qui s'étendrait jusqu'au golfe persique, et devra approuver la proclamation d'un califat arabe de l'Islam. En échange, le gouvernement arabe du chérif, reconnaîtra à l'Angleterre un droit préférentiel sur toutes les entreprises économiques dans les pays arabes, et enfin les deux partis contractantes s'offriront leur assistance mutuelle au mieux des possibilités de leurs forces militaires et navales, afin de faire face à toute puissance étrangère qui pourrait attaquer l'une des parties ; et neutralité en cas d'une attaque offensive d'une des parties sauf si l'autre souhaite que l'autre partie joigne ses forces aux siennes. Un cinquième point : l'Angleterre reconnaîtra l'abolition des privilèges étrangers dans les pays arabes et soutiendra le chérif devant les instances internationales pour confirmer cette abolition. Ceci forme un traité selon lequel l'Angleterre aiderait le nouvel état à écarter tous les

autres impérialismes (Turc, Allemand, ou Français) et exercerait sur lui en revanche, un véritable protectorat économique et accessoirement diplomatique. Cette déclaration fait partie des fameux accords Hussein - Mac-Mahon de 1915, et qui ont longtemps fait l'objet d'une âpre polémique. Certains les jugent pure falsification. Cependant, la lettre capitale de toute cette correspondance concernant les frontières du royaume arabe qui doit être attribué au cherif Hussein, est datée du 24 octobre 1915 et signée par Mac-Mahon. A cette lettre plutôt vague quant au sort de la Palestine, Hussein après avoir émis quelques réticences quant aux "vilayets" d'ALEP et de BEYROUTH qu'il laissera finalement aux anglais "pour un court laps de temps" et contre dédomagement, répondra dans une lettre du 18 février 1916, que "la lettre de votre excellence du 15 Rabi El-Awal, et son contenu, nous a rempli de plaisir et de satisfaction, en voyant que nous sommes arrivés à nous comprendre ... et à nous rapprocher comme nous le désirions.....". On peut constater néanmoins que ces accords s'ils sont véridiques, sont en tous cas ambigus. Quelle zone précise a été envisagée comme devant être exclue du futur grand royaume arabe ? Tous deux ont présenté à l'esprit et d'une manière précise, la Syrie du Nord, de DAMAS à BEYROUTH, mais aucun nom n'est cité pour le Sud : ni JAFFA, ni GAZA, ni JERUSALEM. On peut penser que Hussein,

aveuglé par ses ambitions de chef musulman d'un grand royaume arabe, et voyant les intérêts qu'il pouvait tirer de cette alliance avec l'Angleterre, n'est pas resté suffisamment vigilant en ce qui concerne cette question. T.E. Laurence, expliquera cyniquement toute cette manoeuvre* : "Par la création d'une enceinte d'Etats clients, qui demanderaient d'eux-même notre patronage, nous espérons déjouer pour le présent et l'avenir les mouvements de toute puissance étrangère ayant des desseins sur les trois rivières (le Nil, le Tigre et l'Euphrate).... Les rivalités locales en Syrie, en Mésopotamie, en Arabie et en Egypte, rendait difficile de savoir où, et par qui commencer. Il y eut des tentatives ratées avec Sayid Taleb et Aziz Al-Masri, avant que nous ayons décidé de nous fixer sur le cherif de la Mecque. Le cherif fut choisi en fin de compte parce qu'il créerait une fissure dans l'Islam, parce que sa situation géographique lui donnait pas mal de chances de survivre et parce que sa prééminence parmi les arabes reposait sur la base arbitraire et empirique, mais inattaquable en Orient, du prestige familial. Les négociations commencèrent entre le cherif et Sir Henry MAC-MAHON à qui le gouvernement anglais donna toute liberté pour conclure un accord qui l'entraînerait dans l'affaire.. Malheureusement, Sir Henry n'était pas au courant

* Lettres extrêtes des documents de R. NEHER-BERHEIM dans La déclaration Balfour, collection archives n° 36.

de l'accord SYKES-PICOT alors à l'impression. Le cherif n'avait pas idée que nous n'avions besoin de lui que pour jouer un rôle purement décoratif...".

- N'oublions pas que le cherif Hussein, lorsqu'il lança la révolte contre les Turcs le 10 juin 1916, ignorait également tout de cet accord en totale contradiction avec les promesses de Mac-Mahon faites au nom du gouvernement britannique. Si complicité il y eut, ce fut donc par non vigilance à l'égard du gouvernement britannique pour lequel Hussein eut quelques faiblesses, et où, déchu, il s'exilera en 1925.

2) Faiblesse et corruption: complicité de Fayçal avec Weizmann :

Poussé par l'Angleterre à une coopération avec les arabes pour le succès du sionisme, Weizmann, leader du mouvement sioniste, rencontre Fayçal, et ils concluent tous deux un accord le 3 janvier 1919 où il est clairement exprimé que la Palestine ne serait pas incorporée à l'état arabe, mais formerait une entité séparée au nom de laquelle WEIZMANN était reconnu par Fayçal habilité à signer.

"Son altesse royale, l'Emir Fayçal, représentant et agissant au nom du royaume arabe du HEDJAZ, et le Docteur Hayim WEIZMANN, représentant de l'organisation sioniste et agissant en son nom, prenant en considération la parenté de race et les liens anciens existants entre les arabes et le peuple juif, comprenant que le plus sûr moyen de travailler

à la réalisation de leurs aspirations nationales réciproques est d'établir la plus étroite collaboration possible dans le développement de l'Etat arabe et de la Palestine, et étant, en outre, désireux de consolider la bonne entente qui reigné entre eux, ont convenu des articles suivants :

Art 1 : "Pour tout ce qui concerne leurs relations mutuelles et à l'occasion des négociations qui pourraient avoir lieu, l'Etat arabe, et la Palestine, s'inspireront d'un désir d'entente, et d'une bonne volonté réciproque, et à cette fin, des représentants arabes et juifs, dûment accrédités, seront désignés et maintenus dans les territoires de l'autre Etat".

Art 2 : "Immédiatement après l'achèvement des délibérations de la conférence de la Paix, les frontières définitives entre l'Etat arabe et la Palestine seront fixées par une commission nommée à la suite d'un accord entre les deux parties".

Art 3 : "Dans l'établissement de la Constitution et de l'Administration de la Palestine, toutes mesures seront prises en vue de garantir pleinement l'exécution pratique de la déclaration du gouvernement anglais du 2 novembre 1917".

Art 4 : "Toutes les mesures nécessaires seront prises pour encourager et stimuler l'immigration des juifs en Palestine sur une large échelle, et pour établir dans le plus bref délai les immigrants juifs sur le territoire, grâce à une

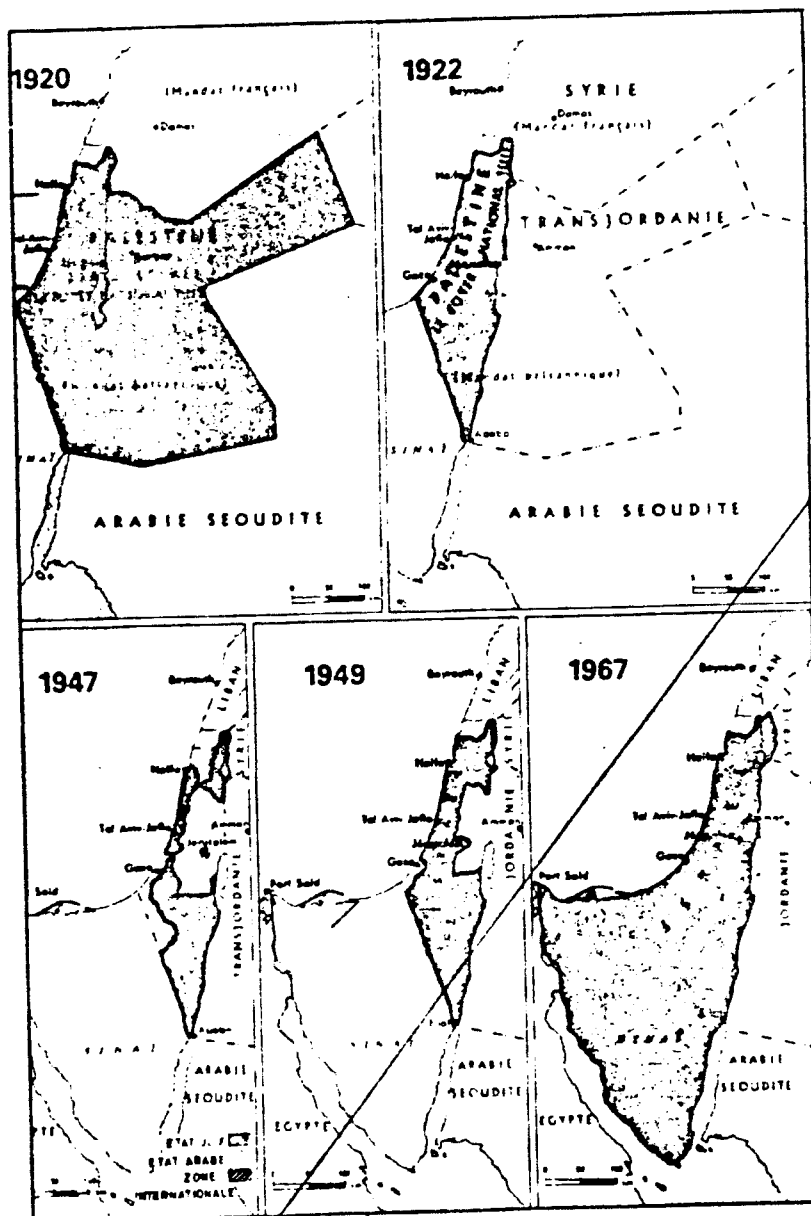
meilleure mise en valeur du sol et à une culture intensive. Il est convenu que dans l'exécution de ces mesures, la protection des droits des paysans et des fermiers arabes sera assurée et que ces derniers seront aidés à l'avenir en ce qui concerne le développement économique".

Nous nous arrêterons à ces articles signés à la fois par Hayim WEIZMANN et FAYCAL IBN SEOUD. Ceci constitue une preuve irréfutable d'une complicité certaine qui trouve son origine dans la division profonde du monde arabe qui formait ainsi une multitude de provinces rivales et hostiles : en effet, le vieux Hussein se débattait avec son belliqueux voisin IBN SEOUD, déjà maître de la partie orientale de l'Arabie, et qui, avec l'aide des Anglais qui le trouveront moins ambitieux que son prédécesseur, réalisera en 1925 à son profit, l'unité de la péninsule arabique.

II - CONTEXTE SOCIO-HISTORIQUE DU MANDAT

Ce contexte socio-historique de 1922 à 1948 est donc pour nous l'émanation même du contexte historique et politique qui le précédait, un concours de facteurs extérieurs qui ont cristallisé et concrétisé des mouvements sociaux qui se trouvaient à l'état anabryonnaire et latent pendant la période pré-mandataire.

- 1920 : Le Mandat britannique tel qu'il est défini par la S.D.N.
1922 : Frontières de la Palestine sous Mandat britannique entre 1922 et 1948.
1947 : Plan de partage de l'O.N.U.
1949 : Accords d'armistice.
1967 : Lignes du cessez-le-feu.



A - Répartition du sol palestinien :

Présentation :

La carte précédente montre l'évolution historique et géographique de la Palestine entre 1920 et 1967, attestant de l'expansion de l'implantation juive au détriment de la population arabe palestinienne.

Origine de la propriété foncière faite d'après le type de vendeur, (1920-1936)*.

Période d'achat	% des terres achetées à des propriétaires	% des terres cédées par des grands prop. résidents	% des terres cédées par des Fellah
1920-22	75.4	28.8	3.8
1923-27	86.0	12.4	1.6
1928-32	45.5	36.2	18.3
1933-36	14.9	62.7	22.5

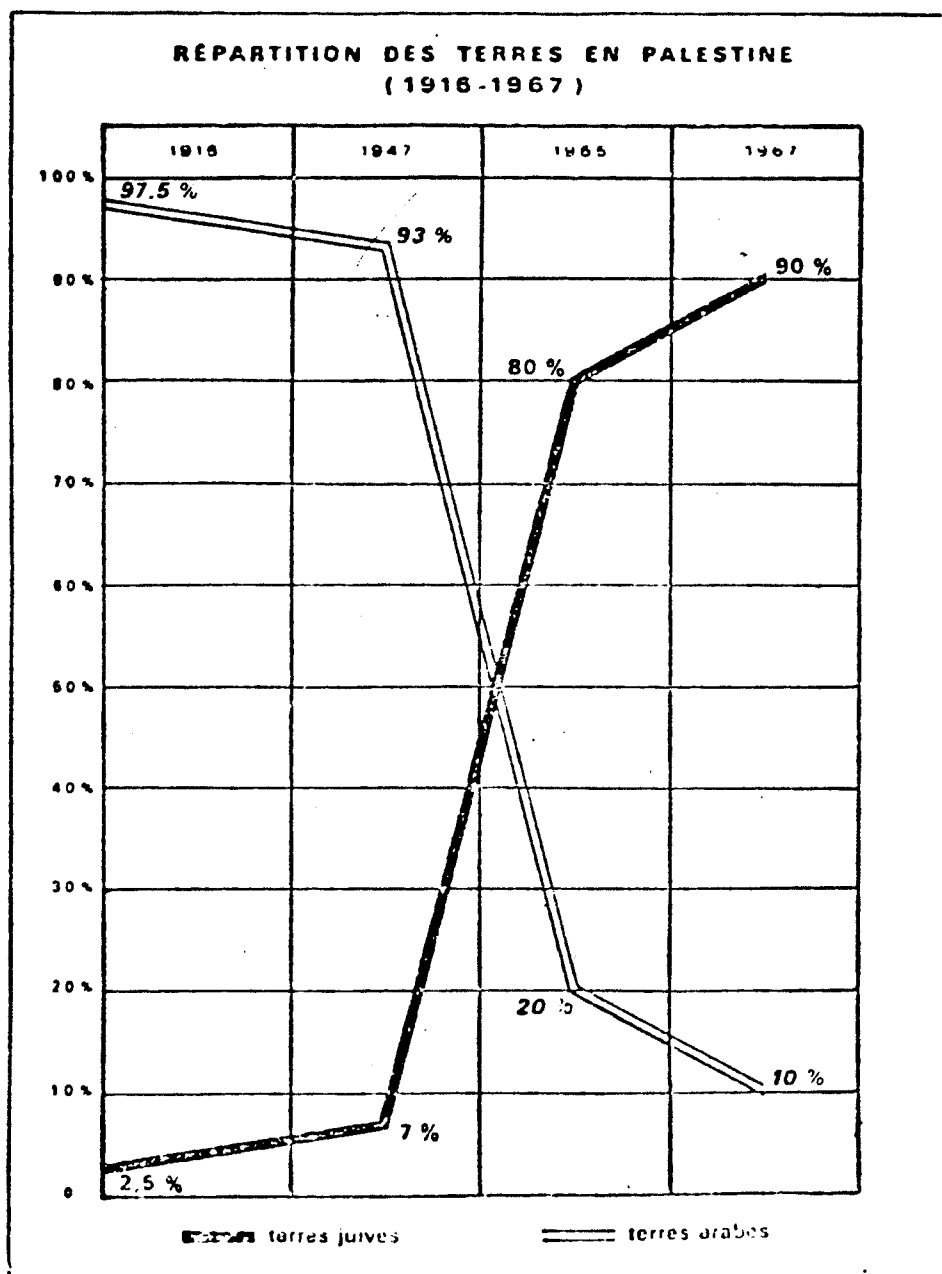
A - Répartition des terres palestiniennes entre 1890 et 1920 :

Période de vente	Grand propriétaires absents	Grands propriétaires résidents	divers	Fellah
1878-1890		28.0	72.0	
1891-1900	39.7	6.1	11.5	42.7
1901-1914	31.6	33.8	30.3	4.3

Divers : Gouvernement, Eglises, grandes compagnies étrangères, hommes d'affaire.

* Extrait de Bichara KHADER, Histoire de la Palestine, II, SNED, 1977.

87'



hite
p 6

Côtes de population :

	Arabes	Juifs	Total
1885	453 000	47 000	500 000
1919	642 000	58 000	700 000

(Ces chiffres ont été arrondis : un recensement a été fait en 1922 et 1931). Source : "Survey of Palestine" 1946.

B) Répartition des terres palestiniennes pendant la période mandataire :

La chute des possessions terriennes arabes est significative depuis 1947. Quant aux côtes de populations, elles évoluent d'une manière substantielle avec l'arrivée des nouveaux immigrants juifs protégés par la Jewish Colonization Association fondée en 1891.

	Arabes	Juifs	Total
1919	642 000	58 000	700 000
1939	977 500	445 000	1 423 000
1944	1 911 000	529 000	1 740 000
1946	1 364 000	608 000	1 973 000

Source : Survey of Palestine - 1946.

Il est intéressant par conséquent d'observer l'évolution quantitative des possessions terriennes arabes et juives qui sont les suivantes en pourcentage :

	Arabes	Juifs	Nombre de colonies juives
1885	99,5	0,5	14
1919	97,5	2,5	71
1939	94,4	5,6	231
1944	93,5	6,5	259
1946	93,4	6,6	373

Source : Idem

B - Procédés concrets de cette implantation progressive :

La proportion des terres achetées aux grands propriétaires pendant la période allant de 1878 à 1890 est de 100 %, de 57,3 % de 1891 à 1900 et de 96,7 % de 1901 à 1914 : C'est en 1900 que l'administration des colonies agricoles, assurée jusqu'alors par les ROTSCHILD, passe à la Jewish Colonization Association fondée en 1891 et qui effectua des achats de terre importants en 1901 dans la région de Tibériade. Un système féodal et de caractère tribal en est la cause. Ces achats ont été effectués par la "Jewish Colonization Association" dirigée par le Baron de HIRSH : Ce sont de grands propriétaires qui vendent leurs terres, et qui par suite expulsent les paysans, particulièrement dans le Nord du pays : "lorsque les sionistes ont commencé à convoiter des terres, ils n'ont réussi à acheter jusqu'en 1948, que 5 % des terres palestiniennes et 90 % des terres vendues l'ont été par des grands propriétaires libanais..."*.

La spéculation foncière sévit durant les années 1880 et déjà on dénonce la collaboration du gouvernement des "Jeunes Turcs" qui favorisent la communauté juive. Cette collaboration est facilitée par certains dirigeants arabes qui

* Extrait d'enquête effectuée par Anwar Abu Eische, dans son livre : Mémoires palestiniennes, la terre dans la tête, Col Clancier, Guénaud, Paris, 1982.

envisagent une union des nationalismes arabe et sioniste, contre le centralisme ottoman.

En 1819, la colonisation patriarcale se désignant sous le nom de "Mushawa", couvre une superficie de 275 000 dunums*, avec une population de 4 983 âmes. Le principal instrument de cette colonisation était le P.I.C.A. (Association pour la Colonisation Juive de la Palestine dont l'aide financière venait du baron de ROTHSCHILD). L'immigration juive sioniste, et l'acquisition des terres, limitées d'abord par le sultan Abdul-Hamid, se trouve facilitée par le nouveau Code Ottoman de propriété foncière (1858) qui favorise la constitution de grands domaines de type féodal, mais dont les seigneurs étaient absentéistes : les terres laissées trois ans en friche, retournaient au domaine du prince. C'est donc surtout aux grands propriétaires absentéistes que les colonies juives firent leurs achats. Un exemple fameux est celui de l'achat effectué en 1911, d'un lot considérable de terre achetée au banquier de Beyrouth, Elias Sursock (230 000 Dunams pour 80 000 Sterling) et par lequel 1 746 familles arabes se trouvèrent expulsées. De là naissent les premières véritables indignations contre le sionisme. L'indignation des paysans est forte et les premiers colons créent déjà des groupes de protection armés,

* 1 dunum = 1 hectare.

sorte de milices, en 1903, appelées "Groupe Bar-Goria", chargés de défendre leurs colonies. La seconde période de spoliation des paysans se fait sous le règne de l'Administration britannique régissant les lois foncières à partir de 1921 : la Grande Bretagne reconnaissant la grande centrale syndicale "Histadrout" ainsi que le Fond National Juif, facilite l'acquisition de ces terres par la loi "Mawat⁽¹⁾ land ordinance" de 1920, qui retire le titre de propriété aux terres non cultivées depuis trois années consécutives, et interdit ainsi au paysan de s'approprier une parcelle de terre en jachère à charge de la vivifier.

Ce sont précisément des années de guerre et les paysans ont été souvent contraints de laisser inculte partie ou totalité de leurs terres. Plutôt que de les mettre sous séquestre au terme de la dite loi britannique, ils préfèrent vendre. C'est là qu'interviennent les courtiers "Simsars" palestiniens ou arabes qui les revendaient à bon prix à des colons juifs. Ces derniers, fidèles à leur devise "à terre juive, travail juif" ne réemployaient pas les anciens propriétaires ou exploitant arabes.

"Une fois achetées par les sionistes, ces terres cultivées depuis des générations par des métayers palestiniens, leur devenaient absolument interdites d'accès"⁽²⁾.

(1) "Mawat" : Terres mortes, en friche, qui en fait, ne l'étaient que pour cause d'endettement.

(2) Extrait de Mémoires palestiniennes, de Anwar Abu Eische, Ibid. op. cit.

C'est donc par cette loi du code de propriété foncière de 1858 que débute la dépossession des paysans qui ne pouvant pas enregistrer leur terre, et ne pouvant payer les taxes correspondantes, se font démunir de leurs terres par de gros propriétaires absentéïstes qui les revendent aux colonies juives. Les colonies juives implantées en Palestine jusqu'en 1905 et financées par le baron de Rotschild, puis par le baron de Hirsh, sont à l'origine destinées à devenir des entreprises agricoles rentables. Ceci explique que, souvent les "fellahins" palestiniens (qui constituent une réserve de main d'oeuvre abondante et bon marché) y sont employés. Appartenant pour la plupart au mouvement Balei Sion, et imbus de certaines idées socialistes mais déviées et adaptées aux aspirations propres de leur mouvement, les juifs qui débarquent en Palestine dès 1904, entrent en opposition avec les colons sionistes qui emploient de la main d'oeuvre arabe. Ils décident de donner à la colonisation une nouvelle orientation, dans un sens plus ségrégationniste, en introduisant le "travail juif" et leur mot d'ordre sera "Kiboutch Avoda", la conquête du travail. Pour WEINSTOCK*, il s'agit d'une économie autarcique par le travail juif : une économie juive excluant les arabes de manière à protéger l'emploi des immigrants. C'est une colo-

* WEINSTOCK N. : Le sionisme contre Israël, Maspéro, 1969, PARIS.

nisation ouvrière, sous l'égide de la KEREN KEYEMETH LEIS RAEL qui est la "cheville ouvrière commandant l'oeuvre de colonisation". Les instruments de la colonisation ouvrière sont les suivantes : Le Fond National Juif (1901), l'Anglo-Palestine Bank (1903), Palestine Development company, la KEREN HAYESOD (le fond de reconstruction), la "Jewish Colonial Trust", et la garde juive "Hachomer" créée en 1907 pour protéger les colonies.

Dans l'ensemble, alors que les restrictions ottomanes concernant les terres sont maintenues, les sionistes parviennent à les contourner, et en 1916, on compte 35 colonies juives avec 12 925 âmes et possédant 87 835 hectares. En effet, pour contourner la coutume locale qui interdit la vente des terres Waqfs^{*}, les sionistes recourent à un stratagème : produire une attestation prouvant que ces terres appartiennent au domaine public, et donc pouvant faire l'objet de transactions commerciales. C'est ainsi qu'ils mettent la main sur les terres de Sadova (à proximité de Ramlah) et sur les terres de Nicoforiayyah. Ils entrent en pourparlers avec la famille TOUENI pour l'achat des villages de Teïda et Teil-Al-Chimman (Marj Ben Amer) et avec la famille Sursok pour l'achat de ses terres dans la région de Nazareth. Les terres cédées aux sionistes ne sont évidemment pas Mawât ou

*Waqf : bien religieux

Matroukah (terres mortes ou abandonnées) d'où la révolte des paysans.

Pendant toute la phase "patriarcale" qui dura jusqu'en 1889, les exploitations sont privées et les colons y employaient de la main d'oeuvre saisonnière arabe et juive. Le type de colonie sioniste par excellence s'appelait alors "Moshava". La "Moshava" demeura caractéristique de la période dite de colonisation paternaliste ou patriarcale. L'ensemble des colonies "Moshava" couvrait une superficie de 275 000 dunums et comptait une population de 4 983 âmes. Le principal instrument de colonisation était l'Association pour la Colonisation juive de la Palestine (PICA) et en 1930, la superficie possédée par la PICA est de 454 840 dunums.

La colonisation ouvrière comprend trois types de villages agricoles : Le Kibboutz, est une association volontaire de personnes, de ménages, formant une communauté agricole, où la production, la distribution, et la consommation sont organisées sur une base collectiviste suivant la règle de "chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins". Le Kibbutz est différent de "Moshav" : qui est un village de petits propriétaires à base coopérative et qui comprend en général de 70 à 100 exploitations familiales, de dimensions plus ou moins égale. Chaque famille travaille pour son compte, mais les propriétaires exploitants forment une société coopérative chargée des ventes et des achats.

En outre, la coopérative fournit à ses membres divers services gérés en commun, tels que l'adduction d'eau, l'octroi de crédits, ou la location d'outillage agricole. Le "Moshav" possède aussi en général, certaines terres communes destinées à des cultures extensives particulières, qui sont cultivées soit à tour de rôle, par les membres eux-mêmes, soit à l'aide d'une main d'oeuvre salariée. Le premier "Moshav", "Nashalal", dans la vallée de Tezréel fut fondé en 1920. Ainsi contrairement aux Kibbutzim, les colonies agricoles Moshavim ne comportent pas de mise en commun des revenus de l'exploitation collective, ni de vie commune.

Le troisième type de village, combinant les caractéristiques du Kibbutz et du Moshav est créé en 1936. C'est le "Moshav Shihouji" ; ce type de village conserve le principe de consommation et de logement familial, et pratique l'exploitation collective des terres. La contribution au travail et la part dans les revenus sont établis en fonction de la dimension et de la composition de chacun des ménages. Les villages coopératifs collectivistes se sont développés au même rythme.

Evolution de la population

agricole juive (1914-1941) (1)

Année	Population agricole juive totale	Population du secteur collectivisé	% de la population agricole juive	Population des seuls kibboutzim	% pop agricole juive totale.
1914	11.580	379	4,9	179	1,5
1922	14.155	2.612	18,4	1.193	8,4
1927	27.704	7.285	26,2	2.624	9,4
1931	37.891	9.787	25,8	4.804	12,5
1936	86.850	27.334	31,4	11.601	13,3
1941	110.979	47.735	43,0	22.332	20,6

Developpement des plantations

d'agrumes juives (en dunoums) (2)

Année	Dunoums
1922	10 000
1927	24 000
1930	60 000
1933	120 000
1935	153 000
1937	155 000

(1) Statistiques extraites de Bichara KHADER, "Histoire de la Palestine", II, SNED, 1977, p. 109.

(2) Idem p. 110.

2 - Vente à grande échelle et expulsion des paysans : (1920-1929)

Les changements apportés par le gouvernement mandataire instituent formellement la mobilité marchande de la terre. Ce sont ces changements qui permirent aux organismes sionistes l'acquisition des terres par l'intermédiaire du Fond National Juif. Les statuts du FNJ spécifient qu'en cas de contrat d'achat, la terre doit être livrée "vide de ses occupants". Le FNJ exige des terres disponibles pour y installer des colons juifs. C'est donc au lendemain de la première guerre mondiale que commence "légalement" le processus d'expulsion des fellahs.

a) Les lois sur la terre :

Les différentes lois edictées par les Anglais et concernant la terre* étaient les suivantes : "The land transfer ordinance" crée en 1920 : cette loi était supposée protéger les métayers agricoles de l'éviction quand la terre était vendue par un grand propriétaire. Elle devait maintenir les métayers qui avaient travaillé cette terre depuis très longtemps, et dont de larges parts étaient vendues par des propriétaires terriens arabes absentéistes, à des juifs durant la première immigration massive en Palestine après l'occupa-

* Voir chronique britannique en annexe.

tion britannique. Elle se chargeait du contrôle des transactions foncières, le consentement de l'Administration doit être obtenu au préalable ; ce consentement était accordé par le gouverneur du district qui devait s'assurer que la personne qui voulait acquérir la propriété était résidente en Palestine, n'obtiendrait pas une propriété dont la valeur excédait 3 000 Livres sterling ou dont la superficie ne dépassait pas 300 Dunums, ^{et} s'engageait à travailler la terre immédiatement. L'autre condition était que celui qui transférait la terre, si elle était en sa possession, ou le métayer qui occupait la terre cédée, gardât suffisamment de terre dans le district ou ailleurs pour sa subsistance et celle de sa famille. Si une demande était rejetée par le gouverneur du district, on pouvait faire appel au Haut Commissaire Britannique dont la décision était définitive. Le Haut Commissaire avait également le pouvoir de consentir à la vente de larges superficies de terres s'il était convaincu que le transfert était d'intérêt public.

Cette loi fut remplacée par la "Transfer of Land Ordinance" de 1920-21 : elle institua un administrateur des terres qui avait entière autorité pour accorder la permission de disposer de la terre et il pouvait donner son accord s'il était convaincu que celui qui transférait la terre avait le titre de propriété pourvu que, dans le cas d'une terre agricole qui est cédée, il s'assure aussi que tout métayer qui

l'occupe retienne suffisamment de terre dans le district ou ailleurs pour sa subsistance et celle de sa famille.

En fait, ce qui se passait était que ou bien le propriétaire terrien, qui voulait disposer de sa terre éjectait ses métayers, en première opération, et vendait ainsi la terre vide de ses habitants à l'acheteur, ou bien le propriétaire ou l'acheteur incitait le métayer à se retirer contre une compensation financière. Dans les deux cas, il n'y avait pas d'occupant sur cette terre, et les conditions de cette loi, par conséquent, ne pouvaient pas opérer.

La loi de protection des cultivateurs, 1929, préparée par Norman Bentwich : la loi édictée par lui abrogeait la réserve de celle de 1921 qui exigeait que "à la vente, des arrangements devaient être faits pour fournir à l'occupant de la terre, une autre terre de compensation". Elle était censée protéger le cultivateur qui y travaillait au moins depuis deux ans, en demandant au propriétaire de lui donner un préavis d'une année complète avant que le titre de propriété soit déterminé ou que le loyer soit augmenté, et en fournissant des dédommagements pour les améliorations qu'il avait apporté lui-même. Elle stipulait également que si le tenant de la part avait cultivé cette terre pendant cinq années ou plus, le propriétaire devait leur payer un dédommagement supplémentaire égal à une année de loyer environ. Cette loi fut sans effet pour empêcher le déplacement des

paysans de la terre qu'ils cultivaient. Sami HADAWI et Robert JOHN* rapportent qu'en 1933, un comité d'enquête révéla que 644 familles arabes qui avaient été déplacés n'ont pu obtenir par la suite d'autres parcelles sur lesquelles elles pouvaient s'établir, ni trouver d'autre occupation qui puisse les satisfaire. Il était extrêmement difficile pour quelque cultivateur que ce soit de s'établir cinq années consécutives sur la même terre. et donc, la loi prévoyait, au mieux, une compensation financière.

Les conséquences de cette loi, amendée d'une manière à peine sensible en 1933 (elle instituait un "statut des cultivateurs") fut l'incapacité de protéger les intérêts légitimes des tenants de la terre sans porter préjudice aux droits des propriétaires : elle encouragea certains cultivateurs à refuser de payer leurs redevances, forts du statut acquis et en vigueur de cette même loi.

Les premières victimes de la colonisation sioniste se trouvent donc être les paysans qui font les frais de l'attitude des grandes familles : les paysans représentent 71 % de la population en 1922. Fortement endettés envers les "effendis", les "fellahs" connaissent avec le mandat, des années noires. Attirés par la spéculation foncière démesurée provoquée par les organisations sionistes, les propriétaires

* Sami HADAWI & R. JOHN : The palestinian diary, 1914-1945, Vol I, Palestine Research Center, Beyrouth,

augmentent leurs loyers ou vendent leurs propriétés. Les paysans s'endettent davantage ou se trouvent sans travail car les entreprises juives n'emploient pratiquement pas de travailleurs arabes ; les "fellahs" expulsés ou dépossédés vont alors grossir généralement les quartiers misérables de Haïfa.

Les juifs possédaient en 1918, 2 % du territoire (500 arpents). la superficie totale étant de 6 580 755 arpents, les territoires acquis entre 1918 et 1948 s'élevaient à 210 425 arpents (= dunums). "Les juifs furent obligés de s'installer dans des endroits surpeuplés, plantés d'agrumes, d'oliviers, ce qui exacerba les relations entre les arabes et nous et agrava les heurts" (Yizhak Tabenkim). En effet, le développement des plantations d'agrumes juives passent de 10 000 dunums en 1922 à 60 000 dunums en 1930. De là surgirent les troubles graves et sanglants de Jerusalem et Hébron qui donnèrent lieu à la commission d'enquête Show-SIMPSON ; suivie du "livre Blanc" de 1930 . (Le livre blanc de 1922 avait été le premier à introduire des limitations dans l'interprétation de la déclaration Balfour)*. La commission SHAW est une enquête sur le terrain des effets de l'immigration sioniste : D'une manière générale, le secrétaire d'Etat aux colonies constate que l'administration britannique n'a aucun

* Voir chronique historique en annexe.

contrôle sur l'immigration en Palestine et qu'une immigration excessive a un effet désastreux sur la situation de l'emploi. - Il faut dire que les britanniques ayant autorisé l'immigration juive, l'année 1920-21 est marqué par l'arrivée de plus de 10 000 nouveaux immigrants juifs - la colonisation sioniste crée le chômage en Palestine. A cet égard Sidney WEBB, distingue les colonies juives non sionistes qui dépendent du PICA (Palestine Jewish Colonization Association) et qui ont réussi à établir de bons rapports avec leurs voisins arabes et celles relevant des organisations sionistes qui ont amené un état d'esprit qui crée les frictions. Il accuse la "Histadrout", confédération générale des travailleurs hébreux, et oppose les engagements lénifiants du congrès sioniste de 1921 cités par CHURCHILL et les déclare en contradiction avec ces promesses de bonne entente. A propos des ventes de terres, le rapport est particulièrement clairvoyant : il constate qu'entre 1921 et 1929, des ventes sur une grande échelle ont eu pour résultat l'expulsion d'un grand nombre de paysans arabes, des terres qu'ils cultivaient. Ce rapport prévoyait que cette masse de paysans sans terre deviendrait une menace pour la paix en Palestine. En conclusion, elle suggère une limitation de l'immigration et des ventes de terres. Le gouvernement désigne alors un expert : Jhohn HOPE SIMPSON. Il critique lui aussi les achats massifs de terres par les organisations sionistes et insiste

sur le fait que le critère de "l'absorption économique" est insuffisant si on ne prend pas en considération l'effet de cette absorption sur l'économie arabe, d'autant plus qu'il est interdit au capital juif d'utiliser de la main d'oeuvre arabe.

Années 1919-31 : Immigration juive*

1919	1.806	immigrants
1920	8.223	//
1921	8.294	//
1922	8.685	//
1923	8.175	//
1924	13.892	//
1925	34.386	//
1926	13.855	//
1927	3.034	//
1928	2.178	//
1929	5.249	//
1930	4.944	//
1931	4.074	//

* Extrait de PORATH.Y : The emergence of the national arab movement, 1918-1929, London, Frankcass, 1974, p. 17.

Population de la Palestine sous le mandat.⁽¹⁾

Année	Musulmans	Chrétiens	Juifs	Autres	Total
1922	589,117	71,464	83,790	7,617	752.048
1923	609,331	72,090	89,660	7,908	778,989
1924	627,660	74,094	94,945	8,263	804,962
1925	641,494	75,512	121,725	8,507	847,238
1926	663,613	76,461	149,500	8,782	898,902
1927	680,725	77,880	149,789	8,921	917,315
1928	695,280	79,812	151,656	9,203	953,951
1929	712,343	81,776	156,481	9,443	960,043
1930	733,149	84,986	164,796	9,628	992,559
1931	759,700	88,007	174,606	10,101	1 033,314

Ces deux commissions constituent le "livre blanc de Passfield", 1930, et vont déclencher un tollé général parmi les sionistes.

C'est alors que la "Haganah", organisation juive pour l'auto-défense (d'où sortira plus tard, l'armée israélienne) se manifeste. Sami Hadawi dans Crime and no punishment ⁽²⁾ rapporte que la réaction au "livre blanc" était unanime dans le

(1) Extrait de Sami HADAWI et Robert JOHN "the palestine diary", Vol I, 1914-1945, The palestine research center, 1970, Beyrouth, Lebanon.

(2) Sami Hadawi, Crime and no punishment, Palestine Research Center, Beyrouth, 1972, p. 28.

rejet et la condamnation. Une grève générale était déclarée pour le jour suivant la proclamation de cette loi, tandis que des discours violents et enflammés étaient faits par des leaders sionistes. A Jerusalem, des boutiques arabes étaient lapidées, la police lynchée, et un policier britannique abattu. La Haganah donc, une organisation militaire illégale du mouvement sioniste, établie et maintenue par l'Agence juive officiellement reconnue, était donc créée en tant que force de combat peu après la première guerre mondiale. Son rôle en tant qu'organisation para-militaire était de recruter, entraîner et équiper tous les jeunes hommes et jeunes filles aptes physiquement pour le jour où il serait possible de s'approprier le pays par la force, et établir un Etat juif.

Il existait une autre branche armée qui s'est constituée à partir de 1935, l'Irgun Zvei Leumi" (Organisation nationale militaire). Elle avait fait partie de l'organisation mère, Haganah dont elle s'était détachée. En 1939, le "Stern Gang" (les combattants pour la liberté d'Israël) à son tour se détacha de l'Irgun. Tandis que la Haganah obéissait aux ordres de l'Agence juive pour la Palestine, "l'Irgun Zvei Leumi" faisait allégeance politique aux révisionnistes, la branche extrémiste nationaliste du mouvement sioniste. Ces trois groupes coopéraient quand il était de leur profit, mais chacun à sa manière. Leur objectif, néanmoins était le

même : essentiellement, la saisie de la Palestine, l'expulsion de ses habitants arabes, et l'établissement d'un état juif. Ils différaient seulement par les méthodes employées pour atteindre leurs objectifs. Alors que la "haganah" était restreinte dans ses mouvements à cause de ses relations étroites avec l'Agence juive, l'"Irgun Zvei Leumi" n'avait pas besoin d'être cautionnée et pouvait donc se permettre d'être plus brutale. (Dès le départ, elle était organisée par le mouvement terroriste clandestin et ses recrues étaient des juifs yéménites et sépharades à qui on avait enseigné les stratégies clandestines). De cette manière, l'Agence juive, pouvait par conséquent, invoquer son irresponsabilité dans les actions qui pouvaient choquer l'opinion internationale par leur brutalité.

La Hagana était composée de la manière suivante (selon la description du gouvernement britannique mandataire en 1946) :

- Une force statique de villageois et d'immigrants de 40 000 personnes.
- Une armée de terre, basée sur la police d'immigration juive, et entraînée à des opérations mobiles, une force de 16 000 personnes.
- Une force permanente ("Palmach") continuellement mobilisée et équipée de moyens de transport, avec un potentiel de 2 000 personnes en temps de paix, et 6 000 personnes en temps de guerre. (Un service national d'une année était obligatoire

pour les plus âgés des écoliers, garçons et filles entre 17 et 18 ans)

C'est donc là les institutions notoires dont s'est dotée l'Agence juive sioniste pour parvenir, avec l'aide implicite de la puissance mandataire, à son objectif d'implantation.

Nous aurons l'occasion plus loin, de voir quelques exemples d'action de violence de ces groupes armés dans les années 1947 et 48, qui précèdent le départ des anglais, et la déclaration d'indépendance d'Israël.

3 - Illusion coopérative (1930-35)

Le "livre blanc de Passfiel" (1930) qui a engendré la démission de WEIZMANN de la présidence de l'organisation sioniste et de l'agence juive, n'a finalement pas arrêté l'immigration juive qui allait en croissant. Le gouvernement militaire de la Grande Bretagne avait battu en retraite et avait fini par renier complètement les propositions de ce "livre blanc". L'immigration massive qui se poursuit entre 1930 et 1939 apporte de nouveaux capitaux grâce à l'immigration de nombreux capitalistes sionistes en 1932, celle-ci est surtout dûe à l'avènement du nazisme qui précipite cette immigration, d'autant que les mesures restrictives à l'égard des juifs persécutés, s'accroissent dans les pays occidentaux.

Immigration de capitalistes en Palestine
(1932-1941)*

Année	Nombre de capitalistes dépendants exclus	Taux de l'ensemble de l'immigration juive (%)
1932	727	8
1933	3 250	11
1934	5 124	12
1935	6 309	10

Ainsi 19 977 000 Livres palestiniennes sont investies entre 1921 et 1945. C'est cette période d'apport de capitaux juifs qui amène une illusion tout à fait précaire de coopération entre juifs et arabes, par moments et par endroits seulement : juifs et arabes travaillent côte à côte dans différentes commissions gouvernementales, en particulier dans le domaine des affaires économiques : par exemple, Jérusalem a un maire arabe et un conseil municipal mixte ; à Haïfa, un maire juif se trouve à la tête d'une municipalité composée de juifs et d'arabes. Cette illusion coopérative est le produit de l'expansion économique sioniste, qui s'est tournée vers la culture des agrumes, et qui connaît un essor prodigieux.

* Great Britain and Palestine, 1915-1945, London, 1946, p. 67, cité par Nathan WEINSTOCK : Sionisme contre Israël.

En 1930, les plantations d'agrumes juives étaient évaluées à 60 000 dunums, et en 1935 à 153 000 dunums : c'est un nouvel élan économique qui est donné au pays dont certaines classes arabes savent tirer profit. Mais ce bien-être n'atteint nullement les classes laborieuses, et ceux qui en bénéficient appartiennent à la féodalité "harmoniste" qui souscrit à un collaborationisme avec la Grande Bretagne et souvent avec les sionistes (nombre de maires arabes, Mussa Khatem El Husseini par exemple). Nathan WEINSTOCK*, dans "The impact on zionist colonization or Palestinian Arab society, before 1948", rapporte que les plantations d'agrumes, par exemple, ont augmenté de 22 000 dunums en 1922 à 144 000 dunums en 1937. Pendant les années 1925-34, on estimait que la productivité de l'agriculture palestinienne arabe s'évaluait à 151 pour cent de celle de la Syrie voisine. Cette tendance était encore stimulée par le boom économique de l'économie palestinienne pendant la deuxième guerre mondiale. L'influx des capitaux avait été la réponse aux problèmes techniques de l'agriculture arabe, à savoir les procédés d'introduction de l'irrigation et l'évolution d'une production de produits alimentaires énergétiques à celle de produits alimentaires protéiniques et vitaminés. Le niveau de vie de l'agriculteur s'est élevé de 171 % grâce à l'irrigation seulement.

* Nathan WEINSTOCK, The impact of zionist colonization on palestinian Arab-society before 1948 ; Journal of Palestine Studies, Vol II, n° 2, Winter 1973, p. 57.

En fait, comme nous l'avons dit plus haut, seuls les féodaux harmonistes profitaient réellement de cette situation, la situation du "fellah" reste ravagée par l'endettement : en 1930, l'endettement moyen d'une famille de paysans est de 27 £ palestinienne dont l'intérêt à un taux moyen de 30 % était payé, alors que le revenu moyen d'une famille de paysans était de 25 à 30 £ palestiniennes par an. Il était donc virtuellement impossible pour n'importe quel agriculteur d'honorer plus qu'une fraction de sa dette, et cette dette, une fois contractée, ne pouvait jamais être annulée, mais devait être renouvelée à intervalles réguliers à des taux d'intérêts exorbitants".* Par conséquent seule la tranche privilégiée de riches propriétaires terriens pouvait se permettre d'investir des capitaux dans l'agriculture quand ils ne préféraient pas les gains rapides dûs à la spéculation pur et simple : la classe des "effendis" (féodaux) continuait de vendre ses terres aux organisations sionistes.

b) Néanmoins, cette coopération entre juifs et arabes, illusoire, était impossible et impraticable de par la discrimination et le séparatisme prônée par le FNJ, et dont nous avons parlé plus haut (p⁵⁶) : le mot d'ordre était "Ki butchz Avoda" "à terre juive, travail juif".

* D'après HOROWITZ, cité par Nathan WEINSTOCK, in Impact of zionist colonization on Palestinian Arab society before 1948, Ibidem p. 69.

La politique séparatiste poursuivie par le mouvement sioniste va intensifier la détresse et le mécontentement des masses palestiniennes. Elle exclut les Arabes de l'industrie juive, financée par les capitalistes juifs, et particulièrement après la vague d'immigration qui débute en 1930 et qui amène de nombreux capitalistes juifs d'origine allemande.

La "Histadrout" a joué un rôle capital dans l'exclusion des Arabes des entreprises sionistes et par voie de conséquence, dans leur clochardisation. Des milliers de paysans prennent le chemin de la ville dans l'espoir de trouver un quelconque mais impossible emploi. En 1930, on estime à 35 000 le nombre des chômeurs. Les salaires ont baissé de 50 %. l'ouvrier qualifié touche 15 et 30 piastres par jour alors que l'ouvrier non qualifié ne touche pas au-delà de 10 piastres.

L'administration coloniales, quant à elle, fait droit aux exigences sionistes, relatives à un double étalon des salaires. Contrairement aux travailleurs juifs d'origine européenne regroupés dans la "Histadrout", les travailleurs arabes ne sont pas en mesure d'obtenir une rémunération équivalente, ce qui donne un écart considérable des salaires :

Type de travail	Juifs occidentaux	Arabes et juifs orientaux
Laboureurs	250-400	80-120
Pâtres	200	80-100
Carriers qualifiés	450-600	200-300
Maçons qualifiés	600-700	500-800 *

La grande Bretagne encourage l'investissement juif dans le secteur agricole et industriel, permettant ainsi aux organisations sionistes de dominer l'infrastructure économique du pays. Les communautés juives menaient une vie à part avec leurs hôpitaux, leurs écoles, leurs services sociaux. En fait, l'investissement des colonies juives était soumis à une espèce de clivage : elle n'investissaient dans ce genre d'établissement que si la communauté juive, seule, y était employée. La "Histadrut" faisait payer cher la main d'oeuvre de ses affiliés mais le capital juif n'avait pas le choix. le FNJ, qui plus tard absorbera l'association de colonisation juive pour la Palestine, lui interdisait d'aller chercher une main d'oeuvre arabe meilleur marché. (Les colonies agricoles sont de deux types : celles financées par l'Association de colonisation juive en Palestine, qui s'apparentent aux exploitations de

* Statistiques extraites de Bichara KHADER, Histoire de la Palestine, tome III, SNED, 1977, Alger.

type capitaliste - la main d'oeuvre arabe y est librement employée - et celles financées par le FNJ - Fond National Juif ou "Keren Keyemeth Lesraël", de type communautaire, et interdisant l'emploi de main d'oeuvre non juive : à la fin de la première guerre mondiale, plus de 30 000 ouvriers furent réduits au chômage ; et en 1936, 75 % des ouvriers sont au chômage).

Nathan WEINSTOCK, dans The impact of zionist colonization on Palestinian Arab society before 1948, rapporte que l'existence de cette discrimination entre Juifs et Arabes (hormis dans les services gouvernementaux ou l'Armée) était la base logique même de la ségrégation sioniste : la création d'une économie juive qui pourrait permettre à la classe ouvrière juive un niveau de vie similaire à celui de l'Europe malgré le fait que la Palestine appartint au monde colonial : la plupart des ouvriers, par exemple, étaient payés à 0.07 à 0.20 £ palestiniennes s'ils étaient Arabes, 0.12 à 0.40 £ palestiniennes s'ils étaient juifs (en tous cas, les juifs européens, puisque les juifs orientaux étaient assimilés aux Arabes et les tableaux officiels des salaires comparatifs les classifiait parmi la main d'oeuvre "asiatique").

En 1944, le revenu moyen des ouvriers employés dans

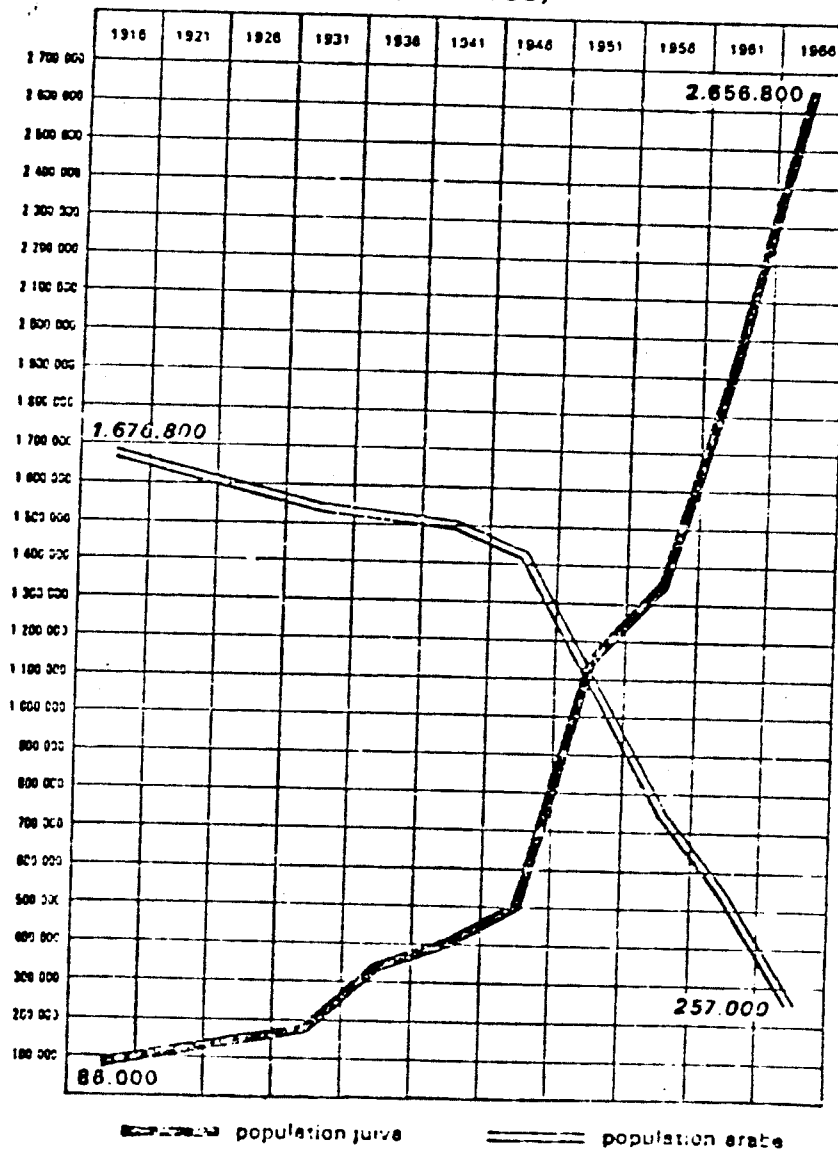
* Nathan WEINSTOCK, The impact of zionist colonization on Palestinian Arab society before 1948, Journal of Palestine Studies ; Vol II, n° 2, Winter 1973, (P.60).

le bâtiment était de 145 £ palestiniennes pour les Arabes, et de 300 £ palestiniennes pour les juifs.

c) L'immigration s'accroît : 6 000 nouveaux immigrants. Dans le même temps, l'immigration vers la Palestine allait en augmentant. Les méfaits du nazisme Hithérien agissant avec l'aide "humanitaire" d'une Europe sensibilisée à l'Holocauste. Le recensement effectué en 1922 dénombra une population totale de 757.182 habitants dont 590.890 étaient musulmans (78 %) ; 83.794 juifs (11 %) ; 73 024 chrétiens (9,6 %) et 9.474 de différentes autres religions.

Un second recensement effectué en 1931 révèle une augmentation de la population qui atteignait alors le nombre total de 1.035.821 habitants dont 759.712 musulmans, 174.006 juifs, 91.388 chrétiens, et 10.101 des différents autres religions. Ainsi la population totale aura augmenté de 11 % à 17 % en l'espace de 9 ans, c'est à dire en 1931, bien que le taux d'accroissement naturel des Arabes de Palestine (3.2 %) était d'environ 50 % plus élevé que celui des Juifs. L'immigration des juifs sur une grande échelle fut la cause de cette augmentation rapide de la proportion des juifs par rapport au reste de la population. Grâce à la puissance mandataire, les 60 000 juifs de Palestine en 1919, deviennent 175 000 en 1931. Le tableau suivant tiré de l'Histoire de la Palestine de Bichara KHADER nous donne un aperçu de cette immigration sans cesse augmentant, qui dès 1936,

**COURBE DES POPULATIONS ARABE ET JUIVE EN PALESTINE
(1918-1968)**



observe une croissance régulière dû au phénomène anti-sémite de la deuxième guerre mondiale, et qui va jusqu'à dépasser en nombre la population arabe (1966) qui était le double de la population juive en 1916.

Le contraste entre ces deux courbes est d'autant plus significatif que le taux de natalité moyen est de 5.02 % chez les Arabes contre 2.48 % chez les Juifs.

L'évolution du kibbutz suit le même processus dans la conquête de la terre palestinienne :

Année	Nombre de kibbutz	Nombre de pionniers	Nombre d'hectares cultivés (1)
1927	25	2.300	7.500
1936	46	11.700	14.500
1943	103	28.600	30.000
1949	205	60.160	110.276

Un tableau comparatif entre plantations juives et arabes nous donne un résultat édifiant des conséquences qui vont résulter sur la masse paysanne :

Année	Dunums	% de plantations arabes	% de plantations juives (2)
1925	134 000	70 %	30 %
1932	110 000	44 %	56 %
1935	203 000	48 %	51 %

(1) et (2) Extrait de Bichara KHADER, Histoire de la Palestine, Tome III, SNED, Alger, 1977.

De ce fait, la situation des paysans palestiniens, dans les années 30, est déplorable. D'après les résultats de l'enquête JOHNSON-CROSBIE de 1930, 65.9 % des familles paysannes possèdent des terres, tandis que 29.4 % des "fellahs" sont des métayers ou des ouvriers agricoles. Mais près des 2/3 des terres affermées (65.9 %) appartiennent à des grands propriétaires absenteïstes. Quant au "fellahs" propriétaires de leur exploitation, 54 % d'entre eux disposent de moins d'un "Feddan" de terre (= 10 ou 12 hectares). La politique de séparatisme économique pratiquée par les sionistes et encouragée par les Anglais pour la détaxation des productions juives, et consistant à endetter le "fellah" et à encourager la production juive (10 % de ses revenus sont consacrés aux taxes, alors que le palestinien vit de 19 livres tandis que ses besoins sont évalués par la même commission - JOHNSON - CROSBIE - à 26 Livres palestiniennes), se trouve être pour beaucoup dans le mécontentement général aussi bien des ouvriers que des paysans palestiniens.

4 - La grève générale de 1936, et répression anglaise :

Le mouvement national Arabe qui a commencé dans les années 1920 est un échec : ni les délégations envoyées en Europe, ni les pétitions adressées aux autorités, ni le boycottage des élections, ni les grèves, ni les émeutes, ne réussissent à influencer la politique britannique, et à

faire obstacle à l'implantation sioniste. Des records d'immigration sont atteints : 12.856 immigrants arrivent en 1924 ; 33.801 en 1925 ; 13.081 en 1926. Les organisations sionistes achètent 17.612 hectares en 1925. Les propriétés foncières sionistes doublent de superficie en 10 ans, et passent de 65 000 hectares en 1920 à 120 000 hectares en 1931. Cette implantation croissante alliée à un intolérable séparatisme économique mène à la révolte populaire de 1936-39. Y. PORATH*, dans The Palestinian Arab national movement, rapporte que la crise économique que vivaient les Arabes palestiniens résultait des sanctions adoptées contre l'Italie. "Il y eu un rush sur les banques qui à leur tour exerçaient une pression sur leurs créditeurs pour le paiement. Les clients tentaient de retirer leur argent pour satisfaire les besoins de la banque. Et ainsi un cercle vicieux de déflation s'était mis à fonctionner... nombreuses furent les petites entreprises qui firent faillite, ajoutant leurs anciens employés au nombre croissant des chômeurs crée par l'énorme croissance de population cette année-là". Ce qui encouragea la Histadrut (Fédération du Travail) à durcir sa campagne en faveur du travail Juif. Le fait que de très nombreux Arabes perdirent leur emploi dans les entreprises juives, fit que le désespoir devint de plus en plus fort, et l'hiver 1936 fut marqué par ce problème presque autant que par celui de l'im-

* Y. PORATH, Palestinian Arab movement, 1926-39, Franciscan London 1972, p. 141.

migration ou la vente des terres.

La révolte de 1936 eut de nombreux précédents : dans différentes villes, plusieurs sociétés islamo-chrétiennes virent le jour, constituant des noyaux d'action politique. Mais leur impact fut réduit parce qu'elles étaient animées par les grandes familles féodales et les chefs religieux. La première tentative de lutte armée remonte à Somach en 1920 (affrontements sanglants entre Arabes et sionistes : 14 palestiniens tués et 13 blessés), Sionistes et Anglais participèrent conjointement à la répression. Elle échoua à cause de la faiblesse et des dissensions internes du mouvement patriotique, à cause aussi de l'occupation française en Syrie. En novembre 1922, 400 personnes formèrent un noyau armé installé à Haïfa pour lutter contre les Anglais. Des comités furent formés pour collecter des fonds. Un comité clandestin ou "comité de boycott" s'était constitué et veillait à l'exécution des armées. Après les événements d'août 1929, un autre groupe dirigé par Ahmed TAFESK se forme à Nazareth, mais malgré les sympathies des paysans, il ne put se maintenir en raison du manque de coordination avec la direction nationale. A partir de 1929, les étudiants prirent une part active à la lutte. Un congrès réunissant près de 200 femmes palestiniennes vota des résolutions rejetant la Déclaration Balfour, demandant l'arrêt de l'immigration juive et exigeant la constitution

d'un gouvernement national. Pourtant rien ne changea dans la politique anglaise de soutien de l'immigration juive et des achats de terre par les Sionistes.

Parallèlement à la création des groupes armés, eut lieu un congrès où tous les pays islamiques furent représentés. Alors naquit le Parti de l'indépendance, l'"Istiqlal", qui, dès sa création, s'appliqua à lutter contre les Sionistes et les Anglais, mettant l'accent sur la collusion de leurs intérêts. Mais à cause de ses origines de classe (intellectuels pour la plupart), ce parti ne parvint jamais à s'implanter dans les masses et en 1933, se trouva dans l'impasse.

La révolution d'Al-KASSAM relança l'activité politique : en 1922, il y eut la création d'un groupe clandestin préconisant la lutte sacrée. Et en 1929, le développement de l'agitation politique à travers tout le pays pour expliquer les buts de la lutte en mobilisant la population. On reconnaît AL-KASSAM comme le premier "Fida'i", anti-thèse des compromissions et des égoïsmes familiaux des notables et des négociants en terre. Les résolutions du congrès de la jeunesse de Haïfa en 1935, et de Jérusalem, vont désormais voir une révolte paysanne qui dépassera de loin les projets envisagés lors des élections municipales dans lesquels le Mufti s'est battu à Jérusalem : Le Mufti Hadj Amin El Husseini avait boudé cette révolte de masse

entendant trouver une solution "politique" à la révolte. Nommé à ce poste par le Haut Commissaire britannique, pro-sioniste, Herbert Samuel, il préfère, par le truchement du "front politique Arabe" qu'il dirige, présenter en 1935 trois demandes au haut commissaire britannique de l'époque, Sir Arthur Wanchope : 1) Arrêt de l'immigration juive, 2) interdiction de la vente des terres, 3) annonce de la constitution d'un gouvernement arabe dans le pays, conformément à la majorité que les Arabes détenaient. Lesquelles propositions devaient être rejetées en février-mars 1936. C'est alors que, ne pouvant plus ignorer les faits, la voie de la révolte lui semble la seule possible, d'autant qu'elle trouve ses débuts dans une attaque de foules arabes dont le sentiment de révolte est exacerbé : à Jaffa, des passants juifs sont attaqués le 19 avril 1936. Hadj Amin El-Husseini met alors en branle les deux organisations de jeunesse para-militaires qu'il préside. Il recrute des volontaires en Syrie et en Iraq. Le 15 avril, une grève générale est déclarée et le pays s'embrase. Du côté des masses, l'agitation nationaliste provoquée par le phénomène "Kassamien" trouve dans la répression économique de 1935, les flots d'immigrants juifs, le chômage, un bouillon de culture réceptif. Il y a deux facteurs dans le mouvement nationaliste : une jeune bourgeoisie radicale embryonnaire qui forme son aile gauche, et une classe ouvrière encore

faible et peu organisée, et donc incapable d'exercer une influence importante sur la vie politique.

Le 20 avril, les Nationalistes de Naplouse constituent un "Comité National" qui fonde un appel à une grève générale arabe jusqu'à ce que les britanniques acceptent intégralement le programme nationaliste. Les premiers à déclarer la grève (avant que le Haut Comité arabe ne déclare une grève illimitée) furent les ouvriers du Transport, déclarant une grève à l'échelle nationale, très fidèlement suivie. Les deuxièmes à contribuer très fidèlement à la grève furent les commerçants et les boutiquiers. L'"Association des travailleurs arabes palestiniens" appelait tous les travailleurs du pays à la grève. (Ses arguments étaient que les Juifs avaient apporté le chômage et la misère aux ouvriers arabes en organisant le "Travail Juif" et en exigeant davantage encore de certificats d'immigration). "Ainsi l'industrie de la construction dans le secteur juif fut pratiquement stoppée dès la proclamation de la grève.. Il y avait également une pénurie de légumes frais"*. L'un des instruments qui renforçaient la grève était les unités des "gardes nationaux" formés généralement de régiments de scouts et autres organisations de jeunesses sportives. Celles-ci se trouvant sous l'égide des "comités

* Y. PORATH, Palestinian Arab movement, 192 -39, Ibid op. Cit., p. 174.

nationaux". Les trois points de la devise arabe pendant cette période de révolte étaient le sacrifice personnel, la grève, la désobéissance civile à l'égard du gouvernement, devise qui fut prônée par Akram ZU'AYTIR, le leader de la jeunesse de Naplouse. Il était fréquent que les mosquées et le sanctuaire de Amin El-Husseini, "Al-Haram El-Charif" à Jérusalem soient le refuge des "rebelles", d'armes, et de meetings secrets. Le changement d'attitude du Mufti de Jérusalem qui avait prôné une solution plus diplomatique auparavant, était dû à sa crainte de perdre sa position par une attitude trop prudente après qu'il se soit déjà compromis en ne déclarant pas la grève du Conseil Suprême musulman - C'est pourquoi, outre les conflits personnels, d'ambitions qu'il l'opposaient à l'Emir Abdallah de Transjordanie, il se décida à assumer le rôle de leader, dans la révolte.

C'est une grève de 174 jours à laquelle toutes les classes participent, exceptée la grande féodalité, effrayée par l'ampleur du mouvement. Des comités de soutien apparaissent en Syrie, en Iraq, en Egypte et en Transjordanie. Des "guerrilleros" arabes s'organisent dans la montagne et participent à des déraillements de trains, au dynamitage des routes, au sabotage du pipe-line de l'Iraq Petroleum Company. La repression britannique, elle aussi, s'organise avec un renfort de troupes : renforcement de la dé-

fense juive doublant le nombre des policiers juifs avec quelques 2 700 agents suppletifs. Des mesures draconiennes sont promulguées, établissant la destruction des habitations où les rebelles étaient abrités. La loi martiale est d'une sévérité exemplaire : c'est la loi de la "Defense Rule", cinq ans de travaux forcés pour qui détient douze balles. "Elles ne sont appliquées dans toute leur vigueur nous dit Sabri GERIES⁽¹⁾, que contre les Arabes, qu'ils résident dans les territoires du gouvernement militaire ou non : l'article 125 de cette même loi est édifiant : limitation de la libre circulation, mais aussi surveillance policière, déportation, détention administrative, autorisation écrite du commandant militaire pour passer d'une zone à l'autre. Dans la pratique, il n'est pas demandé aux juifs de se munir d'une telle autorisation".

En 1938, la révolution est noyée dans le sang. D'après VON MILDENSTEIN⁽²⁾ on dénombre 40 000 tués, 50 000 blessés, 16 000 internements dans les camps de réfugiés britanniques, 20 000 arabes sont tués ou blessés. (Les lois de la "Defense Rule" édictée par les Britanniques pendant le mandat sont celles mêmes qu'a gardées l'Etat d'Israël après 1948, à l'égard des Arabes).

(1) Sabri GERIES, Les Arabes en Israël, Paris, 1969, Traduit de l'Hébreu par E.LABEL.

(2) Cité dans Les Arabes en Israël de Sabri GERIES, Op. Cit.

A titre de référence, nous avons le témoignage de Abu Omar Al Charif, ancien juge traditionnel à Hebron, rapporté par Anwar Abu Eische* : "Durant l'été 1938... un peu plus tard, les Anglais sont venus à Hébron, ils ont fait dynamiter les maisons des morts qu'ils avaient pu identifier. Ils ont arrêté tous les hommes de la ville et les ont fait passer devant des indicateurs... les Anglais ont occupé la ville pendant trois jours. Ils cherchaient nos armes, mais ils ne les ont pas trouvées. Il avaient rassemblé les habitants hors des maisons pendant qu'ils les fouillaient. Ils ont volé de l'or, des bijoux, de l'argent. Ils ont brûlé des maisons comme celle de Abdelhamid As-Sharif, et celles des familles Ouaz Ouaz et An Nazer entre autres...".

La commission royale de 1937 ("Commission Peel") créée à la suite des événements de 1936, donne lieu à un partage créant deux Etats, l'un juif (plaine d'Easdaelon, plaine côtière de Tel-Aviv, Richon le Sion et colonies de Rehovot) ; l'autre arabe (Samarie, Neguev, Tranjordanie, et une zone demeurant sous mandat : Jerusalem, Bethléem, et le port d'Haïfa): Un transfert était envisagé : 200 000 Arabes contre un contingent de 1.210 juifs. C'est un partage qui n'est accepté ni par les Arabes ne concevant pas l'amputation du

* Anwar Abu EISHE : Mémoires palestiniennes, Clancier-GUENAUD, Paris, 1982, p. 55.

territoire, ni par l'aile révisionniste sioniste qui réclame non seulement la totalité du territoire, mais aussi la Transjordanie.

Devant la menace d'un abandon de la Grande Bretagne pour leurs intérêts alors que l'Hitlérisme soulève leur indignation et accroît le ressentiment sioniste, l'Agence juive renforce l'armée et les groupes clandestins "Justiciers" s'organisent. Le terrorisme juif fait tuer, en 1938, à Haïfa 74 Arabes et en blesse 129. Ce sont des groupes de la "Haganah" qui coopèrent discrètement avec la Grande Bretagne pour l'information des réseaux de résistance : des bandes sont organisées pour opérer la nuit, formé d'un capitaine anglais et de membres de la "Haganah" nous rapporte Y. PORATH.* Celles-ci devant être entraînées pour former des commandos, la Haganah a ainsi augmenté considérablement ses réserves d'armements et de munitions.

Le livre blanc de 1939 qui était l'aboutissement de la "Commission Royale Peel" et qui préconisa une limitation de l'immigration en fonction de l'absorption du pays ainsi qu'un état que se partageraient Juifs et Arabes à égalité, donna lieu à une recrudescence de violence des organisations clandestines armées comme le groupe "Irgun" et "Stern" qui

* Y. PARATH, Palestinian Arab national movement, 1929-39, Ibid, Op. Cit. p. 240.

sont les auteurs de véritables massacres pour l'indépendance de l'Etat sioniste et l'acquisition des terres selon la théorie "qu'il n'y a pas de place pour deux peuples". Moshe GHARETT qui devait par la suite devenir premier ministre de l'Etat d'Israël déclare encore "si les Arabes quittent le pays, il nous suffira ; et si les Arabes y restent, il demeurera trop petit et misérable... et la seule solution, c'est la terre d'Israël, ou au minimum, la terre d'Israël occidentale, sans Arabes. Pas de compromis sur ce point".

5 - Acquisition clandestine de la KKL : (Keren Keyemeth Lesraël).

a) Ce radicalisme encore accru par le danger de l'Allemagne nazie, la Keren Keyemeth Lesraël n'hésite pas à détourner les lois et réglementations pour augmenter le "capital terre" et faire entrer des immigrants clandestins : le "KKL" avait réussi à acheter 275 000 dunums de terre dans une région en principe interdite, en produisant une attestation prouvant que les terres appartenaient au domaine public et ces terres furent remises au kibboutz : les propriétaires dépossédés n'ont alors d'autre recours que de demander au kibboutz de les employer sur leurs propres terres en qualité de simples manoeuvres*. Ce sont des décisions qui

* D'après le rapport "Al-Ard" adressé en 1964 au secrétaire général des Nations Unies.

sont entérinées par le programme de Baltimore de 1942 qui se déclare pour une politique totalitariste prônée par le MAPAI, avec immigration illimitée, usant d'une internationalisation du problème. ROOSEVELT est en effet pressé par le "lobby" sioniste de faire annuler les décisions du livre blanc de 1939, tandis qu'un prêt international est accordé à l'Agence juive.

b) Commission d'enquête anglo-américaine (1946)

Les USA se montrent de plus en plus favorables à l'établissement de l'Etat Juif, surtout avec l'accession de TRUMAN à la présidence. N'oublions pas en effet que les plus grandes ressources financières de l'Agence juive ont pour origine les donateurs américains. TRUMAN demande donc la création d'une commission anglo-américaine pour enquêter sur la situation en Palestine : "la Palestine est devenue un véritable camp retranché. Les premiers symptômes de cet état des choses nous sont apparus dès que nous avons franchi la frontière. De jour en jour nous nous sommes rendus compte combien la situation était explosive. Un grand nombre d'immeuble sont entourés de barbelés et protégés par d'autres moyens de défense. Nous mêmes, nous avons fait l'objet de mesures de protections spéciales de la part de la police armée et très souvent, nous avons été accompagnés par des autos blindées. Le pays tout entier est hérissé de

casernes de police.

Le nombre de personnes régulièrement employées par la police ou l'administration pénitentiaire a atteint 15 000 hommes en 1945. Ce chiffre est révélateur. Il nous explique à quoi sont dues les dépenses importantes qui constituent une lourde charge pour la population. En d'autres circonstances, ces dépenses auraient pu être consacrées au développement économique et culturel du pays.

En 1944-1945, 18.400.000 dollars ont été consacrés au maintien de l'ordre et de la légalité. Au cours du même exercice, seulement 2.200.000 dollars ont été affectés à la santé publique et 2.800.000 dollars à l'instruction civique ... Ces faits démontrent que, même du point de vue budgétaire, la Palestine est devenue une sorte d'état policier et semi-militaire.⁽¹⁾ Et elle recommande : "la délivrance immédiate de 100 000 permis d'immigration pour les victimes juives des persécutions nazies, la suppression des restrictions apportées au transfert des terres arabes aux Juifs, la prorogation du mandat jusqu'à l'établissement d'une tutelle internationale, la constitution d'un état palestinien qui ne serait ni Juif, ni arabe, mais qui serait placé sous la tutelle des Nations Unies, chargées elles-mêmes de préparer progressivement l'autonomie des deux peuples"⁽²⁾.

(1) Extrait de la "Palestine en question" Groupe d'Etudes et de Recherches ; Tome I, SNED, 1978.

(2) Extrait de "la Palestine en question", Colloque. Groupe d'études et de Recherches ; Tome I, SNED, 1978.

Elle se prononce contre tout partage du territoire qui déclencherait infailliblement une guerre entre Juifs et Arabes.

On voit donc que la Commission d'enquête anglo-américaine prend conscience elle-même de la situation socio-politique qui prévaut en Palestine, devenue un "Etat policier" ou toutes les entreprises sociales de développement et de scolarisation sont réduites au second plan. Fait-elle amende honorable ? Elle demande au contraire une augmentation de l'immigration tout en reconnaissant que le partage engendrerait infailliblement une guerre entre Juifs et Arabes.

La "ligue Arabe" créée en 1945 se propose alors de prendre des mesures concrètes contre les pays occidentaux : l'arme économique du pétrole, le boycott et une action armée. "La conférence de la Table Ronde" à laquelle seuls les Etats arabes indépendants participent, préconise un état unitaire doté d'une majorité arabe permanente avec la promesse de l'indépendance dans trois ans, avec un consentement réciproque entre Arabes et Juifs pour le transfert des terres et l'immigration, enfin un gouvernement provisoire de sept Arabes et trois Juifs ; proportion que refuse le congrès sioniste de Bâle et qui est refusée également par le gouvernement britannique qui a déjà opté pour le partage. Les violences redoublent alors répercutées par le terrorisme

de la Haganah qui assassine deux membres du gouvernement britannique.

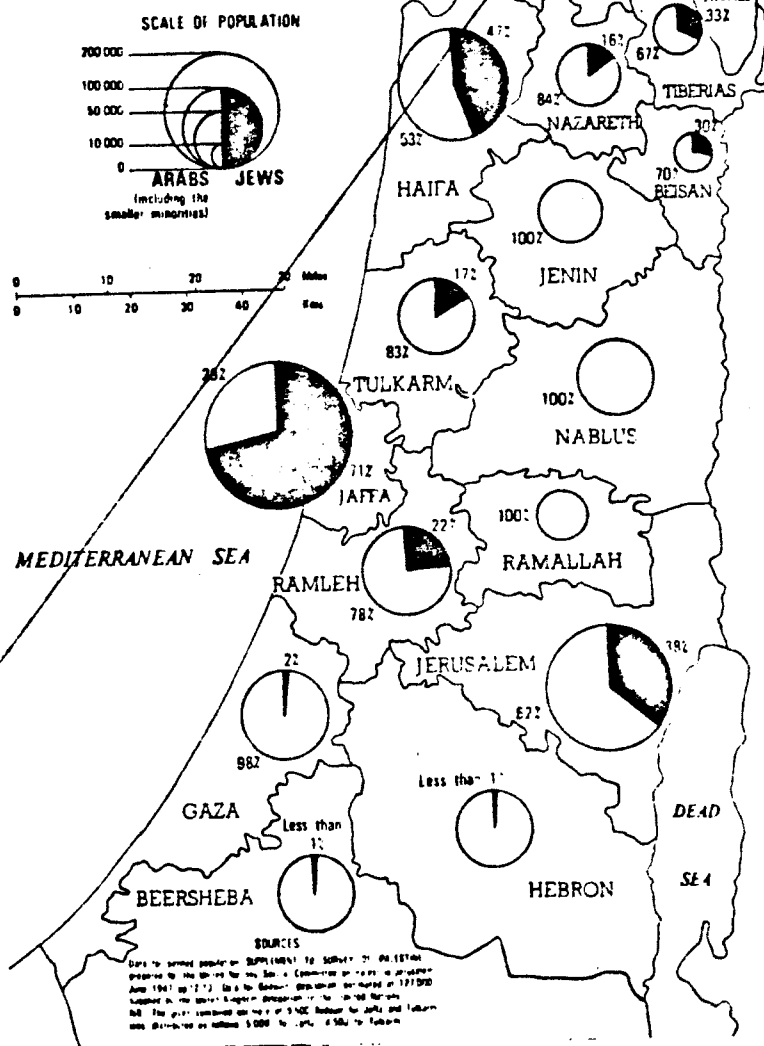
c) Quant à l'U.N.S.C.O.P., (United Nations Committee on PALESTINE), convoqué par l'Assemblée générale des Nations Unies pour un travail d'investigation sur le problème palestinien, et dont le rapport est déposé aux Nations Unies, il prône le partage en insistant sur une unité économique, tandis qu'une minorité de rapporteurs sont pour une solution fédérale : la Galilée de l'ouest devait appartenir aux Arabes, tandis que Jérusalem et Bethléem étaient supposées obtenir un statut international. Lesquelles propositions sont refusées par la Ligue arabe alors que l'"Agence Juive" se montre favorable sous réserve de quelques modifications. Le vote aux Nations Unies a eu lieu le 29 novembre 1947. La solution de partage fut adoptée par 33 voix contre 13 et 10 abstentions.

C'est alors que les Anglais décident de remettre la question palestinienne entre les mains des USA et renoncent officiellement au mandat le 17 mars 1947.

6 - Retrait britannique et déclaration d'indépendance de l'Etat d'Israël :

Alors que les actes de terrorisme sioniste pendant les dernières années du mandat se limitaient en général aux installations et au personnel du gouvernement britan-

**PARTAGE DES POPULATIONS
JUIVES ET ARABES EN 1946**
*Fac-similé de la carte établie
en 1946 par les Nations Unies
(Comité sur la question de Palestine)*



nique, les Arabes devinrent la principale cible dès que les Nations Unies avaient décidé la Partition de la Palestine le 29 novembre 1947.

En fait les sionistes n'étaient pas satisfait d'une partie seulement du territoire et ils l'ont fait savoir par un rapport au Président ROOSEVELT en 1943 exigeant : 1) un état juif souverain qui comprendrait la Palestine et probablement la Transjordanie⁽¹⁾ ; 2) un éventuel transfert de la population arabe de la Palestine en Iraq ; 3) un leadership juif pour tout le Moyen-Orient dans le domaine de développement économique et de son contrôle". "Quelques massacres bien calculés nous débarrasseront très vite d'eux, (Les Arabes)"⁽²⁾. C'est ainsi que répond un officiel juif du gouvernement de la Palestine à un officier britannique de la légion arabe du Jourdain.

C'est ainsi que prend effet le plan sioniste : "Certains habitants étaient chassés par la force des armes, d'autres furent incités à la fuite par la ruse, le mensonge ou de fausses promesses"⁽³⁾. Mais l'incident qui affecta le plus l'opinion publique internationale et qui accéléra

(1) United States : Foreign Relations of the United States 1943 : The Near East and Africa ; Washington DC, 1964 ; pp. 776 - 777, Cité par Sami HADAWI : Crime and no punishment, Palestine research Center ; Beyrouth, 1972.

(2) D'après Sir John BAGOT, GLUBB : A soldier with the Arabs, New York : Harper and Brothers, 1957, p. 81, Cité par Sami HADAWI, Crime and no punishment, Op. Cit. p. 47.

(3) Sami HADAWI : Crime and no punishment, Op. Cit. p. 48.

la fuite des Arabes dans la panique fut le massacre perpétré à Deir Yassine dans la nuit du 9-10 avril 1948 : 250 hommes, femmes et enfants furent massacrés. On leur avait donné 15 minutes pour s'abriter. Environ 700 âmes, 254 hommes, femmes et enfants furent tués et nombreux furent les corps qui furent jetés. Les femmes et les enfants qui avaient échappé au massacre furent encerclés à l'aube, transportés sur des véhicules et paradés à travers les différents secteurs de Jérusalem. La foule accueillit les victimes avec des jets de pierres et d'injures, crachant sur eux à leur passage. Ensuite les 150 femmes et enfants furent libérés près du secteur arabe de la ville et renvoyés avec un tir final de petites armes à feu. Menahem BEGIN, le leader de cette attaque de Deir Yassine, en parle de cette manière : "le massacre était non seulement justifié, mais il n'y aurait pas eu d'Etat d'Israël sans la victoire de Deir Yassine"* . "La route de Jericho est encore ouverte, fuyez de Jérusalem avant d'être tués" entendait-on dans les haut-parleurs des sionistes qui sillonnaient les rues des villes. Ce plan de terreur était froidement calculé par l'"Irgun" avec la parfaite complicité de la "Haganah" et de l'Agence juive. Un plan qui contraignait les Arabes à fuir dès les premiers jours de décembre

* Sami HADAWI : Bitter Harvest, New World Press, New York, 1967, p. 105.

1947, une fuite à laquelle se joignirent les paysans et les Bédouins.

Avant que les Anglais ne quittent le territoire le 14 mai 48, avant qu'un seul soldat des pays arabes n'entre en Palestine, et deux mois avant qu'Israël ne soit proclamé selon la résolution du partage, plusieurs attaques, occupations et expulsions eurent lieu dans le territoire réservé aux Arabes, le territoire assigné à l'Etat Juif, et dans la zone internationale de Jérusalem. Au total, pour une période de six mois, 300 000 Arabes étaient expulsés de leurs foyers et devinrent des réfugiés.

Dans un rapport publié par Yediot Ahronot (4 avril 1972) sur un jeune combattant de la "Palmach" qui, dit Yediot Ahronot, est probablement le seul témoin des rangs de l'Irgun et de Stern, qui mit par écrit ce qu'il avait vu de ses propres yeux, et qu'il expédia à Israël Galili, le chef de la Hagana : "... ils tiraient avec toutes les armes qui étaient en leur possession, et jetaient des explosifs sur les maisons. Il tiraient aussi sur toute personne qu'ils voyaient dans les maisons, y compris les femmes et les enfants, et en fait les commandants ne firent aucune tentative pour vérifier les actes hideux du massacre"*. Dans ce même rapport publié par Yediot Ahronot,

* Journal of Palestine, Studies, Mémoires, 1948, Part I, Vol 1, n° 4, "Anniversary of Deir Yassine" p. 144.

Arieh Yitzhaki, historien et chercheur, fait la liste des attaques que subirent des villages comme Bahad Esh-Sheikh (où plus de 60 personnes pour la plupart non combattants, périrent dans leurs maisons) ; le village de Sa'sa' (20 maisons furent détruites sur leurs habitants et 60 arabes furent tués, la plupart des femmes et des enfants) ; le quartier Karamon de Jérusalem (où des femmes travaillant dans le monastère de St Simon furent tuées) ; la ville de Lydda (250 arabes tués) ; le village de El-Dawayimeh, près d'Hebron dénombrait 200 victimes dont l'âge était entre 70 et 90 ans. Là où il y avait une résistance, femmes, enfants, vieillards, étaient froidement exterminés nous rapporte l'auteur.

A la suite de la proclamation d'indépendance de l'Etat d'Israël en 1948, le pouvoir mandataire passe ses pouvoirs à l'Agence juive qui s'arroge ainsi l'héritage de toutes les terres enregistrées au nom du mandat britannique. Pour ce faire elle proclame des "lois d'urgence" pour les terres en jachère et celles dont les habitants ont dû fuir - qualifiés d'"absents" - C'est ainsi qu'un autre moyen d'action pour l'expropriation des terres est mis en oeuvre : deux lois d'urgence donnent tous pouvoirs au gouvernement militaire pour déclarer certaines régions "zone close" et "zone de sécurité" ; ainsi que les "lois sur les terres en jachère".

Un document de la "Ligue israélienne des Droits de l'homme et du citoyen" rapporte : "Avec la création de l'Etat d'Israël, a commencé la série des expropriations de terres. L'Etat s'est emparé des terres qui étaient enregistrées au nom du mandat britannique et de celles des réfugiés, qualifiés par la loi d'Absents". A la suite de la publication de la réglementation sur la terre, appliquée à la fin des années cinquante, les terres faisant partie de la région n° 117 ont été expropriées. Des dizaines de milliers de dunums ont été expropriés, sur la simple présomption que ces terres, photographiées d'avion, semblaient être en jachère (c'est à dire non cultivées). La région 117 a été délimitée par des panneaux sur lesquels on pouvait lire "Surface militaire - Défense d'entrer" (Les habitants de Sakhnine se sont vu interdire l'accès à leurs terres, sous prétexte que ces terres étaient nécessaires au déploiement d'exercices militaires)". "Dans la région n° 117, il y a des terres fertiles et cultivables. On pourrait y faire pousser des tomates, des pastèques et d'autres cultures. Les terres de la région n° 9 ont également été expropriées, et cette région a également été déclarée zone militaire. Le Kibboutz Lotam s'est installé dans cette région et cultive des avocats. La politique d'expropriation des terres a transformé environ la moitié des chefs de famille en travailleurs jour-

naliers qui doivent travailler à l'extérieur de leur village"*.

* Judaïsation de la Galilée au temps des Observatoires ;
Collection "Nouvelles de l'Intérieur" ; Editions TRI,
mai 1980, p. 6.

CHAPITRE III: Le mouvement national de
libération et son rapport à l'implantation
juive... Une évolution en dents de scie.

CHAPITRE III : Le mouvement national de libération et son rapport à l'implantation juive.

Nous avons donc pu voir à travers les éléments d'explication de la première partie, quel fut le contexte historique et social de la société palestinienne et son rapport à l'implantation juive.

De quoi est faite la vie du palestinien de l'époque du Mandat hors les éléments extérieurs qui constituent sa vie quotidienne et qui sont la présence britannique, l'implantation progressive et violente de l'immigration juive, la situation économique et respective des juifs et des arabes, enfin les démarches du Mouvement national pour défendre le sol palestinien ?

A travers le mouvement national qui constitue néanmoins la représentation palestinienne au sens global du terme à travers l'évolution historique des faits, en opposition à ces forces extérieures, nous pensons pouvoir dégager certains des éléments essentiels de la vie du palestinien.

Des éléments d'explication historique ayant été donnés dans la première partie de notre travail et ce, quant aux faits sociaux qui se sont déroulés pendant la durée du Mandat britannique et jusqu'à l'abandon de celui-ci par la Grande Bretagne ; il nous a paru inutile de les relater à nouveau dans ce chapitre, et nous nous sommes attachés ici à étudier le Mouvement National Palestinien sous l'angle de ses préoccupations internes, à savoir ses prises

de position pour le pouvoir et par rapport à l'implantation juive sur la terre palestinienne. En effet, ayant à traiter ici de la dynamique interne de la société palestinienne, on décide d'arrêter notre étude en 1948 sans nous étendre plus longuement sur la guerre des Etats arabes car, comme nous le verrons, le Mouvement national perd son identité et son indépendance dès l'entrée en scène des autres pays arabes de la région.

Le mouvement national palestinien et son rapport à l'implantation juive :

Face à la politique d'implantation juive caractérisée par les achats des terres palestiniennes et par le recours à la violence des armées de la Haganah et de l'Irgun, on observe du côté du mouvement national de libération une évolution significative en "dents de scie" et en trois temps ou périodes : jusqu'en 1928, le mouvement national palestinien se trouvait être l'arène exclusive de querelles de factions entre les différents leaders pour le monopole du pouvoir et ce, essentiellement entre les mains d'une classe féodale auprès de laquelle les différents mouvements populaires, intellectuels, étudiants ou paysans n'avaient pratiquement aucun crédit. A partir de 1930, on perçoit une crise de conscience chez les leaders

du mouvement national alimentée par les révoltes populaires et les exigences d'une nouvelle catégorie de Jeunes intellectuels. La terre devient le centre du problème et plusieurs organisations sont instituées pour la sauvegarde de la "mère patrie", ainsi que des comités nationaux qui vont soutenir et organiser la révolte et la grève de 1936 sous le commandement de Amin El-Husseyni*. Ainsi c'est jusqu'en 1938, environ que l'on assiste à une révolte qui atteint une activité maximale à l'égard de l'implantation juive et de la politique britannique en Palestine.

Après 1939, environ, on observe un déclin du mouvement national, paralysé par l'armée britannique qui déploie toutes ses forces, et sclérosé par une direction du mouvement ici et là déficiente, marquée par un certain opportunisme. Il continuera de stagner malgré la création de la Ligue des Etats Arabes, en 1945.

1 - Position du mouvement national jusqu'en 1928 :

Cette première période est caractérisée par des querelles de factions et des intérêts de pouvoirs. On perçoit trois forces en conflit : les Nashashibi ("parti national arabe" puis Parti de la "Défense nationale"), les

* Amin El Husseyni : chef du Conseil Suprême Musulman sous le Mandat.

Husseyni ("Parti arabe palestinien") ; enfin le peuple des villes et des campagnes.

a) Influence des clans et querelles de factions :

Les conflits inter-claniques suivent le mouvement national par des dissensions se plaçant au niveau des intérêts des grandes familles, intérêts d'influences et financiers : les Husseyni avaient obtenu de vastes parcelles de terre dans le sud de la Palestine, leur permettant de devenir l'un des clans le plus puissant dans la région pendant le XIXème siècle : parmi les 13 maires arabes de Jérusalem entre l'incorporation de la ville en 1864 et l'explosion de la première guerre mondiale, six furent des Husseynis. A l'époque de l'occupation britannique du pays, ce poste fut occupé par Musa Kazim Pasha al Husseyni (1850-1934). Quand il fut démis de ses fonctions de maire de Jérusalem en avril 1920, à cause de son engagement à une manifestation nationaliste clandestine, Musa Kazim, consacra tout son temps au mouvement national. Il présida l'Executif Arabe et les nombreux Congrès, devint le porte-parole reconnu des Associations chrétiennes et musulmanes et pris la tête des délégations Arabes à l'étranger. L'influence du clan fu renforcée encore par le contrôle qu'elle exerçait sur les affaires religieuses de la communauté musulmane, ce qu'elle acquit à travers Al-Kadj Amin El Husseyni et ses partisans qui étaient collectivement

regroupés en conseils. Les clans musulmans rivaux renâ-
claient à la concentration du pouvoir entre les mains des
Husseynis. Dès 1922, ils forment une opposition nationaliste,
dirigée par Raghib Bey al-Nashshibi, le successeur de Musa
Kazim Pasha au poste de maire de Jérusalem. Bien que, Raghib
Bey fut le premier membre de son clan à détenir cette fonc-
tion, les Nashashibi avaient amassé une grande richesse
dans les dernières années du XIXème siècle et devinrent les
concurrents des Husseynis même sous le régime turc. Raghib
Bey ne parvint pas à obtenir pour ses successeurs les postes
de Mufti de Jérusalem en 1921 et la présidence du Conseil
suprême musulman au début de l'année suivante. Il rassembla
autour de lui de nombreux autres maires arabes, l'aristocra-
tie terrienne, et des commerçants aisés, qui fondèrent les
sociétés musulmanes nationales dans les villes arabes en
guise de contre-poids aux associations de musulmans-chré-
tiens. La première occasion pour discréditer les Husseynis
eut lieu en automne 1923, après que le Conseil de la ligue
des Nations ait ratifié le mandat sur la Palestine. Dépen-
dant de l'Administration britannique pour l'influence poli-
tique, l'opposition dirigée par les Nashshibi adopta une
attitude conciliante envers le gouvernement. Ils espéraient
par là détruire la position des Husseynis et résister au
sionisme plus efficacement à travers les structures du man-
dat. Pour accomplir ces objectifs, ils établirent le "Parti

national" en novembre 1923, et créèrent même des partis de paysans dans le monde rural.

Ces deux protagonistes furent donc en conflit pour la direction politique et pendant presque cinq ans, le mouvement national passe par une période de querelles de clochers. Les objectifs nationalistes furent ignorés. Même les groupes nationalistes disparurent, laissant seulement les conseillers de Al Hadj Amin et l'opposition de Raghib Bey : les deux factions organisèrent leurs adhérents sur la base des principes semi-féodaux qui avaient été établis dans la société arabe palestinienne pendant des siècles. Ils se consacrèrent à l'extension, à travers toute la communauté, de leurs alliances avec les familles possédantes et influentes, car elles-mêmes régissaient les structures clanniques rurales. L'aristocratie terrienne, en optant pour les Husseynis ou les Nashashibis était encouragée en partie par la protection reçue et la perspective de renforcer son prestige, et en partie par les alignements clanniques datant depuis la première période des conquêtes islamiques.

Pendant cette période intérimaire, l'opposition gagna temporairement, comme il est attesté par ses victoires aux élections du Conseil municipal de 1927-28. Mais les Nashashibi avaient précédemment échoué à destabiliser les projets des Husseyni du Conseil Suprême musulman quand la

première élection gardiennale de 1926 fut déclarée nulle. L'instrument politico-religieux était par conséquent laissé intact. Quand le mouvement national reprit de l'intérêt et que les deux factions s'accordèrent pour participer au 7ème congrès arabe de la Palestine à Jérusalem en juin 1928, les conseils purent à nouveau défaire l'opposition.

Les partis politiques en Palestine n'étaient pas vraiment des partis politiques au sens occidental du terme, selon PARATH Y.⁽¹⁾, ils étaient essentiellement des factions car ils ne pouvaient constitutionnellement s'organiser pour une victoire finale. Dans les Etats arabes voisins où on avait obtenu des formes démocratiques, les partis étaient organisés pour des objectifs électoraux. Quand leurs candidats représentaient un nombre suffisant, ils pouvaient se faire représenter au gouvernement et avaient une voix dans l'agencement des lois. Mais en Palestine, le Mouvement national était devenu le champ principal de la politique arabe : le but des partis politiques arabes était par conséquent de gagner le contrôle sur le mouvement national, et le mouvement national n'avait aucune constitution écrite⁽²⁾.

(1) PARATH Y. : The palestinian arab national movement, 1929-39, Franckass, London, 1974.

(2) J.C. HUREWITZ : The struggle for Palestine, N.Y., 1976, Shoken books ; pp. 55, 61.

En fait on peut se rendre compte que toutes les démarches des différents congrès n'ont servi qu'à freiner les révoltes populaires arabes, ne poursuivant que des intérêts personnels et politiques (l'Exécutif arabe et le leadership arabe de Jérusalem en sont un bon exemple) quitte à coopérer avec la police et l'Administration britannique : PORATH Y.* rapporte que lors du 3ème congrès à Haïfa le 13 décembre 1920, où 37 délégués étaient présents - le congrès dura 6 jours - on mit l'accent sur l'unité chrétienne et musulmane et quant à l'attitude à l'égard de la Grande Bretagne, la forme du régime qu'elle allait établir et la Déclaration Balfour, Al-Fārūki, au cours des débats, insista sur le fait que les Arabes ne se posaient pas en adversaires du gouvernement ! Au cours de l'émeute de 1919-20, l'Exécutif arabe et le Conseil Suprême musulman se dissocièrent des participants et l'important leader Sheikh Sulayman Al Tāji al Fārūqi, le promoteur du 3ème congrès palestinien à Haïfa publia un appel aux villageois dans lequel il proclama qu'il n'y avait que mensonges dans les rumeurs disant que des atrocités étaient commises contre des compatriotes à Jaffa et les exhorta à la paix et à la patience. (Le leadership arabe fut heureux que la police dispersât une émeute de jeunes extrémistes

* PORATH Y. : The emergence of the palestinian arab national movement 1918-1929, Frankcass, London, 1974, pp. 108, 131.

en 1921)). En outre, le leadership arabe croyait sincèrement à la bonne volonté de certains politiciens britanniques pro-arabes qui profitèrent de leur grande influence sur celui-ci, et réussirent à l'encourager à refreiner ces émeutes. L'Exécutif arabe en prit acte au moins jusqu'en 1923, espérant un changement de la Déclaration Balfour, et cita donc cet appel au calme et à l'ordre dans la presse et à la radio.

b) Importance du lignage et prédominance de la classe féodale sur les partis de classe populaires ou intellectuels :

Comme on a pu le voir, la politique est un enjeu de puissance entre les grandes familles, caractérisées par le nom, le pouvoir et la richesse qu'elles représentent. Le Mufti de Jérusalem⁽¹⁾ détenait les pouvoirs religieux d'une longue ascendance de "Ulémas"⁽²⁾ : au début du XVII^e siècle le Mufti de Jérusalem était Abd-al-Quādir Ibn Karim Al-Dim al-Wafa'i Al Husseyni. Il mourut sans laisser d'enfants et le poste échappa des mains de la famille. Cependant comme la fille de ce dernier, Dunyā, se maria à l'Imam de la mosquée d'Al-Aqsā, ses descendants purent reprendre leur lignage et leur titre d'Al-Hussayni, désigné par le

(1) Hadj Amin El Hussayni

(2) Ulémas : savants religieux.

terme "Ashrāf" ou noble*.

Il est généralement accepté en Islam que le lignage "Sharifi" ne passe pas aux descendants de fille de "Sharif" qui épouse un roturier, mais il y a cependant des cas où les descendants de tels mariages continuent tout de même à se considérer comme "Ashrāf" ou nobles.

La famille des Husseyni bénéficiait d'une très haute estime et était considérée comme celle qui allait perpétuer l'élite sociale d'où émergeraient les Muftis qui régiraient tout le Croissant fertile. Le Mufti était un membre d'une famille de notables de la ville, baignée dans une longue tradition de culture musulmane. Ces familles étaient généralement d'origine noble et pendant le XVIIIème siècle, elles se constituèrent en facteur dominant dans la vie sociale et économique de l'Empire : sous l'Empire ottoman, les Arabes, pour autant qu'ils fussent musulmans, bénéficiaient des mêmes droits que les Turcs. Les plus hautes carrières de l'Etat, militaires autant que civiles, s'ouvraient aux Arabes. Globalement donc, et mises à part les revendications très nuancées et faisant le jeu du gouvernement britannique, le mouvement national jusqu'aux environs de 1928 n'est qu'un rapport de forces clanniques méprisant les émeutes paysannes qu'il dirige à son gré comme on l'a vu plus haut. La démarche dénote un certain opportunisme : les leaders musulmans qui avaient donc obtenu

* PORATH Y. : The emergence of the national arab movement, 1818-1929, Ibid Op. Cit. p. 184.

des offices importants sous le régime ottoman prônaient l'intégrité et l'Unité de l'Empire ottoman musulman qu'ils défendaient. Une fois ce dernier tombé, on les verra devenir nationalistes en ce qu'ils désiraient protéger les acquis et les privilèges de la hiérarchie religieuse dominante qu'ils espèrent voir glorifier dans un vaste état arabe indépendant. Les masses laborieuses palestiniennes, salariés ou petits paysans oscilleront entre le clan Nashashibi et le clan Husseyni. Elles exerceront pourtant une poussée de base en 1936, sans pour autant réussir à faire naître un front national palestinien uni.

Les principales factions se groupent donc autour de notables. La direction de ses mouvements était arrangée par les leaders eux-mêmes, sans élections, sans congrès élus ni représentants. La participation se faisait au nom des liens de famille, à savoir les deux plus importantes : les husseyni et les Nashshibi, les premiers plus dominants que les seconds. Ces groupes devinrent respectivement le "Groupe de la Palestine arabe" et celui de la "Défense nationale" (plus pro-britannique). Leur opposition au mandat était minime, en fait pratiquement inexistante jusqu'au début des années 30, et l'opposition qui apparut contre le Mandat fut le produit des implications sionistes. Une opposition à l'hégémonie de Jérusalem (leadership de Jérusalem) se crée à travers des "partis agricoles" dirigés

par des Sheikhs ruraux, et la famille TAMIMI qui s'opposait au pouvoir du Conseil Suprême musulman sur toutes les affaires religieuses. Ces partis étaient encouragés et aidés par les sionistes qui voulaient établir une organisation arabe en opposition à l'Exécutif arabe. "Ces partis agricoles" apparurent à Nazareth, Naplouse et Hébron (1924). Ces partis étaient le fruit de l'amertume des Sheikhs villageois qui dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle avaient perdu leur grandeur et se virent évincés par l'élite urbaine. Et quand l'élite urbaine s'identifia peu à peu au Nationalisme arabe palestinien, expression concrète de l'anti-sionisme, ses rivaux commencèrent à pencher pour la position inverse. En 1920, ils signèrent même des pétitions supportant l'immigration sioniste.

C'était en fait l'expression d'une protestation contre les leaders urbains du mouvement national qui n'étaient autres que ces usuriers qui appauvrissaient le paysan, ^{et} l'endettaient. Les institutions réclamaient une coopération avec le gouvernement sur la base de la Constitution, la sauvegarde des droits des Musulmans par rapport aux "Awqāf" ⁽¹⁾, l'égalité entre l'élément urbain, et l'élément rural et une série d'amendements à la situation des villageois : l'annulation de la taxe "ushūr", ⁽²⁾ l'éta-

(1) "Awqāf" : terres appartenant au domaine religieux

(2) Impôt agricole sur la récolte annuelle : environ 1/10

blissement d'une banque pour le crédit agricole et des améliorations de l'Education.

2 - Position du mouvement national après 1930 :

a) Prise de conscience :

Donc pendant la deuxième moitié de l'année 1925, ce combat entre les deux factions principales (Husseyini et Nashashibi) devint l'objectif politique central de chacun. Et bien que cette période fût celle d'une immigration galopante de la part des Juifs, on ne prêtait pratiquement pas attention au phénomène, nous dit PARATH Y.* tous les regards étaient braqués sur la direction du Conseil Suprême musulman. Et dès que survinrent les émeutes d'août 1929, le camp des Husseynis apparut comme l'alternative et parfois même, les forces opposées au camp traditionnel s'alignèrent derrière l'Exécutif arabe.

Le problème de la terre n'a commencé à inquiéter les leaders du mouvement national qu'à partir des années 1928 et suivantes. Leur réveil fut douloureux au moment où ils s'aperçurent de la qualité de la terre vendue et du nombre des paysans et des personnes laissées sans terre. En fait, bien avant la première guerre mondiale, les Arabes palestiniens étaient avertis des achats de terre juifs, s'y opposèrent et demandèrent que ces achats ne soient plus au-

* PARATH Y. : The emergence of the national Arab movement, 1918-1929, Ibid Op. Cit. p. 243.

torisés. Cependant, pendant la guerre elle-même (1er guerre mondiale) il n'y eut pas de transactions sur la terre à partir du moment où la communauté juive de Palestine n'avait pas en sa possession suffisamment de ressources pour effectuer des achats de terre. Cette cessation des ventes ou du moins l'arrêt de l'enregistrement des actes de propriété continua pendant l'Administration militaire jusque vers 1920, car les autorités militaires interdisaient toute transaction et ne réouvrirent pas les registres des terres qui avaient été fermés au moment du retrait ottoman de la Palestine. C'est pourquoi la question de la terre ne devint pas à cette période le problème essentiel pour le mouvement national palestinien naissant. Certains porte-parole arabes s'opposèrent sporadiquement à cette vente de terre aux Juifs, ou discutèrent des moyens à employer pour cesser ces ventes. Le 3ème (décembre 1920) et 4ème congrès (mai 1921) arabes palestiniens ne débataient pas de cette question et ne passèrent aucune résolution la concernant. Cette attitude passive changera quelque peu au cours du 5ème congrès en août 1922 : en 1921, il y eu une augmentation considérable des achats de terre par les Juifs à partir du moment où les transactions qui se faisaient précédemment étaient à présent enregistrées dans les registres de la terre et étaient connus du public (Voir tableau). Un des délégués attira l'attention du con-

grès sur ce problème et demanda qu'un rapport spécial sur la question de la terre fût préparé par le Congrès. D'autres attirèrent l'attention du Congrès sur les tentatives sionistes de faire des transactions sur les terres "mushā" (terres appartenant à la collectivité) du village de Zaytā près de Tūlkarm. Trois autres délégués suggèrent que chacun des délégués au Congrès fasse le voeu de s'abstenir de vendre "même un pied de terre aux Juifs". Malgré ces propositions, le congrès n'adopta aucune décision claire, hormis celle de former un comité pour étudier la question du transfert de la terre aux Juifs. Il apparaît qu'à ce stade, les Palestiniens arabes n'étaient pas réellement alarmés par les achats de terre juifs et qu'ils préféraient concentrer leurs efforts essentiellement sur les questions du Mandat, de la Déclaration Balfour et de l'immigration. Quant en 1925 il y eut une augmentation importante en achats de terre par rapport aux années précédentes, il n'y eut pas de réaction politique organisée, exceptés quelques articles dans la presse. Pendant les années 1924 à 1927, le mouvement national palestinien était profondément divisé et montra peu de signes de son existence. En outre, en 1926 et 1927, l'Entreprise sioniste en Palestine passait par une grave crise économique et ses bases s'en trouvèrent perturbées. Les Arabes ne virent donc là aucun danger aux ventes de terres aux Juifs puisque certaines de ces terres étaient alors revendues aux Arabes à des prix très réduits,

par comparaison aux prix payés par les Juifs. Tout ce processus était considéré comme bénéfique par les Arabes, puisque les énormes sommes prises pour ces terres avaient été pour la plupart réutilisées pour acheter des terres agricoles dans les villages. Le 7ème congrès en juin 1928, ne discute pas non plus de cette question et ne passe aucune résolution concernant ce problème.

Cette indifférence, qui persista jusque vers la fin des années 1920, fut dès 1929, remplacée par une appréhension croissante qui atteignit son paroxysme vers la moitié des années 1930. Ce changement réside dans la différence de qualité des terres achetées par les Juifs. En effet, si jusqu'en 1928, la plupart des terres achetées étaient en jachère et détenues par des familles syriennes ou libanaises, depuis cette année-là, un pourcentage croissant des terres que les juifs acquéraient étaient achetées à des propriétaires locaux et étaient généralement cultivées.

(Voir tableau page suivante)

Provenance de la propriété juive des premiers acheteurs⁽¹⁾

Période d'achat	Total des achats	Achats provenant de gros propriétaires non palestiniens	Achats provenant de gros propriétaires palestiniens	Achats de provenance diverse	Achats de provenance paysanne
DUNAMS	dunams ⁽²⁾	dunams %	dunams %	dunams %	dunams %
1878 - 90	67 073		18 809 28	48 264 72	
1891 - 1900	60 218	23 901 39,7	3 678 6,1	6 898 11,5	25,741 427
1901 - 1914	118 290	37 428 31,6	39 928 33,8	35 839 30,3	5095 4,3
1920 - 1922	103 137	77 794 75,4	21 443 20,8		3900 3,8
1923 - 1927	199 678	171 706 86,0	24 712 12,4		3260 1,6
1928 - 1932	92 432	42 038 45,5	33 454 36,2		16940 18,3
1933 - 1936	41 150	6 107 14,9	25 778 62,7		9265 22,5
	681 978	358 974 52,6	167 802 24,6	91 001 13,4	64201 9,4

Si on regarde également les statistiques concernant les achats de terres par région, en 1930-1935, on s'aperçoit que les pourcentages les plus importants ont lieu particulièrement sur les plaines côtières ^{montagneuses} les plus riches et que dans les régions montagneuses elles sont pratiquement inexistantes :

(1) Statistiques tirées de PORATH Y. : "Palestinian Arab National movement, 1929-1939", Frankcass London, 1974, pp. 83, 84.

(2) 1 dunam = 1 hectare

	1930	1931	1932	1933	1934	janv avril 1935	total	%
<u>Plaine côtière</u>	16 894	14 440	14 196	14 436	44 227	7 595	111 988	61,6
Jaffa	4 538	4 736	2 460	9 149	7 166	4 145	32 194	17,7
Gaza	116	4 628	50	1 473	3 813	380	10 460	5,7
Haïfa	1 733	168	103 ⁽¹⁾	1 119	22 810	2 333	28 057	15,4
Acre	115	-	170 ⁽¹⁾	21	8 115	195	8 276	4,6
Tulkarm	10 392	4 911	11 959	2 674	2 523	542	33 001	18,2
<u>Vallée de Jez- reel</u>	573	764	2 830	8 691	1 860	3 523	18 241	10,0
Nazareth	473	754	2 141	8 058	1 860	3 376	16 762	9,2
Jenin	-	10	689	633	-	147	1 479	0,8
<u>Vallée du Jourdain</u>	1 089	2 823	1 722	8 498	10 354	7 701	32 187	17,7
Beisan	353	1 972	1 712	5 233	5 649	7 540	22 459	12,4
Tiberias	736	851	10	3 265	4 705	161	9 728	5,3
<u>Régions monta- gneuses</u>	810	550	145	314	1 871	1 608	5 298	3,0
Safed	730	97	-	14	44	152	1 037	0,6
Naplouse	-	289	-	-	-	-	289	0,2
Jérusalem	80	164	145	300	1 503	779	2 971	1,6
Hebron	-	-	-	-	324	677	1 001	0,6
<u>Bersheba (Neguev)</u>	-	8	-	5 053	3 602	5 120	13 783	7,7

Statistiques tirées de PORATH Y.⁽²⁾

Régions (1) Dans ces régions la somme totale des terres vendues par les Juifs excédait le montant de leurs achats.

(2) PORATH Y., Palestinian national movement, 1929-1939, Ibid Op. Cit. p. 85.

Cette nouvelle situation entraîna un nombre croissant de désaccords avec les anciens cultivateurs de ces terres et conduisit naturellement à une grande inquiétude dans toute la population. Pendant les différents meetings qui se tinrent à la fin de 1929 quant à la question des droits des musulmans aux Mur des lamentations, la question de la terre fut aussi soulevée et les personnes qui assistèrent à ce meeting firent le serment de sauvegarder les terres, de les garder entre des mains arabes, et de ne pas les vendre aux Juifs que ce soit directement ou indirectement, enfin de ne pas agir comme intermédiaire pour la vente des terres.

b) Mise en place des institutions de sauvegarde de la terre palestinienne :

Et l'Exécutif Arabe commença également à s'inquiéter : on convoqua un comité spécial pour discuter du problème, qui conclut que l'éducation interne et l'endoctrinement ne suffiraient pas et qu'on exercerait des pressions sur le gouvernement pour introduire une interdiction légale du transfert des terres. Et, effectivement, l'exécutif arabe télégraphia au gouvernement pour demander cette interdiction. Cette demande qui avait été faite pour la première fois, devint un des fers de lance du Mouvement National palestinien jusqu'à son presque définitif accomplissement par le "White paper" de 1939 et les "Réglementations sur

les terres" de 1940 qui s'ensuivirent. On invoqua l'Article 6 du Mandat qui demandait au gouvernement de Palestine d'assurer que "les droits et la situation des autres parties de la population ne soient pas lésés". On répéta maintes fois qu'il n'y avait pas suffisamment de terres pour la population arabe croissante et pour les immigrants juifs. On cita les statistiques de Sir John Hope SIMPSON comme preuve. Enfin, les achats de terres par les Juifs entraîneraient nécessairement l'éviction des Arabes et la création d'une classe d'Arabes sans terre. On déploya de grands efforts pour convaincre le public de ne pas vendre de terre aux juifs. Et contrairement aux années précédentes, les leaders du Mouvement National réalisèrent que la solution du problème était en partie entre les mains des palestiniens arabes eux-mêmes : Dès 1930 et plus tard, la presse arabe de Palestine consacra un grand nombre de ses pages à cette question : On expliquait les dangers de la vente, des cas de vente étaient exposés et ceux qui rejetaient des offres alléchantes pour leurs terres étaient félicités. Dans cette campagne, il était expliqué au public que la mère-patrie appartenait à la population toute entière, "même si son entière majorité ne possédait pas un hectare de cette terre". On considérait enfin le problème de la terre comme une question vitale, et non moins inquiétant que celui de l'immigration. Des démarches plus directes

furent entreprises et les membres de l'Exécutif arabe et des Conseils locaux dépouillèrent régulièrement les registres des terres pour rassembler des informations sur les transactions potentielles. Pour ce qui concernait les terres "Mushā"^{*}, ces activistes encouragèrent certains des propriétaires organisés en collectivité à s'opposer à la vente et ainsi à bloquer toute la transaction. Les Sheiks Bédouins^u furent incité à signer des déclarations à l'encontre de certains Sheikhs qui avaient vendu des terres de telle sorte que les derniers annulent la vente. Et quand les ventes s'étendirent encore en 1930, des émissaires furent dépêchés dans les villages pour expliquer aux paysans directement le danger de la vente des terres aux juifs et les conséquences désastreuses qui pouvaient en découler pour le pays.

En 1932-33, le "Fond National palestinien" qui représentait le fond principal sur lequel reposait le mouvement national, se transforma peu à peu en une Compagnie acheteuse de terres au nom de l'Exécutif arabe. Le public fut informé vers la fin de 1932 que le fond national formait une compagnie qui devait s'appeler "la compagnie arabe pour le secours des terres de Palestine". Le capital amassé était divisé en 10 000 parts de 1 Livre palestinienne cha-

* Terre "Mushā" : terre communale.

cune et les dix premières parts étaient alouées aux membres de l'office du "Fond National". Le public était invité à acheter les parts restantes, et les premières réponses furent positives. On incita également les villageois à faire de leurs terres "mulk"⁽¹⁾, des terres "waqf"⁽²⁾ car ces dernières ne pouvaient être vendues aux Juifs puisqu'elles étaient sous le contrôle du Conseil Suprême musulman ou de la Cour "Sharī'a"⁽³⁾. Une organisation spéciale de "Ulamas" appelée "Al-Hidayah al-Islamiyyah" fut établie pour surveiller les personnes qui pouvaient vendre leur terre aux Juifs. Cette organisation s'établit dans différents endroits et publia des tracts contre les ventes de terres.

Cette campagne perdit de sa vigueur vers 1935, et le Conseil Suprême ne parvint pas à la raviver. Les ventes de terre continuèrent à la grande inquiétude de la communauté palestinienne.

c) Le Mufti et son parti, tente de reprendre en charge le mouvement nationaliste et la grève de 1936 :

On verra que divers facteurs tant politiques qu'économiques, vont l'amener, sous la pression populaire, à déterminer sa position face au gouvernement britannique, et

(1) "Mulk" : bien privé

(2) "Waqf" : bien religieux

(3) "Sharī'a" : Cour de justice musulmane

face au peuple palestinien.

Le Mufti, jusque là, avait ménagé le gouvernement britannique par crainte de perdre ses fonctions et son pouvoir menacé par les réformes d'ordre financier exercé sur le Conseil Suprême musulman à travers un contrôle plus strict. En effet l'année 1930 fut marqué par un désastre agricole et le gouvernement décida d'y pallier par une baisse de 30 % sur les taxes, ce qui signifiait une sévère réduction des revenus du Conseil Suprême musulman qui, sans les avances au gouvernement et de la banque arabe aurait fait banqueroute. En retour, le Conseil Suprême musulman devait réduire ses dépenses, mettre ses comptes à la disposition d'un conseiller désigné par le gouvernement, et soumettre ses frais annuels au Haut Commissaire pour information. D'autre part, Wauchope, le Haut Commissaire institua des pensions pour les "Qādis" de façon à ce qu'ils n'aient plus de réelle autorité sur la question cruciale de leur nomination ou de leur renvoi. C'est pourquoi Amin El-Husseini fut assez prudent à l'égard du gouvernement et ne donna pas son accord pour les manifestations anti-gouvernementales qui devaient avoir lieu en janvier 1934. En fait il jouait sur deux pôles : il ne voulait pas se prêter à la critique des Istiqlalists (du parti de l'Istiqlāl crée en 1932) et tout en ne se prêtant pas aux manifestations de 1934, il encouragea les jeunes radicaux, in-

quiets de son attitude imprécise dans ces termes : ".... je veux que vous sachiez que je suis au courant de votre action, et que votre succès est mon plus cher désir. Vous pouvez compter sur mon soutien dans la mesure où personne que vous même n'est au courant"*.

Tandis que la position du Mufti était consolidé comme celle du plus grand leader arabe-palestinien - aux dépens des membres de l'Exécutif arabe - une nouvelle et jeune génération de politiciens émergeait et le pressait de prendre des positions plus franches en public. En fait après la "lettre noire" ou Mac Donald Letter (voir chronique) de 1930, de nombreuses associations commencèrent à contester l'action trop modérée de l'Exécutif arabe. Cette jeunesse radicale se présentait comme une force politique indépendante bien que certains d'entre eux aient été les fils des notables palestiniens qui en 1920 avaient eu des contacts amicaux avec les Juifs.

D'autres associations virent le jour en 1930, et l'une d'entre elles, l'Association des jeunes arabes" ("Jam'yyat al-Shubban al-Arab") condamne fortement le leadership des notables "qui ne défendait pas le patrimoine arabe et qui bradait des parcelles de la patrie aux mains de l'ennemi". " Le Comité du congrès de Naplouse" élu en

* PARAH Y. The palestinian arab national movement, 1929-1939, Franklass, London, 1974, p. 118.

1931 à Naplouse convoqua un meeting de protestation à Naplouse sous les hospices de l'"Association patriotique arabe", manifestation à laquelle les membres de l'Exécutif arabe refusèrent de participer.

Il semble que lors de toutes ces manifestations, on chercha expressément à exclure le camp des Jérusalémites, à savoir les grands leaders arabes de Jérusalem, et que par là on montrait une certaine lassitude des longues querelles inter-familiales qui avaient prévalu jusque là. Ainsi étaient convoqué essentiellement des gens de Naplouse, Jenin ou Tulkārm. Cette prise de position exprimait clairement un refus du traditionnel leadership de Jérusalem. Au 4 janvier 1932, quand le 1er "Congrès National de la jeunesse arabe" se réunit, Jamal al-Husseyni et Fakhri al Nashashibi furent exclus pour diminuer les risques de frictions inter-claniques, et établit ses quartiers généraux à Jaffa.

L'une des entreprises importantes de ce congrès de la jeunesse fut de prendre une part active au développement d'une organisation indépendante et nationaliste de Boy-scout arabes qui devaient plus tard effectuer des patrouilles défensives sur les côtes, contre l'immigration juive. Quant à l'"Istiqlāl", le parti de l'Indépendance, il prônait une organisation pan-arabique : indivisibilité des pays arabes, le refus de toute politique régionale ou locale, et

objection à toute forme d'impérialisme (-Traité du Congrès islamique de décembre 1931 à Jérusalem rassemblant les palestiniens qui soutenaient le régime de Façal à Damas, et les Syriens). Un comité fut élu, appelant à la participation iraquienne ainsi qu'à la participation égyptienne du parti "Wafd". Et outre la position politique du parti (pan-arabique), l'une de ses aspirations premières était d'éloigner le plus possible les "politiques personnelles" qui avaient déchiré le mouvement national, et l'avaient paralysé par ses divisions internes. Le parti composé pour la plupart d'une classe intellectuelle (Directeurs de banques, experts financiers, journalistes, enseignants et médecins) qui ne bénéficiait pas du support des grandes familles palestiniennes et plus particulièrement de celles de Jérusalem, entama des manifestes dans lesquels le gouvernement était attaqué, mais aussi ses collaborateurs arabes, et notamment Amin Al-Husseyni, le président du Conseil Suprême. Le parti de l'Istiqlal ne survécut pas à la violence de Amin El Husseyni en 1933, ni à ses divergences entre pro-Hachemites et pro-Séoudiens, ni à ses problèmes financiers. Mais l'attitude anti-britannique et pan-arabe fut reprise par le parti des Husseyni en 1935.

Il faut rappeler qu'en 1935, l'immigration juive avait atteint des records encore jamais égalés (65 000 juifs) et l'achat des terres par les juifs s'élevait à 73 000 dunams (voir statistiques de PORATH Y. Cf. p. 129). Econo-

miquement, la Palestine subissait les retombées des sanctions prises par le gouvernement britannique contre l'Italie entrée en guerre, et traversait une grave crise économique. Les banques étaient en faillite et exerçaient une pression contre leurs créditeurs et les clients tentaient de retirer leur argent. Enfin de nombreuses petites entreprises firent faillite, ajoutant le nombre de leurs employés au nombre croissant de chômeurs cette année-là. Cette atmosphère de tension finit par changer l'attitude politique des partis qui s'activèrent. Les leaders des cinq partis arabes* (excepté l'Istiqlal) soumirent un mémorandum au Haut Commissaire du gouvernement le 25 novembre 1935 :

- a) l'arrêt immédiat de l'immigration juive,
- b) l'interdiction de la vente des terres arabes aux juifs,
- c) l'établissement d'un gouvernement démocratique dans le pays en accord avec les termes du traité de la Ligue des Nations et en exécution de l'article 2 du mandat de la Palestine (demandant le développement d'institutions autonomes).

Le Haut Commissaire fut prévenu par les leaders arabes qu'ils ne répondraient pas du peuple s'ils devaient recevoir une réponse négative. Le Haut Commissaire répliqua par la demande d'un examen de l'immigration juive : savoir si les 60 000 immigrants n'excédaient pas les capacités

* Parti palestinien national arabe, Parti de la Défense National arabe palestinien, parti communiste.

d'absorption, approuva la législation proposée pour limiter le droit des propriétaires de vendre des terres de "subsistance", et enfin l'établissement immédiat d'un conseil législatif en Palestine. Les jeunes radicaux et les Istiqlalists réclamaient quant à eux une action rapide, l'adoption de mesures plus radicales, ainsi que la désobéissance civile. La grève était décidée pour le 26 octobre 1936 après avoir soumis ce mémorandum. Et il est vrai que la grève réunit les partis en une organisation plus stable nommée la "coalition des partis", sous la pression populaire activée par le parti de l'"Istiqlāl". Cette "coalition des partis" devint l'autorité suprême du mouvement national tout en observant les instructions du Haut Comité arabe. La grève regroupa d'abord les transports, ensuite les commerçants et les dockers. Le péril économique de la grève encouru par les arabes palestiniens était tel que les ouvriers du port de Haïfa ne se mirent en grève que sous la menace et les intimidations. Quant aux paysans, leur participation fut pratiquement nulle : leurs pertes avaient été plus graves et malgré les pressions dont ils furent l'objet, on ne songea pas à arrêter leur travail, mettant ainsi en danger les masses palestiniennes toutes entières. Sous la pression constante des Jeunes radicaux et du parti de l'"Istiqlal", et par le fait des différentes émeutes populaires (notamment celle concernant des barils de poudre trouvés en 1935 à Jaffa et qu'on attribua aux

Juifs, ainsi que la mort de Izz-al-Din Al-Qassam, martyr de la résistance aux Juifs), les leaders du mouvement national devaient d'une manière ou d'une autre se déterminer face au peuple. Et ce, d'autant plus qu'un groupe d'intellectuels publia des déclarations et des tracts demandant la "non coopération" et le "non paiement" des impôts.... Mais aussi que les officiers arabes du gouvernement ainsi que le Conseil Suprême musulman s'impliquent dans la grève. Demande embarrassante pour les dirigeants du Haut Comité arabe comme pour Amin Al-Husseiny, président du Conseil Suprême musulman : faire la grève et encourir la disgrâce du gouvernement ou être discrédité par le peuple. La suggestion fut finalement abandonnée et le Haut Comité assura David Ben Gourion le 6 mai que "toute la grève ainsi que la désobéissance civile n'était pas plus qu'un nouvel épisode de la vieille querelle entre le Mufti et les Nashashibi"* . Encore une fois par intérêts personnels, on observe une réticence à l'égard d'une action violente contre le gouvernement. Mais en revanche on trouva des substituts à la contribution des leaders à la grève : Les officiels du gouvernement furent forcés de contribuer par un certain pourcentage financier de leur salaire, environ 1/10, et par des informations confidentielles aux

* PORATH Y. : The palestinian arab national movement, 1929 1939, Ibid Op. Cit. p. 169.

leaders de la grève. Des pressions furent également exercées contre les membres des municipalités arabes et contre le Conseil Suprême musulman.

Le Conseil Suprême se trouvait dans une situation difficile : alors que le Haut Comité arabe sous la présidence de Amin El-Hussayni menait la grève, le Conseil Suprême, sous la même présidence continuait de fonctionner. Amin El-Husseyni décida de faire une grève partielle. Les révoltes de la mi-mai 1936 voient se renforcer la "Haganah", la police juive, ainsi que les troupes britanniques car la révolte avait atteint les installations du gouvernement, les chemins de fer, la police et l'armée : celui-ci venait d'accorder de nouveaux certificats d'immigration. Alors que le jeune leader des radicaux, Akram Zu'aytir appelle au sacrifice personnel, à la grève et à la désobéissance civile, Amin El-Husseyni décide de donner une tournure plus décisive à son action. C'est ainsi que les fonctionnaires musulmans commencèrent à faire appel aux sentiments religieux des masses en les exhortant, au nom d'Allah, d'aider et de joindre les rangs des combattants. Les fonctionnaires du Conseil Suprême musulman furent recrutés pour diverses actions avec les combattants et le réseau des "Qādis"* était employé à la fourniture

* "Qādi" : Juge musulman

d'armes, d'argent, et d'informations. Toutes ces activités étaient dirigées et organisées à partir du sanctuaire religieux de Amin El-Husseyni, le "Ahram-el-Sharif" de Jérusalem dont l'accès était strictement réservé et sacré. Là, se tenaient des meetings secrets, et les organisateurs trouvaient refuge.

3 - Rôle des Etats Arabes dans la révolte de 1936 :

Voyant le mouvement s'intensifier dans les masses populaires et ne pouvant plus désormais échapper à un engagement direct avec le gouvernement britannique, Amin El-Husseyni décide de s'impliquer donc plus résolument dans la lutte et demande l'aide de l'Iraq et de l'Arabie Saoudite : Amin El-Husseyni adressa des lettres aux éditeurs des journaux égyptiens et envoya des émissaires pour atteindre l'opinion publique. Ceux qui soutinrent la cause palestinienne furent bien sûr les journalistes pan-arabes d'origine syrienne et libanaise. En Syrie, la même campagne fut menée par "la société de la direction islamique", Jam'iyyat-al-Hidāyah al-Islamiyyah, et le plus grand succès fut obtenu en Iraq grâce à des meetings, des manifestations et des collectes. Il s'y établit également un "Comité de Défense de la Palestine".

Cependant le parti "wafd" d'Egypte ainsi que le parti national furent hostiles à une mobilisation qui était sou-

tenue par les frères musulmans, le parti pan-islamique, et le groupe de journalistes pan-arabes (jusqu'à la fin de l'été 1936, les négociations pour la conclusion du traité Anglo-Egyptien n'étaient pas terminées, et le "Wafd" craignait de s'impliquer dans un problème qui risquait de le brouiller davantage avec les britanniques).

Néanmoins, l'appel fut concluant en Iraq et en Syrie et ces derniers constituèrent un contingent qui alla se battre aux côtés des Arabes palestiniens sous le commandement de Fawzi-Al-Kawuqji. Tous les pays arabes furent conviés à apporter leur aide au problème des palestiniens et d'adresser des revendications au gouvernement britannique. La campagne touchait ainsi l'opinion arabe et musulmane ainsi que ses dirigeants. (Même l'Inde fut inquiétée par les possibles répercussions que pouvait avoir la révolte palestinienne sur les Indiens musulmans).

Quant à Abdallah, l'Emir de Transjordanie, il invita le Haut Comité arabe à le rencontrer au Raghdan Palace le 1er mai de cette année, espérant bien, comme Amin El-Hussey ni l'avait craint auparavant, prendre une importance décisive dans le conflit par une médiation entre les trois partis concernés, et par là, reconstituer "la grande Syrie" sous sa propre couronne. Prévenue, l'Agence juive lui adresse une lettre amicale dans laquelle elle est "sûre que toute influence venant de Raghdan Palace, le béni,

serait dans le sens de la paix, du calme des esprits et du triomphe du bon sens sur des sentiments incontrôlés... qu'elle était prête à reconnaître Abdallah comme le chef des Arabes palestiniens, mais qu'une concession unilatérale avec la Grande Bretagne n'était pas suffisante, la solution devait être trouvée par les trois partis concernés".* Ceci montre bien à travers les craintes de l'Agence juive, l'immense pouvoir potentiel des Arabes de la région sur le gouvernement britannique relativement inquiet. Quand Abdallah comprit que la revendication première du Haut Comité arabe pour la cessation de la grève, était l'arrêt temporaire de l'immigration, il leur conseilla d'arrêter la grève et d'envoyer une délégation à Londres. Entre temps le Haut Comité arabe apprit le 14 mai que le gouvernement britannique avait refusé l'idée d'un arrêt temporaire de l'immigration et suggéra d'envoyer à la place une commission royale en Palestine après que la loi et l'ordre fussent rétablis. Le 16 mai, Abdallah informe le colonel Cox, résident britannique à Amman, que le gouvernement britannique devait céder à la demande minimum des Arabes pour que la délégation puisse aller à Londres. Le 24 mai, Abdallah dépêcha un conseiller au Haut Comité arabe avec un message disant que le gouvernement était prêt à faire un pas si les Arabes de leur côté en faisaient un.

* PORATH Y., The palestinian arab national movement, 1929 1939, Ibid, Op. Cit. p. 202.

Il les exhorte également à éviter des actes "indésirables" contre le gouvernement, puisque pour lui, la réponse du gouvernement était satisfaisante et le salut imminent. De son côté, le colonel Cox reçut une réponse catégorique du gouvernement britannique en Palestine, refusant de faire des concessions. Cette position du gouvernement mis fin temporairement à cette première intervention de Abdallah.

La troisième personne à réagir fut Nuri Al-Sā'id, ministre irakien des affaires étrangères, qui désirait, à l'instar d'Ibn-Seoud, régler le problème palestinien à travers le projet d'une "fédération arabe" Hashemite qui incorporerait le foyer juif. Projet qui fut refusé par le Colonial office et par Weizmann. Les ambitions respectives de Ibn'Seoud et de Nuri Al-Sa'id se contrecarraient. Pressé à la fois par les Arabes et par le Colonial office, d'user de son influence, le monarque séoudien tente d'intercéder avec l'aide du roi d'Iraq et de l'Imam Yahia du Yemen en une délégation tri-partite avec l'approbation du gouvernement britannique pour que cessent la grève et la révolte. Le gouvernement britannique donna donc sa bénédiction à l'effort des trois pays sans qu'aucune promesse ne soit faite quant à l'avenir de la politique britannique en Palestine. La Jordanie et l'Egypte en étaient exclues. L'Iraq et le Yemen demandèrent comme condition première à

leur médiation l'arrêt total de l'immigration juive, ainsi que les revendications antérieures que les Arabes palestiniens avaient formulées en 1935 (réstriction sur la vente des terres et établissement d'un gouvernement national). Ce que le Cabinet britannique refusa sur les bases du prestige impérial. Abdallah revint sur la scène et tenta d'influencer le Haut Comité arabe en juillet 1936 l'exhortant au calme et à l'arrêt de la grève, ce que le Haut Comité arabe refusa tant que la garantie de l'arrêt de l'immigration juive n'était pas accordée. Le gouvernement britannique de Palestine désirait ardemment la médiation de Abdallah mais s'inquiétait de ses ambitions dans la mesure où il l'avait averti que "l'arrêt temporaire de l'immigration pouvait être envisagé", c'est à dire loin d'être garanti. La médiation de Abdallah et par suite la prise en main du problème palestinien par le royaume de Jordanie créa des tumultes au sein du Haut Comité arabe : Amin el-Husseyni refusait cette allégeance tandis que Raghib Nashshibi l'accueillait favorablement. La dernière tentative des dirigeants arabes à établir une médiation fut celle de Nuri Al-Sa'id, fortement encouragé par le gouvernement britannique. Nuri Al-Sa'id, comme on l'a vu précédemment avait en tête une "fédération arabe du Croissant fertile" où il jouerait lui-même un rôle prépondérant. Rencontrant le 22 août le Haut Comité arabe, pour une

résolution où les revendications étaient : l'arrêt total de l'immigration, dédommagement pour les vies et les biens endommagés par l'armée, remboursement des amendes payés par les villages, le désarmement des implantations juives, un réexamen par la commission royale des droits naturels des Arabes, et enfin l'indépendance nationale, l'abrogation du mandat ; Al Sa'id réplique par un mémorandum beaucoup plus modéré et plus vague, laissant en fait la Grande Bretagne libre de ses mouvements. Il pensait que plus tard, il serait possible d'obtenir d'autres concessions.

Alors que le 30 août, le Haut Comité arabe publie une déclaration selon laquelle il accepte la médiation de l'Iraq et des rois et princes arabes, et qu'"en attendant la Nation était encouragée à continuer la grève générale avec la même vigueur et la même conviction jusqu'à ce que ces négociations atteignent le résultat désiré"* , le 2 septembre, le cabinet gouvernemental britannique décide de supprimer la révolte par tous les moyens militaires et de proclamer la loi martiale. Là encore, à travers le rôle des pays arabes dans le règlement du problème des Arabes palestiniens, on assiste à des rivalités et à des jalousies personnelles mises au premier plan (Hashemites et Séoudiens

* BORAH Y. : The palestinian arab national movement, 1929 1939, Ibid Op. Cit. p. 210.

se disputent le monopole de la médiation). Là encore, les intérêts priment et la prudence aimable à l'égard de la Grande Bretagne n'est pas innocente.

L'Arabie Saoudite, l'Iraq et le Yemen appellent les Arabes palestiniens à l'arrêt de la grève avant même, que des garanties ou des promesses ne soient données par le gouvernement britannique ! La pression est exercée à l'égard des Arabes palestiniens plutôt qu'à l'égard de la Grande Bretagne : Abdallah tente même de collaborer avec l'Agence juive comme avec la Grande Bretagne pourvu que cette dernière ne l'"oublie" pas après la cessation de la grève. Chacun tente de se faire valoir à la représentation des Arabes palestiniens pour l'avenir de la Palestine. Finalement la menace de la loi martiale inquiète les leaders du mouvement national d'autant que la grève a engendré une grave crise économique que les dons du Haut Comité arabe ne peuvent plus soutenir. A la mi-septembre, "Filastin" le journal du mouvement national publie un appel à l'arrêt de la grève et avec l'accord des rois arabes (Iraq, Arabie Saoudite, Yemen, Transjordanie) le Haut Comité arabe fait savoir qu'il va faire cesser la grève. Le 10 octobre, est publié un manifeste : "A nos fils, Arabes de Palestine. Nous avons été très perturbés par ce qui se passe en Palestine. En accord avec nos frères rois arabes et l'Emir Abdallah, nous vous exhortons à restituer l'ordre

et la tranquillité de façon à empêcher le sang d'être versé encore, car nous sommes confiants dans les bonnes intentions de notre amie la Grande Bretagne et son désir de voir que justice est faite. Soyez assurés que nous continuerons à vous aider". Ainsi les combattants furent appelés par le Haut Comité arabe à cesser tout acte de violence, et les forces armées de Qawukji furent autorisées à se réfugier en Iraq. La grève avait repris toujours en regard du problème de l'immigration et le Haut Comité arabe décida de boycotter la commission royale prévue pour le 29 juillet 1937. Cette décision est loin de satisfaire les rois d'Iraq, d'Arabie Saoudite et de Transjordanie qui voyaient dans cette continuation des tensions une menace à leurs régimes où l'opinion publique marquait une tendance favorable pour leurs frères palestiniens et suscitait par suite, des sentiments anti-britanniques. A cette occasion, les Nashashibi se séparent du Haut Comité arabe tandis que Abdallah de Transjordanie attise les querelles entre les Naqhashibi et les Husseyni. La scission s'accroît quand la Commission royale Peel propose la tri-partition du territoire : un Etat juif comprenant la Côte Nord et Sud ainsi que la Galilée, et l'unification d'un territoire arabe avec la Transjordanie en un Etat indépendant, les lieux saints tels que Jérusalem et Nazareth étant placés sous un nouveau mandat. Partition que le Haut Comité

arabe refuse comme la refuse la Conférence inter-arabe le 8 et 10 septembre à Bludane (Syrie). Il faut noter que les Nashashibi n'étaient pas hostiles à la partition en tant que modérés, mais subirent des pressions pour qu'ils se rallient à la cause du Haut Comité arabe d'où la dissolution de leur parti, "La Défense Nationale". Parmi les pays arabes, les avis étaient partagés, et ce n'est qu'à cette conférence que ces derniers (Egypte, Iraq, Liban, Transjordanie, Syrie et Palestine) se prononcent contre la partition. Il semble malheureusement que le sujet palestinien entre les mains des pays arabes de la région n'est qu'un enjeu dont on se dispute le monopole (Abdallah de Transjordanie et Confédération arabe d'Iraq). Ceci pour des raisons politiques, mais aussi économiques : il s'avère que Abdallah, roi de Jordanie, a conclu lui-même des marchés avec ventes de terre aux Juifs. Les pays arabes de la région se trouvent en effet en difficulté et démunis face au pouvoir et aux moyens financiers de l'Agence juive. Une situation de compromis économique qui paraît se perpétuer jusqu'à l'heure actuelle. L'unification du Front palestinien est également freinée par la gravité des scissions au sein du mouvement national, entre Nashashibi et Husseyni.

La révolte reprend en 1937 avec l'aide des "Qadis"

* "qadis" : juge musulman

et des "Imams"⁽¹⁾ ainsi que d'autres membres du Conseil Suprême et des partisans de l'Istiqlāl". Les armes furent rassemblées par ces derniers depuis la Syrie, l'Iraq et la Transjordanie où on collectait aussi de l'argent. Mais après la mort du gouverneur britannique de la Galilée à Nazareth, les Anglais décrètent l'état d'urgence et des polices supplétives sont recrutées dans la police sioniste d'auto-défense. On décide d'arrêter les membres du Haut Comité arabe et en particulier Amin El-Husseyini. Des Ulamas et des notables sont arrêtés. On retire le ministère des "Awqāfs"⁽²⁾ au Conseil Suprême musulman.

Au printemps 1938, les leaders de la révolte décident que les combattants ne peuvent rivaliser avec l'armée britannique : en effet il y a 200 000 soldats britanniques en Palestine cette année là, des cours militaires sont instituées : 100 arabes furent pendus pendant les années 37-39. L'"Irgun" fait ses premières armes à Haïfa : 74 arabes tués et 129 blessés. Le gouvernement britannique demande des renforts militaires et divise le territoire en 4 districts, chacun sous la juridiction d'un commandant militaire. Les "Défense Security Rules" furent décrétées en sus des humiliations et répressions infligées aux villageois : chaque passant sur la route doit porter une carte d'identité et un permis militaire, ce qui menaçait de para-

(1) "Imām" : équivalent de prêtre musulman

(2) "Awqāf" : pluriel de "waqf" = bien religieux

lyser l'économie si on ne les acquérait pas comme les combattant l'exigeaient. Pendant cette période, l'Armée britannique et les autorités juives firent cause commune : le service de la Haganah et le bureau arabe de l'Agence juive ont collaboré étroitement avec l'Armée britannique. L'organisation de la révolte avait été, jusque là, guidée par Amin El-Husseyni, mais après la déportation des membres du Haut Comité arabe dissout, l'infrastructure de l'organisation se trouve altérée. Et bien que de Beyrouth, Amin El-Husseyni continue de soutenir la révolte par des articles publiés dans la presse, des plaidoyers adressés à la Commission des Mandats de la Ligue des Nations à Genève, les querelles surgissent quant à la direction des bureaux révolutionnaires (exemples : les deux ressortissants respectifs des familles Samorah et Al-Hadj Hibrahim pour le Haut Commandement militaire).

Bilan de la rébellion de 1935-38 dans les rangs arabes : plus de 5 000 tués, de 2 000 blessés et 2 500 incarcérés nous dit Olivier CARRE*.

3 - Décomposition des partis et déclin du mouvement national après 1939

a) Assouplissement des leaders sous la répression britannique armée :

Il apparaît que le mouvement national souvent divisé,

* Olivier CARRE : Le mouvement national palestinien, collection Archives, Gallimard, 1977, p. 75.

et cela même dans sa structure, a échoué, par ses querelles de pouvoirs et d'intérêts, à rallier les masses plutôt désorientées. En effet, si l'on considère l'origine sociale du leadership du mouvement national, pour les Husseyni comme pour les Nashashibi, il s'agit pour la plupart des maires, de fonctionnaires religieux, de notables de familles rurales⁽¹⁾ se disputant la direction des commandements, et ne dédaignant pas de maltraiter les masses. PORATH y rapporte l'exacerbation des villageois devant les soldats et leurs dirigeants se croyant tout permis pendant la révolution : des abus ont été commis à l'égard des paysans comme des citoyens pour collecter de l'argent dont les fins n'étaient pas exclusivement pour la révolution⁽²⁾.

Il faut sans doute chercher cet "assoupissement" du mouvement national dans "le livre blanc" de 1939 qui est en fait un "os à ronger" pour les Arabes et qui apporte un semblant de satisfaction à leurs revendications, et dans la mobilisation des masses inorganisées qui comprennent que leur sort se joue entre les mains des grandes puissances, mais surtout entre les mains des grands notables bourgeois qui s'en chargent.

En effet, la tâche de la Grande Bretagne est facilitée par la coopération des éléments contre-révolutionnaires

(1) Cf PORATH Y. The palestinian arab national movement, 1929-39, Franckass, London, 1974, P. 73.

(2) Idem, pp. 249, 269.

palestiniens : il y a eu la création de "légions de paix", constituées par de petits groupes de mercenaires, formés en collaboration avec les britanniques et dont le but était de poursuivre les partisans palestiniens, et de les déloger de leurs bases.

L'Iraq et l'Arabie Saoudite ont souligné à la Conférence de la Table ronde de Londres, "l'urgence de mettre fin à la révolution", vus les liens d'amitié qui liaient ces leaders arabes à la Grande Bretagne. C'est ainsi que résulte, à la suite de la défaite et de l'épuisement des masses, une décomposition des partis arabes par suite de l'opportunisme de la direction féodale, d'une absence de direction révolutionnaire, de l'absence d'une direction militaire unifiée, d'une faiblesse de la gauche palestinienne, enfin du rôle négatif de la contre-révolution. La même domination britannique se reflète, toujours présente dans les accords diplomatiques : au protocole d'Alexandrie de 1944, la Grande Bretagne accepte de coopérer avec les Arabes pour leur indépendance. Encouragés par les Anglais, les Arabes créent la Ligue des Etats Arabes en 1945 dont Djamel El-Husseyni est le représentant : pendant que les sionistes s'arment et organisent la "Haganah", la Ligue arabe qui espérait se débarrasser de l'empire britannique avec l'aide des Américains (Ibn Séoud entretenait une correspondance avec Roosevelt) reste discrète en

en actes et en paroles aux côtés des Palestiniens, et on observe donc une stagnation du mouvement national.

Le livre blanc de 1939 avait été accepté par le "parti de la Défense Nationale" (tendance Nashashibi), et l'"Istiqlāl" tente un sursaut du mouvement national sous sa direction. Direction incarnée essentiellement par une classe de jeunes intellectuels issus de la bourgeoisie mais inorganisés et sans pouvoir d'influence sur la politique nationale. Le parti communiste palestinien, le seul qui fut constitué d'Arabes et de Juifs à la fois, finit par se scinder pour former une tendance arabe palestinienne : "la Ligue de Libération Nationale" en 1943. L'Agence juive refuse catégoriquement "le livre blanc" et met en action les troupes de la "Haganah", de l'"Irgun" et le groupe Stern... En novembre 1942, le programme de l'hôtel Biltmore est adopté: immigration juive illimitée sous le contrôle de l'Agence juive, unification de l'armée juive autonome et établissement de la Palestine comme "Commonwealth juif". Le livre blanc de 1939 est refusé.

b) La ligue arabe n'offre pas voix au chapitre aux palestiniens qui doivent se conformer aux tendances des autres pays arabes qui eux, disposent d'un état propre. Et d'autre part, elle reflète encore des divergences d'intérêts dont nous avons parlé plus haut : elle refuse le projet de partition projeté par la commission anglo-amé-

ricaine de 1946 mais son entrée en guerre gardera les séquelles des convoitises concernant l'avenir du territoire palestinien : Palestine d'influence égyptienne héritière du camp des Husseynis et Palestine sous influence Hachemite dans la ligne des Nashashibis et du "parti de la Défense".

En effet, le 17 janvier 1946, aux Nations Unis, est annoncée l'Indépendance de la Transjordanie. Le 8 janvier 1948, l'Egypte demande un cessez-le-feu qui est accepté et à partir du 24 février, des amistices sont conclus entre le Nouvel Etat d'Israël et les Etats arabes (Iraq excepté). Ce qui prouve bien que chacun des pays arabes surveillait l'évolution de ce conflit avec d'autant plus d'intérêt qu'il s'agissait de s'approprier les "restes" de la Palestine : en effet, ils décrètent en 1946 que le "problème de la Palestine ne concernait pas uniquement les palestiniens, mais tous les Arabes" *.

En fait, peut-on parler de "mouvement national Palestinien" dès l'instant où celui-ci se soumet à l'allégeance intéressée des autres pays arabes de la région ? Gabriel Ben-Dor parle d'"un nationalisme sans souveraineté" et d'"un nationalisme aux multiples souverainetés" que nous pourrions déceler dès 1939. Et plus tard, dans un entre-

* Voir Sami Hadawi : "The palestinian diary", Vol II, 1945, 1948, Robert John et Sami Hadawi, Palestine Research Center, Beirut, Lebanon ; 1970, p. 68.

tien* Yussef Ayoub Haddah, journaliste palestinien s'exprime de la façon suivante : "Début 48, les armées des régimes arabes sont venues Soit disant (c'est nous qui soulignons) pour nous porter secours. C'est une unité de l'armée jordanienne commandée par sari Bey qui a occupé la région de notre village (Al-Bassah poste frontière avec le Liban) après le départ des Anglais.... Dès le départ des Anglais, nous avons occupé un poste de police fortifié qui se trouvait à trois kilomètres à l'est du village. Lorsque l'unité jordanienne est arrivée, nous leur avons cédé le poste ; 24 heures plus tard, l'armée jordanienne a rendu le poste aux Israéliens sans même tirer un coup de feu et ils nous ont même pris nos provisions de pétrole. Déjà, nous étions trahis par nos alliés arabes !". Khaled Shanaa, tué dans le camp de Ain-al-Hiloué près de Saïda en 1982, raconte : "Lorsque cette armée arabe de secours formée de contingents de sept pays arabes, est arrivée en Palestine, nous avons vite remarqué qu'elle n'était pas du tout efficace. Elle se faisait sans arrêt attaquer et quand elle occupait une colonie, elle n'y restait qu'une journée. Certains groupes se retiraient même sans tirer. Ils n'avaient pas ordre de le faire. C'était du bluff. on voyait qu'ils bradaient la Palestine... puis nous sommes allés voir El-Hadj Amin - de retour à Damas -

* Mémoires palestiniennes : La terre dans la tête, de Anwar Abu Eische, éd. Clancier, Guenaud ; 1982, p. 22.

pour lui expliquer que nous étions désespérés. Après avoir réfléchi, il a déclaré : "La Ligue arabe nous a liés les poings, je vous conseille d'aller acheter des armes en Egypte et je vous les ferais passer d'Alexandrie à Tir". Deux d'entre nous y sont partis, mais ils sont revenus les mains vides Beaucoup de gens ont essayé de nous posséder, par exemple un homme m'a proposé cinquante fusils récupérés dans le désert après la deuxième guerre mondiale ; ils ne marchaient pas"*.

* Mémoires Palestiniennes, La terre dans la tête, Anwar Abu EISHE, Ibid? Op. Cit. p. 42.

D E U X I E M E P A R T I E :

"TERRE ET TRIBU" OU L'ECONOMIQUE ET LE CULTUREL,
DEUX FACTEURS DOMINANTS DANS L'EVOLUTION DE LA
SOCIETE PALESTINIENNE...

"The peasant is imprisoned within
the walls of his own agricultural system,
year by year, his numbers grow and the
walls remain"

Dc Keen...

L'évolution du mouvement national, ses centres d'intérêts, ses objectifs et ses terrains d'activité au cours du mandat, sa structure et son organisation ainsi que ses démarches face à l'implantation juive sur les terres palestiniennes, nous ont permis de déceler deux facteurs essentiels à la vie du palestinien de la période qui nous concerne : l'un relevant du substrat culturel et qui est l'élément tribal : En effet, nous avons vu combien ce phénomène était important de par les diverses querelles clanniques qui animent le mouvement national tout au long du mandat britannique.

Nous nous attacherons donc à étudier les implications, la symbolique et la signification de l'élément tribal dans la vie palestinienne.

Le second relevant à la fois de l'ordre social, économique et politique puisque la terre fait l'objet de l'implantation juive et celui des revendications du mouvement national à partir d'une certaine période : Nous avons pu assister à un changement d'attitude significatif de la part des leaders du mouvement national à l'égard de ce problème et nous tenterons de comprendre les raisons de ce changement au niveau social et économique, mais aussi culturel : Existe-t-il des données culturelles expliquant les différentes attitudes

regardant la question de la terre ?

Il s'agit par conséquent de comprendre la symbolique et la représentation qui s'attache à ces deux éléments que sont la Terre et la Tribu et qui, pour nous, constituent la base sociale et culturelle sur laquelle repose la dynamique et les normes de valeur de la société palestinienne des années 1922 à 1948.

CHAPITRE I : LA TERRE

Si le sol palestinien fut l'enjeu principal, tant politique qu'économique de l'immigration juive consacré par l'établissement du "Foyer national juif" de Théodore Herzl, comme ^{pour} le Mouvement national palestinien et, ce, plus précisément depuis les années 1930 comme on l'a vu précédemment, plus que dès les premières révoltes palestiniennes de 1920 par exemple, la terre palestinienne porte également des valeurs sociales et culturelles qu'il s'agira pour nous d'étudier ici.

En effet, cet enjeu économique et politique pour les puissances occidentales comme pour les instances juives est chargé d'éléments révélateurs pour l'avènement de 1948 : Si l'on veut considérer de la manière la plus objective possible l'évolution sociale et culturelles de la société palestinienne, son organisation sociale, ses normes de valeurs et les références auxquelles elle se rapporte, il conviendra en premier lieu d'observer le milieu environnant dans lequel elle évolue, c'est à dire son contexte économique et social : en effet, "le mode de production de la vie matérielle conditionne le processus de vie social, politique et intellectuel en général", écrit Marx*.

* K. MARX : "Contribution à la critique de l'économie politique", Berlin, 1859.

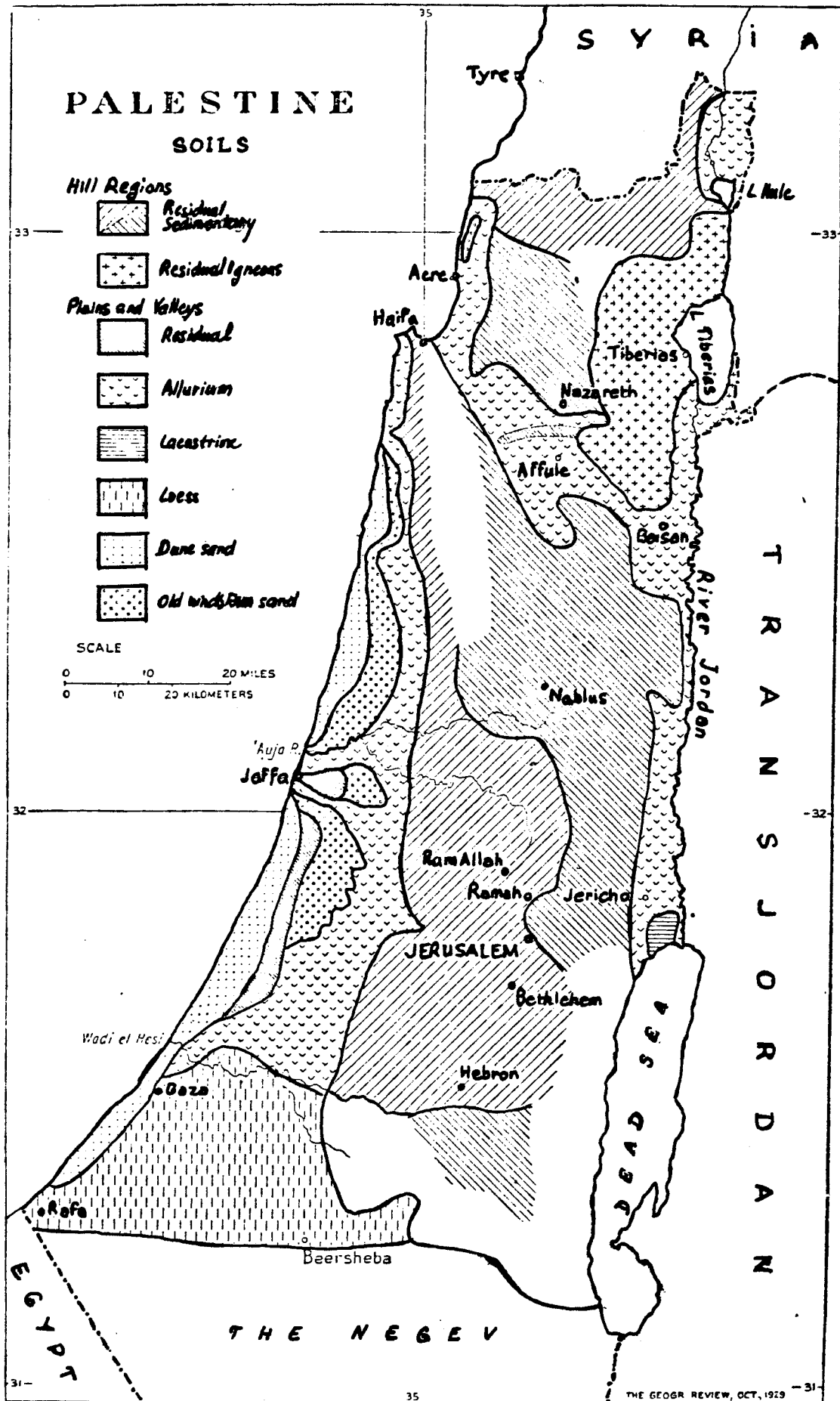
Nous avons pu déjà percevoir une évolution de l'attitude du mouvement national face au problème de la terre (chapître : "Mouvement national palestinien"), et la confirmation désormais inéluctable de l'importance de ce facteur dans la vie palestinienne, que ce soit dans le discours des Réfugiés ou dans les chants et poèmes palestiniens, sentiment ravivé surtout dans les écrits de Mahmoud Darwish ("L'amant de Palestine", "Au terme de la nuit", "Ma bien-aimée se lève dans son sommeil"⁽¹⁾). Le mode de pensée en référence à la terre subit un total bouleversement entre la période mandataire et l'après 1948 ; d'une génération à l'autre : "Le fils opère une mutation du contrat que le père avait passé avec la Terre : le père, comme Job, faisait acte d'abnégation sur son sol, et voyait dans ce sol la possibilité d'avoir un tombeau à sa mort ; le fils, lui, rompt le cercle de Job, propose l'impiété et, dans sa révolte fulgurante, entrevoit son village réduit, glèbe labourée, avec des arbres ; ainsi le fils est fidèle au père en restant sur sa terre, mais le contrat est changé, le fils ne se soumet pas"⁽²⁾.

(1) Mahmud DARWISH, "Poèmes palestiniens", Paris, le CERF, 1970, Traduction de Olivier CARRE.

(2) Olivier CARRE : "L'idéologie palestinienne de Résistance", Presse de la Fondation nationale des Sciences Politiques, Paris, 1972, p. 44.

A - LE SOL PALESTINIEN : Réalité géographique et économique :

Map No. 4.



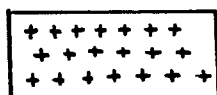
Reproduced by the courtesy of the Geographical Review, published by the American Geographical Society of New York, and Dr. A. T. Strohorn.

* Légende : LE SOL PALESTINIEN

REGIONS MONTAGNEUSES



Sédimentaire résiduel



Roche résiduelle

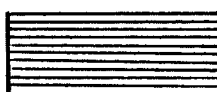
PLAINES ET VALLEES



Résiduaire



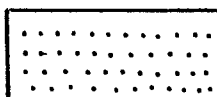
Alluvion



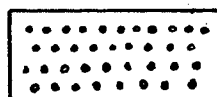
Locustrine



Loess



Dunes de sable



Sable rejeté par la tempête

* Palestine resort on immigration, land settlement and development by Sir John Hope SIMPSON, CIE, 1930 (Appendix containing maps presented by the secretary of State for the colonies to Parliament by command of his majesty. October 1930), London : Printed and published by his majesty's stationery office. Map n° 4 : Palestine soils.

La superficie totale de la Palestine est estimée à 26 319 km²*. La limite du territoire est définie par le Centre de Wâdi 'Arabâ, de la limite ouest de 'Aqaba à la Mer Morte, puis le long du Jourdain et des rivières Yarmûk jusqu'à la frontière syrienne.

Géographiquement, on peut diviser la Palestine en sept régions distinctes :

- 1 - La plaine maritime qui s'étend au nord à partir de la frontière égyptienne et qui se termine au Mont Carmel, juste au sud de Haïfa. La section nord de cette plaine est souvent appelée la Plaine de Sharon.
- 2 - La plaine côtière d'Acre, qui s'étend du Nord de Carmel au promontoire de "Ras-En-Nâqura" à la frontière syrienne.
- 3 - Une vaste vallée qui court au Sud-Est de Haïfa jusqu'à la vallée du Jourdain et divisant ainsi les montagnes palestiniennes en deux groupes distincts. La portion Ouest de cette vallée est la plaine triangulaire de l'Esdraelon (Marj Ibn "Amir), qui communique avec la plaine côtière d'Acre à travers le passage étroit du fleuve Kishon. A l'Est de 'Affûla, la vallée se rétrécit encore et descend vers la vallée jordanienne à Beisan. Cette partie est connue

* Voir Memorandum prepared by the government of Palestine for the use of the Palestine Royal Commission (Jérusalem 1937) Mem. I, p. 16. Cité par Saïd HIDAMEH, BC, MA : "Economic organisation of Palestine", American Press, Beirût, 1938. Publication of the faculty of Arts and Sciences, Social Science Séries, n° 11, American University of Beirut.

sous le nom de la Vallée de Jezreel.

4 - Le groupe central, au Sud de l'Esdraelon, comprend les montagnes de Judée et de Samarie. C'est "l'épine dorsale" de la Palestine et il s'étend d'Hébron dans le Sud en passant par Jérusalem et Naplouse et continue sur l'Esdraelon et Jezreel. La crête de Carmel constitue un long contrefort des montagnes de Samarie, s'étendant du Nord-Ouest jusque vers la mer à Haïfa.

5 - Les montagnes de Galilée, qui comprennent la totalité du Nord de la Palestine à l'exception de l'étroite plaine d'Acre et de la Vallée du Jourdain.

6 - La vallée du Jourdain qui s'étend de la frontière Syrienne au Nord à Bânyâs jusqu'à la Mer Morte. La vallée au Nord du lac Hûla est vaste, plate et marécageuse et souvent considérée séparément en tant que Bassin de Hûla.

7 - Le district de Bersheba, un immense triangle avec un point culminant au Golfe de 'Aqaba, qui contient presque la moitié de la terre de Palestine. C'est un immense désert, et à peine peuplé.

Le total des terres rurales est estimé à 26 217 000 dunums. Régions urbaines : 102 000 dunums.

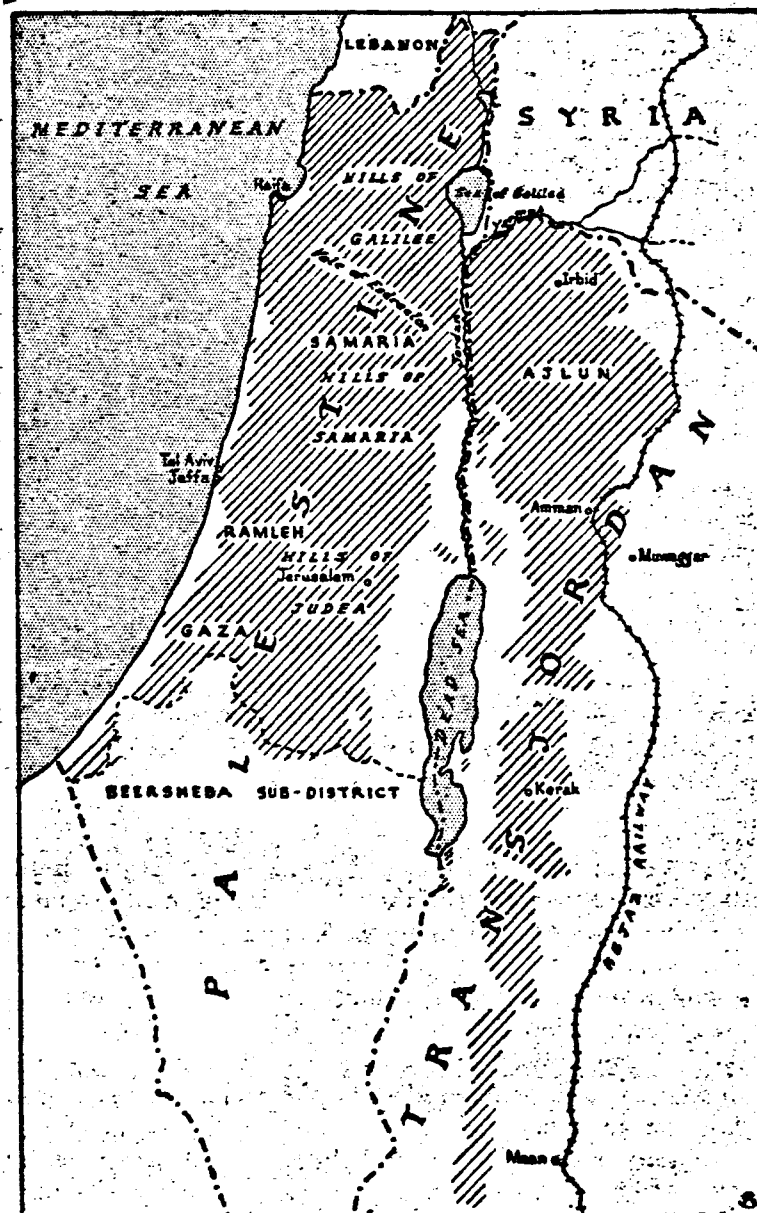
Un tableau estimant les régions susceptibles d'être cultivées et celles qui ne le sont pas en Palestine et selon les régions géographiques indique :

(Voir tableau page suivante)

	Total	Terres cultivables		terres incultivables
		Dunums	%	
Plaine maritime	2 928 300	2 302 600	79 %	625 700
Plaine d'Acre	315 900	203 300	64 %	112 600
Esdraelon et Jezreel				
a) Esdraelon	351 100	302 800	86 %	48 300
b) Jezreel	64 800	63 600	98 %	1 200
Groupe central				
a) Samanie et Judée	6 005 300	2 765 000	46 %	3 240 300
b) Désert de Judée	1 050 900	-	0,0 %	1 050 900
Montagnes de Galilée Vallée du Jour- dain	2 083 300	1 054 400	51 %	1 029 300
a) Bassin Hûla	261 600	173 500	66 %	88 100
b) Reste vallée du Jourdain	681 200	255 700	37 %	425 500
Total excepté Bersheba	13 742 400	7 120 500	52 %	6 621 900
Bersheba	12 577 000	1 640 000	13 %	10 937 000
Toute la Pales- tine	26 319 400	8 760 500	33 %	17 558 900

* Said Hidameh : Economic organization of Palestine, Ibid Op. Cit.
p. 45.

REGIONS CULTIVEES EN PALESTINE ET TRANSJORDANIE*



PALESTINE AND TRANSJORDAN: CULTIVATED AREAS
The cultivated areas in the Beersheba sub-district are not indicated as their extent varies and is uncertain.

* Doreen Warriner : "Land and Poverty in the Middle East"
Royal institute of international Affairs, London, New York,
1948, p. 53.

Il apparaît donc qu'avec 33 % seulement de terres cultivables et plus de la moitié de la superficie palestinienne se révélant une terre inculte, les capacités agricoles de la terre palestinienne à l'époque mandataire sont limitées sinon faibles.

En effet, la Palestine se débat continuellement entre le désert et les problèmes d'irrigation, la chute des pluies étant irrégulière. Doreen Warriner⁽¹⁾ nous dit que "le sol palestinien est peu fertile à cause d'une terre pierreuse et des mauvaises herbes, mais aussi, à cause des pauvres ressources en eau dont la Palestine dispose, excepté près des côtes". Ainsi les faibles productions agricoles sont dûes également à l'érosion des sols. Quant aux conditions climatiques, on apprend de N.A. ZIADEH⁽²⁾ qu'il n'y a pas en Palestine de précipitations pendant l'été, et l'aridité se répand ainsi au delà de Gaza jusque vers le désert : 20 cm³ de Tiberias à Naplouse et Jérusalem et entre 10 et 20 cm³ en moyenne pour une zone qui s'étend à l'Est d'Alep, passe par Jéricho, jusque vers Gaza.

Haïfa :	27 cm ³ de précipitations
	54°F de température hivernale (26,4°C)
	81,5°F de température estivale (41,7°C)
	68,5°F de température moyenne (34,5°C)

(1) Doreen WARRINER : Land and poverty in the Middle-East, Ibid Op. Cit. p. 52.

(2) N.A. ZIADEH : Syria and Lebanon , librairie du Liban, Beyrouth, 1968.

Table climatique des principales villes palestiniennes*

Gaza :	16,5 cm ³ de précipitations	
	53,1°F de température hivernale	(25,9°C)
	79,7°F de température estivale	(40,12°C)
	65,5°F de température moyenne	(32,8°C)
Jérusalem :	26 cm ³ de précipitations	
	45,5°F de température hivernale	(21,7°C)
	79,9°F de température estivale	(40,8°C)
	61,2°F de température moyenne	(30,4°C)

Ceci révèle une ingratitude certaine du sol palestinien et qui se retrouve d'ailleurs corroborée par la distribution géographique de la population. En 1931, la densité moyenne de la population était de 40 personnes au km². Le district de Bersheba ne compte que quatre personnes au km². Le reste du pays 13 742 km², comprenait en 1931 une densité moyenne de 71 p/km².

La région la plus vaste et la plus peuplée est constitué par la Judée-Samarie (56 p/km² en 1922 et 76 p/km² en 1931). La région la plus peuplée qui vient en second lieu en 1931 est la plaine maritime (344 000 h). La plaine côtière a la plus grosse densité de population, 118 h/km².

* Voir N.A. ZIADEH : Syria and Lebanon, Beyrouth, 1968, p. 23.

et c'est vers elle que s'est dirigée l'immigration croissante dès 1931. Il serait intéressant d'observer à cet égard la distribution géographique de la population : d'après l'ouvrage de Khalil NAKHLEH et Eli ZUREIK*, on observe que 70 % des musulmans et des Druzes sont des ruraux pendant l'époque du mandat, tandis que 75 % des Juifs et des Chrétiens vivent en zone urbaine : (les juifs constituaient 44 % de Jaffa, 25 % à Jérusalem, et 16 % à Haïfa ; les Chrétiens formaient 33 % à Jérusalem, 20 % à Haïfa, 11 % à Jaffa ; tandis que les Druzes s'étaient établis à Safad (51 %) et à Tibérias (9 %)).

On perçoit donc clairement la monopolisation de la plaine côtière et maritime par l'immigration juive, d'autant que cette région possède les plus grandes capacités agricoles (voir tableau p. 160)

2 - Contexte ottoman pré-mandataire :

Si l'on veut définir la société ottomane dont faisait partie la Palestine entre 1882 et 1917, on la définira comme une société économique patriarcale, basée sur l'activité administrative de celui qui la dirige :
La politique prédomine sur l'économique : petits marchés

* Voir The sociology of the palestinians, éd. by Khalil NAKULEH and Elia ZUREIK, Croom Helm Ltd, London, 1980.

confinés à de petits secteurs de la société se développant à l'intérieur des sociétés patriarcales, avec un mouvement de ressources entre elles plutôt limité. La cité orientale se caractérise par une segmentation importante (division en quartiers ethniques) et une certaine réticence du gouvernement central à accorder une autonomie à quelque corporation que ce soit. C'est donc une assise du pouvoir qui monopolise toute activité.

La cité ottomane (en particulier en Palestine) avait un statut de parasite vis à vis de la campagne. Elle s'appuyait économiquement sur cette dernière sans la faire profiter de ses bénéfices économiques. D'après ANDERSON,* la caractéristique de l'économie urbaine et du gouvernement en terre ottomane reposait totalement sur les contraintes imposées par le sultan. Des relations tendues existaient entre l'Etat ottoman et les cités et industries. Les traditions islamiques ne permettaient pas de libertés, les villes elles-mêmes n'avaient pas d'existence légale. C'était une forme de capitalisme primitif qui prévalait au sein d'une société aux prises d'un antagonisme de classe, en dépit de toutes les divergences religieuses et ethniques. L'intégration non fonctionnelle du village et de

* P. ANDERSON : Liveages of the absolutist state, New Left Books, London, 1974.

la cité faisait que le premier était sous développé et bien qu'étant auto-suffisant, il restait isolé et totalement dépendant de la Cité.

En 1850, la réforme ottomane sur la terre qui devait privatiser celle-ci et assurer les revenus des taxes pour soutenir l'Empire en déclin, contribua à créer une classe de propriétaires fonciers et la paupérisation de la paysannerie palestinienne : Le Capital était absorbé entre les mains de propriétaires étrangers et locaux qui n'entendaient pas réinvestir leurs revenus dans l'agriculture ou l'industrie. Les paysans étaient déplacés de leurs terres et on constatait un accroissement constant du prolétariat rural dès 1850. La campagne était dominée par des propriétaires qui gardaient leur hégémonie sur le village sans y résider. La pénétration européenne qui suivit eut les conséquences suivantes : d'abord l'introduction d'une économie de marché avec des bénéfices qui allaient essentiellement aux grands propriétaires fonciers, ce qui entraîna une dépendance à l'égard du capital étranger, ensuite, l'apparition d'une couche de "compradores" qui se lient aux marchands étrangers et aux industriels en qualité d'usuriers ou de trafiquants et qui exploitent la paysannerie. SMILIANSKAY décrit ainsi la situation : "Tandis que les relations féodales de production se désintégraient, elles survivaient sous une forme semi-féodale. La stabilité

des formes féodales et semi-féodales d'exploitation dans le village étaient déterminées non seulement par la nature du développement agraire, mais aussi par l'absence de relations capitalistes étendues dans l'industrie"*.

La fin du XIXème siècle voit donc s'affronter deux bourgeoisies en conflit : la bourgeoisie nationale syrienne (incluant la bourgeoisie palestinienne) et l'apparition d'une nouvelle bourgeoisie turque après 1918. C'est dans cette atmosphère conflictuelle que s'affaiblissait la couche palestinienne qui allait se voir déchirée entre Français et Britanniques, et notamment par le truchement des premières infiltrations juives sous l'égide du Baron de HIRSH et, par la Jewish Colonization Association.

En effet, sous l'Empire ottoman, les fiefs étaient attribués par le sultan aux commandants militaires pour leur garantir l'argent et les hommes et plus précisément, vers le XVIIIème siècle, pour le prélèvement de l'impôt agricole. Ce qui rendait difficile à la majorité des féodaux d'entretenir un lien avec la paysannerie ou de s'identifier avec les valeurs traditionnelles de la campagne. De plus, jusqu'au XVIIIème siècle, les sultans prenaient soin de n'attribuer ces fiefs que temporairement, les redonnant souvent, dispersant les parcelles et les redistri-

* Khalil NAKHLEH et Elia Zureik, "The sociology of Palestinians", Croom Helm, London, 1980, p. 51.

buant là où le tenant du fief était étranger. Ainsi ce qu'on appelle les "féodaux" qui trouvèrent quelque intérêt à collaborer avec les pouvoirs européens n'étaient autres que les bénéficiaires du système ottoman. "Ce qui les liait aux paysans ou aux Bédouins était la violence, l'ignorance, la pauvreté et dans certains cas, le sang" *.

a) Outre les impôts et taxes auxquels il était soumis, outre les invasions régulières des tribus bédouines sur ses terres l'obligeant souvent à chercher refuge près des villes ou des régions montagneuses, le paysan palestinien a souffert et s'est trouvé leurré par l'institution du Code ottoman sur la Terre (1858) : celui-ci entérina l'appropriation et l'enregistrement de vastes parcelles de terre par de riches familles de Beyrouth, Damas et à un moindre degré de Jérusalem et Jaffa : Ce procédé a permis à celles-ci, en échange d'une faible somme de garder leur droit de propriété sur des terres non habitées et non cultivées, mais aussi... sur celles cultivées où des villages s'étaient succédés pendant des générations entières, et qui furent enregistrées au nom des familles influentes... parce que le paysan, ignorant de ses droits était trop content de se faire oublier du percepteur d'impôts ou encore

* Manfred HALPERN : "The politics of social change in the Middle-East and North Africa", Princeton University Press, 1965, p. 45.

des fonctionnaires de l'armée qui, croyait-il, pourraient venir le mobiliser.

b) C'est ainsi qu'à la fin du XIXème siècle et pendant les premières décades du XXème siècle, la "Palestine Jewish Colonization Association", la "Palestine Land Development Company", le "Fond National Juif" offrirent d'acheter leurs terres aux grands propriétaires terriens arabes et ces derniers, trop heureux de tirer avantage de ces terres, qui, de par leur faible rapport agricole ne leur rapportaient aucun bénéfice, les revendirent aux Juifs.

Selon PORATH Y.⁽¹⁾, 52,6 % des terres achetées ont été vendues par de gros propriétaires non-palestiniens, et par 24,6 % des propriétaires palestiniens. Enfin seulement 9,4 % par des paysans, et ce, entre 1878 et 1928.

B - La terre, reflet des divisions de classe

a) Qu'est-ce que le Code ottoman sur la Terre et que stipulait-il ?

La caractéristique principale de ce code est qu'il divisait la terre en plusieurs catégories distinctes⁽²⁾.

(1) PORATH Y. : "The Palestinians and the Middle East Conflict", édité by Gabriel Ben Dor, University of Haïfa, April 1976, London, Montréal, Cregon, P. 510.

(2) Voir Doreen WARRINER : Land and poverty in the Middle-East, Ibid. Op. Cit.

1 - La Terre "Mulk" : Une terre qui peut être une propriété privée et qui est soumise à la loi divine et sacrée et non pas au Code civil de la loi. Cette propriété comprend deux droits : la "Raḡaba" ou droit absolu à la propriété et le "Taṣaruf" ou droit d'usufruit sur cette terre. Dans la jouissance "Mulk", les deux droits appartiennent à l'individu. Il s'agit en général d'un espace limité, et qui inclut des terrains dans les villes ou villages, aussi bien que les terres attenantes aux maisons, et également des terres agricoles qui peuvent être distribuées parfois aux non-musulmans.

2 - La terre "Mīri" : Une terre dont la "Raḡaba" ou droit absolu à la propriété appartient à l'Etat, mais dont l'usufruit ou "Taṣaruf" revient à l'individu. C'est une forme de tenure à bail héritable dans laquelle l'Etat afferme la terre à l'individu. C'est l'exemple le plus fréquent en Palestine nous dit E.ZUREIK^{*}. Cette forme de tenure couvre les terres des plaines et des vallées telles que la plaine de Sharon et la vallée de Jezréel. Elle est la propriété de l'Etat mais le droit d'usage est laissé aux paysans qui peuvent en faire héritage à leurs enfants, expressément selon la loi musulmane. Si la terre demeure non

* Elia ZUREIK : The palestinians in Israël, A study in International colonialism, Routledge and Kegan Paul, 1979, London.

cultivée pendant plus de cinq ans, ou s'il n'y a pas d'héritiers, la terre peut être déclarée "Mahlūl", c'est à dire sous le contrôle de l'Etat qui a charge de la redistribuer.

3 - La terre "Waqf" : Une terre qui est un bien religieux, à usage religieux. Bien qu'on estime que les trois-quarts des terres sous l'Empire ottoman du XVIème siècle fussent "domaine religieux", seule une petite portion garde ce qualificatif dans la Palestine du XXème siècle.

4 - La terre "Matrūka" : Une terre réservée à l'usage public tel que l'aire de battage du blé, mais aussi la mer, les lacs, les rivières, les oueds, les pâturages, les routes publiques et les sources destinés à l'usage de la communauté.

5 - La terre "Mawāt" est une terre morte ou non réclamée.

Les grands propriétaires "Mulk" ou "Miri" en général laissent leur terre à de petits métayers mais ces métayers n'ont aucun titre légal sur cette terre. Dans ce mode de tenure, le métayer n'a aucune sécurité, puisque généralement, le bail ne dure qu'un an. En effet, l'objectif essentiel du Code ottoman n'était pas d'aider le paysan mais d'établir un impôt sur le revenu. Et pour taxer chaque parcelle de terre, il fallait établir son titre de propriété. Le but premier était d'attribuer un titre de propriété directement

au cultivateur pour supprimer tout intermédiaire entre le gouvernement et le petit propriétaire. Il s'agissait de centraliser le pouvoir de l'Administration pour lutter contre le mode d'existence féodal ou tribal. L'objectif était d'établir une forme de propriété individuelle à l'opposé des exigences des "Sheikhs" des tribus. Le Code ottoman était ainsi opposé à la reconnaissance de tout type de propriété collective. L'article 8 du Code stipule : "La totalité de la terre du village ou de la ville ne peut être attribuée dans sa globalité à tous les habitants, ni à une ou deux personnes choisies parmi elles. Des parcelles séparées sont attribuées à chaque habitant et un titre est donné à chacun attestant ce droit de possession"*.

Ce code donna lieu à un recensement en vue de l'enregistrement des terres en 1858, mais ce recensement ne correspondait pas à la réalité, c'est à dire à recenser les personnes qui occupaient effectivement la terre, car les paysans, effrayés, ont préféré faire enregistrer les terres au nom du chef de la tribu quand ce n'est pas au nom du propriétaire.

* Doreen WARRINER : Land and poverty in the Middle-East, Ibid, Op. Cit.

b) Répartition de la terre :

Catégorie	Nombre de parcelles	% de parcelles	% de la surface des terres
Moins de 100 Dunums	65 933	91,8	36,7
De 100 à 1000 D	5 706	8,0	35,8
Plus de 1000 D	150	0,2	27,5
Dont + de 5000 D	(13)	(0,01)	(19,2) *

La facilité avec laquelle les riches propriétaires se sont accaparés de la plus grandes parties des terres grâce à ce code ottoman qui excluait le paysan de toute possession terrienne, dénonce une très nette disproportion dans la répartition du sol palestinien : Une infime minorité possède la plus grande superficie de la terre, une minorité souvent absentéiste, résidant en ville. Ainsi, 13 parcelles latifundiaires équivalent à plus de la moitié de la surface représentée par les 65 933 lopins de moins de 100 dunums.

La possession de la terre devient un critère de richesse dans la mesure où la société marque une très nette disparité entre les possédants rentiers et les non-possédants qui iront travailler la terre du maître, c'est à dire entre le "fellah" et l'"effendi", le riche propriétaire

* Bichara KHADER, Histoire de la Palestine, 1936-39, tome III, SNED, 1978, Enquête de 1936 sur 322 villages recouvrant 3 252 735 dunums.

arabe.

Entre ces deux classes extrêmes, existent d'autres stratifications sociales selon ENZO SERENY ET R.E. ASHERY* : Globalement 1) les fellahins qui en 1922 constituent 55 % de la population totale et qui vivent dans une extrême pauvreté ; 2) les ouvriers non qualifiés (porteurs, cantonniers) auxquels s'ajoutent souvent les paysans saisonniers qui abandonnent leur ferme et leur foyer pour "louer leur bras" aux entreprises juives ; 3) enfin les bédouins^u qui ne vivent que de leurs réserves propres et qui sont très pauvres.

Sans pallier intermédiaire, et séparés par une différence de ressources considérable, évoluent au sommet : 4) les propriétaires terriens, les "effendis" des grands domaines puis ; 5) les hommes de religion constituant la hiérarchie religieuse musulmane, à laquelle s'ajoutent les anciens officiers ottomans qui continuent à recevoir des pensions substantielles.

La division étant très nette entre les riches et les pauvres, les nantis et les miséreux, nous tenterons plutôt d'approcher globalement la réalité quotidienne de l'une et l'autre partie dans son ensemble.

* ENZO SERENY ET R.E. ASHERY : Jews and Arabs in Palestine, Hyperion Press, INC, West part, Connecticut, 1976.

1) Le "fellah" vit dans la double dépendance du grand propriétaire et de l'usurier à la fois : en effet, le propriétaire loue sa terre par l'intermédiaire d'un agent et parfois directement. Le prix varie de 20 % à 33 % de la production en nature, selon la qualité du sol. Si le "fellah" ne possède pas lui-même le grain ou la semence, le propriétaire le lui fournit et le prix que doit alors payer le paysan est de l'ordre de 50 % de la production totale. D'autre part, la dîme, l'impôt essentiel appelé "Uṣūr" doit être versé à l'Etat. L'usurier est généralement un banquier, un marchand ou un fonctionnaire qui fournit l'argent au "fellah". Ce système de prêt qui a prévalu en Syrie comme en Palestine depuis la période ottomane se nomme "Asharah Shameshtash"*. Et selon ce principe, le prêteur prend une part de la récolte du paysan, laquelle s'élève à 15 unités pour 10 unités prêtées au "fellah". Les taux d'intérêt varient de 25 % à 100 % puisqu'entre la semence et la récolte, se passent quatre à huit mois. Si les intérêts ne sont pas payés ponctuellement, ceux-ci s'accumulent jusqu'à grossir indéfiniment la dette.

Par conséquent, l'une des causes essentielles de la pauvreté du paysan réside dans cet endettement chronique

* Voir Jacques WEULERSSE : Paysans de Syrie et du Proche-Orient, Ibid, Op. Cit.

puisque généralement, environ 20 % de ses revenus vont régulièrement à l'usurier ou au propriétaire terrien. Le métayage étant le mode agricole en vigueur, il implique également une sorte de servitude à l'égard du propriétaire : en effet, il n'y a pas comme nous avons pu le voir une tarification fixe concernant ce qui doit revenir au propriétaire et ce qui doit revenir au paysan, et par ailleurs, ne possédant aucun titre sur la terre qu'il cultive - de par la réglementation du Code ottoman - le "fellah" ne peut éprouver aucune motivation pour améliorer sa terre d'autant que selon Doreen WARRINER "£ 100 étant nécessaires pour vivifier une terre, le cultivateur arabe avec ses £ 7 par an, ne peut faire concurrence au secteur juif"⁽¹⁾. C'est pourquoi, il apparaît que la plupart des paysans métayers selon HALPERN⁽²⁾, ne parviennent pas à accumuler les 3/4 du revenu nécessaire à la simple subsistance. Le sort du paysan sans terre est encore moins enviable car il est le premier à souffrir de la faim puisqu'il est voué chaque jour à trouver de quoi nourrir sa famille. En outre, de par sa situation plus que précaire, le paysan palestinien se trouve le plus exposé aux maladies et essentiellement à la malaria. En effet ses moyens de subsistance

(1) Doreen WARRINER : "Land and poverty in the Middle-East", ibid Op. Cit.

(2) Manfried HALPERN : "The politics of social change in the Middle East and North Africa", Princeton University Press, 1965.

se résument à un lot de terre qui ne dépasse pas 20 ou 30 hectares, conçu uniquement pour lui assurer le strict minimum, deux boeufs ou deux vaches, et l'araire traditionnel en guise de moyens de production*. Même sa maison, construite de ses propres mains ne lui appartient pas, puisqu'elle fait partie du domaine du maître auquel, parfois, il doit fournir de gros travaux d'entretien tels que la corvée d'eau, la corvée de bois, la corvée de drainage etc... Quant à la femme du "fellah", il lui échoit toutes les corvées domestiques et en particulier, celle de l'eau et du feu, les plus pénibles : deux fois par jour, une amphore sur la tête, ou un "tanaké"* (le bidon d'essence), les femmes sont contraintes d'aller chercher l'eau très loin du village. Quant au bois, elle le charrient sur leur dos. La Palestine étant un pays de céréales, c'est sur elles que repose toute la nourriture paysanne : blé ou orge qui sont consommées sous deux formes, le pain et le "burghoul", sorte de semoule. En effet accablé de dettes, le paysan n'achète presque rien et tente de subsister avec ce qui lui reste de sa propre production après la ponction effectuée par le propriétaire terrien.

La deuxième catégorie parmi les "petits" est celle des ouvriers agricoles dont nous avons vu le sort précédem-

* Voir Jacques WEULERSSE : "Paysans de Syrie et du Proche-Orient", Gallimard, 1946.

ment, et celle des ouvriers non qualifiés qui vont tous deux grossir le nombre des prolétaires des villes dans l'espoir impossible de trouver un emploi : en effet selon la loi "A terre juive, travail juif", le FNJ interdit la main-d'oeuvre arabe, main-d'oeuvre d'ailleurs sous-payée puisque le gouvernement britannique a fait droit à l'institution d'une double échelle des salaires. Ainsi quand l'ouvrier juif est payé entre 170 et 230 piastres par jour, l'ouvrier arabe perçoit 29 piastres et demi par semaine.

Une troisième et importante catégorie de dépossédés est représentée par les Bédouins nomades ou semi-nomades qui évoluent en général dans le Sud, l'Est et le Nord-Est de Palestine : ils sont 10 6331 et constituent 41 tribus en 1945^{*}. Leur vie est faite d'élevage de chameaux et de pâturage. Ils vivent sous des tentes et se déplacent dans le désert revenant de temps à autre aux abords de la ville, habituellement au printemps quand l'eau se fait rare, rapportant avec eux leur bétail (chameaux, moutons, chèvres et chevaux) leur laine et leurs peaux qu'ils troquent contre du blé, du sucre, de l'huile, du tabac, de l'épicerie en général, des tissus, des armes, des munitions et des selles. Mais hormis le lait, la viande et les peaux fournis

^{*}E.SERENY and R.E. ASHERY : "Jews and Arabs in Palestine", Hyperion Press, INC, Westport, Connecticut, 1976.

par leur propre bétail, quelques fruits trouvés dans les oasis, et les menus articles obtenus par le troc, ils ne possèdent rien et vivent eux aussi dans la plus extrême pauvreté⁽¹⁾. Ils rejoindront les prolétaires ruraux et iront grossir les rangs des ouvriers non qualifiés, déracinés dans les grandes villes.

C'est donc à la lisière du dénuement que vit cette tranche de la population formée par les paysans, les tout petits propriétaires, les paysans sans terre et les ouvriers agricoles, auxquels s'ajoutent les tribus de nomades.

2) Très nettement séparés par des ressources et un mode de vie sans commune mesure avec les précédents, au sommet de cette société, évoluent dans l'opulence les propriétaires terriens qu'on appelle les "effendis" et qui sont en possession de très larges domaines : 250 propriétaires latifundiaires en 1941 d'après Bichara DHADER⁽²⁾. Il s'agit souvent de propriétaires absentéistes habitant les grandes villes de Palestine ou l'étranger (Paris, le Caire ou Beyrouth). Leurs revenus proviennent de la location de leurs terres, revenus suffisamment substantiels pour leur permettre de vivre dans le luxe et d'évoluer dans

(1) Voir HALPERN, Ibid Op. Cit., p. 85.

(2) Bichara KHADER, Histoire de la Palestine, Tome III, 1936-1948, SNED, 1978.

les cercles aristocratiques. En effet, d'après E. SERENY et M.E. ASHERY, cette classe possède les 80 % de la terre de Galilée, 50 % du Sud de la Palestine et environ 85 % de la terre en Transjordanie⁽¹⁾. En outre, ils investissent souvent leur surplus dans des entreprises commerciales et font partie des riches marchands et des banquiers. (il n'existe pas à cette époque d'impôt sur le revenu de la terre)⁽²⁾. L'effendi mène donc une vie de rentier, riche, loin de la campagne qu'il ignore sinon pour les revenus qu'elle lui rapporte : en effet on le voit revenir aux périodes décisives de la vie rurale : labours, moissons et battages, en surveillant, non en résident. "Le grand notable ignore les fellahs de son domaine, il ne connaît ni leur nom, ni leur famille, ni leur caractère ; pour lui, ce sont de simples "animaux de rapport" qui doivent assurer le plus largement possible sa vie citadine"⁽³⁾. N'ayant aucun lien avec les paysans, ils engagent souvent des régisseurs ("wakil ou soubachi") qui sont autant d'exploiteurs à l'égard du fellah car ceux-ci ne songent qu'à s'enrichir aux dépens de l'une et de l'autre partie : ils ont souvent un pourcentage sur les bénéfices et habitent d'ailleurs la résidence du maître en l'absence de celui-ci.

(1) SERENY et ASHERY, Ibid, op. Cit. p. 8

(2) Voir HALPERN, Ibid, Op. Cit., p. 82.

(3) Jacques WEULERSSE, Paysans de Syrie et du Proche-Orient, Ibid, Op. Cit., p. 126.

Cette attitude marquée par une indifférence à l'égard de la campagne et de la paysannerie et sans doute à l'égard de la terre, est bien illustrée par les notables de la période du mandat, très sensibilisés par l'occidentalisation puisque nombreux sont ceux qui ont collaboré avec le gouvernement britannique, espérant en tirer quelques profits substantiels et d'autant plus nombreux ceux qui ont vendu la terre leur appartenant aux institutions juives : parmi ceux là, se trouvent les membres du Conseil Suprême musulman, ceux de l'Exécutif arabe, les leaders des partis, les maires, les notables tels que les Husseyni et les Nashashibi avant ce que nous avons appelé la "prise de conscience" du mouvement nationaliste.

C'est à cette même catégorie sociale que sont assimilés les membres de la hiérarchie religieuse qui constituent les dirigeants du Conseil Suprême musulman : il s'agit de personnalités toutes puissantes dont l'autorité a été reconnue par le gouvernement mandataire qui continue d'ailleurs de leur allouer des sommes considérables dans l'espoir d'une possible collaboration. En général ces personnalités telles que l'éminent Amin-El-Husseyni et les membres du Conseil Suprême dirigent des biens "Waqf" et n'ont pas de compte à rendre à l'administration jusque vers 1930 où, en effet, le Conseil Suprême musulman dû soumettre ses dépenses à un conseiller du gouvernement britannique ; cette

année ayant été économiquement désastreuse.

Dans cette même sphère évoluent également la tranche de ceux engagés dans les professions libérales ou ceux employés comme fonctionnaires du gouvernement : ils bénéficient souvent de revenus approchant davantage ceux de l'"effendi", leurs intérêts étant généralement liés par des liens de sang ou de mariage. En effet, c'est sur eux que le magistrat, le journaliste, le médecin, s'appuyera et renforcera sa position économique et sociale. Cette étroite complicité se trouve aussi entre les leaders religieux et les "effendis" qui sont liés également par des liens familiaux (Amin El-Husseyni, grand Mufti de Jérusalem, provient d'une riche famille de propriétaires terriens, la famille des Husseyni). En retour, le Conseil Suprême musulman partage avec eux la direction des masses populaires. Une masse populaire qui reste illétrée dans son ensemble : le nombre d'analphabètes très élevé pendant la période ottomane, ne diminue guère durant le Mandat britannique. En 1937*, 93 % de la population palestinienne est analphabète, en 1919, le budget de l'enseignement ne dépasse pas 53 000 guinées. 15 ans plus tard, il n'est que de 183729 guinées dont 22490 sont consacrées aux frais de fonctionnement. Pour 800 villages, on comptait 269 écoles de garçons et 15 de filles.

* Voir Y. PORATH : "The palestinian Arab national movement, 1929-1939", Ibid, Op. Cit.

Sur 39 200 filles d'âge scolaire, 1 145 seulement étaient scolarisées, 15 pouvaient aller au lycée, mais aucune d'entre elles ne terminait ses études. Les 36 lycées étaient dans des villages juifs, aucun dans les villages arabes : 73 % des enfants arabes n'allaient pas en classe. Et en 1943-44, il n'y a que 953 lycéens dont 150 filles : Délibérément les Anglais freinent le développement de l'enseignement parmi les masses palestiniennes, se contentant de former quelques fonctionnaires indispensables à l'appareil administratif.

C - Système agricole arabe palestinien :

1) Système agricole traditionnel :

Le système agricole traditionnel qui a longtemps prévalu en Palestine et qui, selon Doreen WARRINER ne subsiste qu'à 20 % à l'époque où son ouvrage est publié* est un mode de tenure communautaire appelé "mushaà" qui se base sur l'attribution inégale de parts selon un droit coutumier. Il semble qu'à l'origine, quand la tribu nomade s'installait sur un territoire, la terre arable était distribuée à parts égales entre les membres, chacun ayant la propriété d'une parcelle de terre dans différentes zones du village et, pour maintenir une certaine équité entre les membres,

* Doreen WARRINER : Land and poverty in the Middle East, Ibid, Op. Cit.

la terre était à nouveau re-distribuée périodiquement. Avec le temps, et à la suite de mariages inter-tribus, la part détenue par chaque famille devint inégale, mais la coutume de la redistribution périodique a persisté, habituellement par intervalles de trois ans, après chaque période de récolte agricole. Ainsi chaque membre du village possédait une part de la totalité de la terre dans la mesure où il pouvait réclamer une portion de la totalité de celle-ci, sans que ce soit un territoire spécifique, sous forme de petites parcelles disséminées sur toute l'étendue du territoire, et qu'il échange contre d'autres parcelles de surface équivalente, tous les deux ou trois ans, sous l'autorité des anciens du village à qui échoit la charge du partage. Le but de ce système était de ne pas laisser de manière permanente la possession d'une terre quelle qu'elle fût entre les mêmes mains, et de réattribuer la bonne et la mauvaise terre avec équité. Ceci, selon Jacques WEULERSSE*, étant un vestige de l'idée que se faisaient les Nomades de la terre, à savoir que si la propriété était reconnue pour les biens personnels, les tentes, les réserves, la terre, quant à elle, est considérée comme la propriété de la Tribu dans son ensemble, puisqu'elle n'est disponible que temporairement.

* Jacques WEULERSSE, Paysans de Syrie et du Proche-Orient, PARIS, Gallimard, 1946, p. 66.

Ce système a fait dire aux experts du rapport Johson CROSBIE qu'il manquait d'individualisme et de coopération dans la mesure où les paysans, poussés à une culture extensive jusqu'à épuisement de la terre, se désintéressent d'une amélioration de cette dernière par la lutte contre l'érosion des sols par exemple, ou encore par l'usage des fertilisants.

2) Système agricole arabe sous le mandat britannique :

Le système agricole arabe ne semble pas avoir subi des transformations considérables sous le mandat. En effet, pour des raisons de "sécurité" politique, le gouvernement mandataire a plutôt cherché à s'appuyer sur les grands notables et les grands propriétaires terriens, renforçant ainsi leur pouvoir et leur puissance. Le gouvernement mandataire a bien tenté d'instituer des droits de propriété avec des titres individuels, mais apparemment il n'a contribué qu'à un morcellement indescriptible du sol palestinien, sans pour autant introduire un autre système de relation à la terre. En effet, "ce titre de propriété n'affecte pas les méthodes de culture, et souvent, le paysan continue de cultiver par petite parcelle, et même parfois selon le système "Musaà", sans changer de méthode, ni travailler sous une direction quelconque, la propriété n'étant qu'une opération de crédit, rien de plus"*.

* Doreen WARRINER : Land and poverty in the Middle East, Royal institute of international affairs, London, New York, 1948, p. 23.

En outre, dans un pays où le problème agricole fondamental réside dans l'irrigation, rien n'a été fait par le gouvernement dans ce domaine ni dans celui du mode de tenure : Il apparaît que les 66 %* des arabes palestiniens musulmans engagés dans l'agriculture sont loin de bénéficier des capitaux juifs qui renforceront et amélioreront l'agriculture dans le secteur juif et ils continuent par conséquent de cultiver la terre avec des moyens quasi archaïques puisque nous avons parlé précédemment des moyens de production du paysan qui, lorsque sa parcelle lui appartenait, n'avait que la charrue avec deux boeufs et l'arraire traditionnelle. De plus, très peu sont spécialisés dans les cultures telles que la culture des fruits et légumes, les vignobles, 81 % de l'agriculture arabe musulmane est centrée sur le blé, avec seulement 40 % d'entre eux qui possèdent et conduisent des machines agricoles. "... Quand le blé était moissonné avec une faux et battu avec un fléau, il fallait 35 à 50 heures de travail pour moissonner et battre un hectare dont la production était de 15 boisseaux..."*. Or les charges du paysan sont nombreuses : En effet, outre les 20 à 30 % de dettes chroniques qu'il a contracté chez le propriétaire ou l'usurier, il a la charge de 3,5 personnes⁽¹⁾, et la famille du fellah

*United State Daily, June 1é, 1930, "Agriculture Year Book", 1930.

(1) SERENY et ASHERY : Jews ans Arabs in Palestine, Ibid Op. Cit.

comprend donc six personnes environ. Les moyens techniques dont dispose le paysan palestinien sont une des causes flagrantes de son appauvrissement et de son manque de compétitivité dans le domaine agricole. En effet 60 000 familles cultivent chacune 100 dunams alors que selon l'analyse de SIMPSON, elles nécessiteraient 160 à 130 dunams, mais le fellah ne peut techniquement assumer plus de 70 à 130 dunams⁽¹⁾. D'autre part, la concentration de grandes terres agricoles entre les mains d'une minorité absentéïste ne permet pas une culture extensive efficace puisque d'après le rapport Johson CROSBIE⁽²⁾, dans 104 villages possédant 6 940 ouvriers agricoles, 78 255 dunams de terre cultivable demeraient non cultivés, 24 5275 dunams appartenant aux grands propriétaires absentéïstes, et les habitants de ces villages ont dû louer 126 522 dunams à d'autres villages. En somme, "qui possède la terre, ne la cultive pas et qui la cultive ne la possède pas"⁽³⁾. Accablé par ses dettes et ses charges, et par un manque de moyens techniques, le paysan palestinien ne peut prétendre qu'à £ 27 de revenus per-capita tandis que le secteur juif bénéficie de £ 63 per capita alors qu'en 1930, la dette

- (1) Elazari VOLLANY : The fellah's farm, Institute of Agriculture an natural history, Tel-Aviv, Sept 1930, pp. 19, 20.
- (2) Goverment of Palestine, Report of a committe in the economic condition of agriculture ralists in Palestine and the fiscal measures of government in Palestine, Hereto, 1930.
- (3) Jacques WEULERSSE, Paysans de Syrie et du Proche-Orient, Ibid, Op. Cit.

moyenne du paysan palestinien est estimée à £ 27⁽¹⁾.

La commission Johson CROSBIE estime, elle, le revenu annuel du fellah possédant une ferme de 100 dunams à £ 35 avec lesquelles lui et sa famille de six personnes doivent vivre. D'autre part, elle estime que le fellah paie 19 % de ses revenus en impôts et taxes⁽²⁾. Mais quelle que soit la variation des statistiques, ces dernières sont toujours le reflet de la misère du paysan palestinien face à des structures de production archaïques, face à une féodalité qui ne veut pas abandonner ses prérogatives et qui s'embarrasse peu d'un monde paysan qu'elle ne veut pas connaître puisque ses privilèges sont maintenus.

Un autre facteur de la pauvreté du sol palestinien et essentiellement dans le secteur arabe semble être les droits de l'eau d'irrigation. En effet, ce droit reste sujet au Code ottoman sur la terre : "Ce droit est considéré comme la propriété personnelle des individus et non pas annexé à la terre à laquelle il devrait naturellement revenir. Les droits de l'eau peuvent donc être l'objet de transactions commerciales en dehors de la terre : un homme peut vendre la moitié de sa terre et tous ses droits d'eau ou garder toute sa terre et vendre la moitié des ses droits

(1) Doreen WARRINER, Land and poverty in the Middle East, Ibid, Op. Cit.

(2) Government of Palestine, Report of a committee on the Economic condition of Agriculturist in Palestine and the fiscal measures of government in Palestine, Thereto, 1930.

à l'irrigation. Dans la région de Jéricho, par exemple, le gouvernement ne peut avoir un contrôle sur l'eau pour un plan d'irrigation parce que les droits d'eau sont la propriété de Sheiks arabes absentéïstes"*.

Une législation concernant ce droit a été émise en 1941 pour que la propriété de l'eau soit la propriété de celui qui occupe la terre, mais il semble que pour faire pièce aux lois sur la terre (Land Transfer Ordinances) selon lesquelles les Juifs pouvaient acheter l'eau dans des zones interdites, elle n'aît eu aucun succès.

D - Le secteur agricole juif :

1) Origine sociale des Juifs :

Comme nous l'avons vu, à la suite des différents pogroms qu'ils ont subi\$ (Conf. 1er partie), les Juifs se sont organisés en "Alya" pour se diriger vers la "terre promise". D'où venaient-ils et qui étaient-ils ?

Les pogroms d'Odessa en 1871 et ceux de 1881 et 1882 en Russie chassent des tenants d'hôtels et de cabarets, qui constitueront la première "Alya" qui se poursuit de 1881 à 1900 vers la Palestine. En 1803 et jusqu'en 1914, a lieu la deuxième "Alya" qui fonde le premier "Kibboutz", "Degania" en 1909. En effet, dans la Russie des Tzars, le spectre du

* Doreen WARRINER, Ibid, Op. Cit. p. 73.

bolchévisme fait que Juifs et bolchévicks deviennent facilement synonymes et les Juifs qui avaient participé à la révolution de 1905 furent voués à une vague de pogroms déclenchés par les tzaristes. C'est à ce moment, qu'un certain nombre d'organisations sionistes, l'Etat Juif de Herzl publié en 1895 commençant à avoir une certaine écoute, ont décidé de partir pour la Palestine et d'y créer une société socialiste dont le théoricien était BER BOROKHOV, leader du mouvement "Poale Sion". Les années 1918-1922 constituent une période dramatique pour tous les Russes et plus particulièrement les Juifs car ce sont des années de guerre, mais aussi de famine parce que la Russie vit une situation économique très grave. Les Juifs sont en majorité citadins, et n'ont pas la ressource du refuge à la campagne. Les réquisitions et les confiscations frappent tous ceux qui ne font pas partie des "prolétaires" : Les Juifs artisans et commerçants ne font pas partie de cette catégorie, sauf pour une minorité d'entre eux. C'est alors que l'émigration devient la planche de salut et que les milieux sionistes prévoient une "Alya" massive de 400 à 500 000 Juifs.

Les premières "Alya" sont financées par le Baron de Hirsh sous l'égide de la PICA (Association pour la Colonisation Juive de la Palestine). Le pilier instrumental de ce que l'on appelle la "colonisation ouvrière" ("A terre

juive, travail juif") est la "Keren Heyemeth Lesraël" qui bénéficie du Front National Juif, de l'"Anglo-Palestine Bank", de la "Palestine Development Company" et de la "Keren Hayesod" (Fond de Reconstruction) ainsi que de la "Jewish Colonial Trust", l'Article 7 de la Palestine Foundation Fund stipulant : "Pour une main d'oeuvre supplémentaire, il n'emploiera que des travailleurs juifs. Si un agriculteur juif mourrait sans héritier juif, le FNJ se fait restituer la terre". Ainsi, en 1918, les Juifs possédaient 2 % du territoire (500 arpents) et entre 1918 et 1948, ils se trouvèrent en possession de 210 425 arpents (dunums). Ceci est facilité par la vague d'immigration de 1930 qui amène en Palestine de nombreux petits capitalistes Juifs d'origine allemande qui menaient une vie à part avec leurs hôpitaux, leurs écoles, leurs services sociaux : l'investissement des colonies juives était soumis à un système de clivage : elles n'investissaient dans ce genre d'établissement que si la communauté juive y était seule employée. La cinquième vague d'immigration est quantitativement différente des vagues précédentes par sa structure de classe*.

* Nathan WEINSTOCK : Le sionisme contre Israël, Great Britain and Palestine, 1915-1945, London, 1946, p. 67.

Année	Nombre de capitalistes dépendants exclus	Taux de l'ensemble de l'immigration juive (%)
1932	727	8 %
1933	3 250	11 %
1934	5 124	12 %
1935	6 309	10 %

Ainsi 19 977 000 Livres palestiniennes (Fond d'installation des Colons) sont investis entre 1921 et 1945.

A la lumière de ces données significatives, on comprend l'origine sociale des Juifs émigrés en Palestine, une origine sociale sans commune mesure avec la structure sociale prévalant en Palestine du mandat. Alors que ces émigrés Juifs participent ou ont participé à la révolution russe, alors qu'ils s'organisent en associations qui recueillant des fonds considérables de la part des gros capitalistes Juifs (Hirsh, Rotchild, etc...) mais aussi de la part des grandes puissances (les USA leur accordent un prêt de plusieurs millions), alors qu'ils portent en eux une idéologie de modernisation longtemps mûrie par une conscience politique et une conscience de classe élaborée et éprouvée par les diverses épreuves subies, mais aussi nourrie dans des pays plus développés que la Palestine tant au niveau social qu'économique, ils se trouvent investir une société encore au stade archaïque, dans la con-

ception moderne du terme, où les structures de classe sont encore loin d'être élaborées et assumées sous forme de conscience politique, soumises encore aux aléas d'un système économique plus ou moins tribal, et désarçonnée par une brutale pénétration européenne capitaliste. En effet, des statistiques attestant de la répartition professionnelle de la population active sous le mandat reflète le caractère industriel de la colonisation de peuplement sioniste et la structure agraire de la société arabe*.

Structure professionnelle en 1931

	<u>Juifs</u>	<u>Arabes</u>
Agriculture	19,1	59,0
Industrie	30,6	11,9
Transports	5,1	6,0
Commerce	13,8	8,4
Administration	2,0	1,3
Professions libérales	11,6	2,3
Services publics	5,3	3,2
Divers	12,5	6,9

On perçoit donc l'extrême inégalité des moyens économiques corroborés par une inégalité des superstructures,

* D'après HOROWITZ, L'économie d'Israël, Masssda, Tel Aviv, 1954.

ce qui se traduit inévitablement par un rapport inégal, un rapport de force entre les deux sociétés en présence.

2) Type de colonies juives :

Il existe deux types de colonies juives, les unes de type capitalistes et qui dépendent du PICA (Palestine Jewish Colonization association), n'interdisant pas la main d'oeuvre arabe (les premières), et celles de type sioniste socialiste sous l'égide de la "Histadrout" s'inspirant de l'idée de WEINSTOCK pour qui il faut une économie autarcique par le travail juif, c'est à dire une économie juive excluant les Arabes de manière à protéger l'emploi des immigrants ("Kibouch Avoda"), et par laquelle, les Arabes étaient finalement destinés à être "déplacés".

C'est dans les colonies de type communautaire socialiste que Doreen WARRINER constate les transformations "étonnantes", techniques et sociales, qui ont eu lieu : "La productivité de la terre est beaucoup plus importante que dans les fermes arabes : les productions de blé sont deux fois supérieures et avant la guerre (48), le revenu part tête était 5 fois plus important. La culture est intensive, scientifique, et mécanisée ; le système agricole est différent, les colonies s'étant organisées en de vastes unités agricoles : elles sont d'environ 100 arpents et supportent une population moyenne de 500 personnes, dont la moitié travaille dans l'agriculture. Dans les fermes

collectives, toutes les opérations sont effectuées en commun, et tous les ouvriers se remplacent à intervalles réguliers, supervisés par des experts assignés continuellement à chaque section. Les machines et le bétail sont gérés en commun, comme la nourriture des bêtes, l'entretien des vêtements, celui des enfants et leur éducation"*. Les fermes en coopératives, sensiblement plus grandes, sont divisées en foyers individuels d'environ 5 à 12 arpents dont chacun garde le produit de la terre et du bétail qui lui sont alloués. Il travaille à l'aide des machines appartenant à la colonie. Il est un peu plus libre que l'ouvrier des fermes agricoles - qui, lui, ne reste qu'un ouvrier dans ce type d'installation - mais il ne peut décider de vendre ou d'acheter sans en référer à une instance supérieure, la "Tnuva", société commerciale des Colonies juives. Cependant, la terre lui est allouée pour un bail de 49 ans. C'est l'Agence juive et ses experts qui décide, en dernier ressort de la production, des méthodes de culture et de leur financement, tandis que pour les opérations mineures concernant l'exploitation elle-même, un comité de colons se réunit régulièrement. Dans l'un et l'autre cas, les membres des colonies sont considérés comme des ouvriers à quelques nuances près : L'Agence juive gère et planifie

* Doreen WARRINER : Land and poverty in the Middle East, Ibid, Op. Cit., pp. 67, 68.

d'une manière très rigide les méthodes de culture et l'utilisation des machines, organise la spécialisation des secteurs selon les potentialités des régions, ayant pour cela des moyens qui dépassent largement ceux de la communauté arabe : £ 700 sont investis par ferme quand les revenus d'un ouvrier agricole arabe sont de £ 7 par an*, et ce, pour maintenir un niveau de vie de type européen.

Il s'agit bien par conséquent de deux secteurs complètement différenciés dans l'économie palestinienne, de deux marchés du travail, et de deux niveaux de vie et de revenus également : "En 1936, le revenu de la population agricole arabe était de £ 4 376 000 tandis que celui de la population juive s'élevait à £ 1 879 000 ; le revenu per-capita étant de £ 7 par an pour la population arabe et de £ 34 pour le revenu per-capita juif"*.

E - Rapport à la terre :

1) Séparation : ville / campagne :

D'après ce que nous avons pu lire de la vie quotidienne sociale et économique du paysan "fellah" et de celle du notable "effendi", on peut déjà conclure à un clivage important qui s'opère entre la ville et la campagne.

* Doreen WARRINER : Land and poverty in the Middle-East, Ibid, Op. Cit., p. 69.

En effet tous les revenus de la campagne vont nourrir la ville et les riches notables qui s'y sont installés en aristocratie dirigeante que rejoint la nouvelle bourgeoisie, se sentant plus proche des grandes familles propriétaires qui dirigent de loin les masses, que du fallah oublié à la campagne. En effet dans le domaine de l'éducation par exemple, il existe une différence flagrante de taux et de niveau entre les enfants des villes et ceux de la campagne : "Les statistiques de 1946 indiquent que 85 % des garçons et 63 % des filles d'âge scolaire allaient à l'école mais dans les villages, les statistiques étaient de 63 % et de 7,5 % pour les garçons et les filles respectivement"⁽¹⁾. Ceci est confirmé par le palestinien Yussef Amer⁽²⁾, 91 ans : "Les familles aisées envoyaient leurs enfants à l'école en ville..." ou encore Khaled SHANAA⁽²⁾, tué en juin 82 dans le camp de réfugiés de Hain Al Hiloué, qui, fils de notable, ajoute : "Il n'y avait pas d'école dans le village : mon père faisait venir un instituteur de Safad qui faisait l'école à tous les enfants qui voulaient apprendre à lire et écrire... (la première fois que j'ai vu une voiture, j'ai trouvé cela très bizarre. On avait entendu dire qu'il y avait une charrette qui marchait sans cheval et qui roulait

(1) Elia ZUREIK, The palestinians in Israël, a study in international colonialism, Routledge and Kegan Paul, London, 1979, p. 64.

(2) Voir anwar ABU-EISHE : Mémoires palestiniennes, la terre dans la tête, Glancier Guénaud, Paris, 1982, p. 29.

plus vite qu'un taureau").

Comme nous l'avons vu, la ville et les notables se soucient peu de la campagne et n'y investissent pas leur revenus : "Les villages sont encore très isolés du reste du monde. Dans presque tous, il n'y a pas de routes, pas de surplus à échanger, pas d'argent liquide pour acheter"⁽¹⁾. N.A. ZIADEH, rapporte encore que "la misère est si fortement enracinée dans le village que des efforts incessants n'ont pu produire que très peu d'effets. Cette situation est responsable de l'abîme économique et social qui existe entre la vie citadine et la vie rurale"⁽²⁾. En effet, si les notables sont originaires de la classe rurale elle-même, "dès qu'ils en émergent, c'est pour s'en séparer, en renonçant tout aussitôt à exploiter par eux-même"⁽³⁾. En somme toute cette tranche de la société, les grands propriétaires, les notables, la bourgeoisie naissante s'alliant aux "effendis" vit "en ville et pour la ville" : ils habitent des maisons de type européen en général, fermées par de hauts murs préservant leur vie privée et imposant aux femmes le port du voile, chose

(1) Manfred HALPERN : The politics of social change in the Middle-East and North Africa, Princeton university press, 1965, p. 95.

(2) N.A. ZIADEH, Syria and Lebanon, Librairie du Liban, Beyrouth, 1968, p. 240.

(3) Jaxques WEULERSSE, Paysans de Syrie et du Proche Orient, Ibid, Op. Cit. p. 121.

inexistante dans les campagnes où les femmes participent durement à la vie du village. Là où l'Etat et la classe dirigeante aurait dû exercer leur pouvoir, à savoir sur le développement de la campagne, avec une réforme agraire adéquate pour l'amélioration d'une vie rurale dont la vie citadine dépend, on ne perçoit qu'une exploitation forcenée de cette dernière à l'égard de la campagne dont elle tire profit sans contre partie aucune.

2) Rôle de la religion :

Mais parlera-t-on d'exploitation ou d'indifférence ? Doreen WARRINER parle plutôt d'indifférence, reprise par Elia ZUREIK⁽¹⁾ : "C'est l'indifférence des grands propriétaires arabes plutôt que leur exploitation des métayers, qui a permis l'achat de terre (palestinienne) par le Fond National Juif"⁽²⁾. A quoi est dûe cette indifférence ? Certains auteurs tels que Jacques WEULERSSE, Manfred HALPERN, et même N.A. ZIADEH, voient dans la conception même de la religion islamique, les fondements de ce que J.WEULERSSE appelle "le mépris de la terre" : La religion islamique est une religion fondée par des Nomades pour qui la terre n'a qu'une valeur accessoire (seules comptent en

(1) Elia ZUREIK, The palestinians in Israël, Ibid Op. Cit.

(2) Doreen WARRINER, Land and poverty in the Middle-East, Ibid, Op. Cit. p. 65.

effet la guerre et les transactions commerciales) et cette religion est devenue essentiellement citadine de par le Coran en langue littéraire innaccessible au paysan illétré, de par les divers rites impraticables par ce dernier, de par les mosquées très rares à la campagne. "L'évolution de l'Islam n'a point démenti sur ce point ces origines ; dans les pays conquis, la foi musulmane n'occupa d'abord que les villes, places fortes et centres politiques où se retrouvait entre elle la peu nombreuse aristocratie des vainqueurs. C'est dans les villes que se produisirent les premières conversions, alors que la campagne resta longtemps par tradition, le domaine des infidèles. Ce fut donc dans les cités que s'effectua la fusion entre le monde arabe et le monde antique, fusion d'où naquit la civilisation de l'Islam classique. Conçue ainsi par et pour des citadins, elle demeura presque aussi étrangère aux réalités rurales que l'était le monde du Coran : la plénitude de la vie musulmane ne paraît accessible que dans un cadre urbain ; tout ce rythme de pratiques qui enserme si étroitement le croyant et qui tisse la trame de sa vie ici-bas est fait pour des citadins, non pour des ruraux" *.

Le "prestige du désert" semble rester très vivant dans l'esprit arabe selon WEULERSSE et le paysan du Moyen-

*J. WEULERSSE, Paysans de Syrie et du Proche-Orient, Ibid, Op. Cit. p. 70.

Orient en vient à déprécier sa propre situation, tandis que "l'élite n'a cessé d'être nourrie des "qacidas" bédouines d'avant l'Hégire"* . Ainsi l'Islam contribuerait lui-même à un détachement du sol, n'alimentant pas une relation d'ordre mystique que le paysan pourrait avoir avec sa terre comme en religion chrétienne par exemple avec l'imagerie populaire de la Nativité. En effet, le paysan palestinien se tourne davantage vers le surnaturel et croit plutôt aux "djinnns" et "djinniya", esprits mâles et femelles qui habitent la terre et le ciel, aux talismans au mauvais oeil contre lequel on se défend par l'image partout présente de la main aux cinq doigts étendus, à la magie et aux magiciens, au culte des Saints locaux, sorte de Marabouts, qu'on visite sous la "Koubbah", cube de pierre recouvert d'une coupole et blanchi à la chaux"* . La terre serait donc privée de l'aspect sacré religieux et n'aurait gardé qu'un aspect matériel, son côté moyen de subsistance. Cependant si l'on parle de "croyances agraires en la volonté autonomes et mystérieuse des plantes, des champs et des saisons"⁽¹⁾, si les fêtes villageoises suivent le calendrier solaire, on peut en effet dire que "c'est vraiment une religion terrienne" comme le fait WEULERSSE,

* Jacques WEULERSSE, Paysans de Syrie et du Proche-Orient, Ibid, Op. Cit. p. 68.

(1) Jacques WEULERSSE, Ibid, Op. Cit. p. 228.

mais, on peut conclure que l'attachement à la terre est réel et profond, puisqu'il est corroboré en fait par les innombrables témoignages de manifestations paysannes sous le Mandat à l'encontre de l'implantation sioniste dès 1920, mais aussi pendant la guerre de 1947-48. Quand Elias SHOUFANY⁽¹⁾ raconte la résistance des villageois de "Mi"iliya contre l'armée israélienne, la "Haganah" : "Chaque soldat était sur la ligne de front, chaque homme du village était occupé à prêter main-forte" ou encore "La conscience politique des paysans était très faible. Leur perception du conflit était très simple. Ils possédaient des terres que les Juifs voulaient prendre, et ils voulaient empêcher la perte de leur terre". En effet, les paysans palestiniens, selon les statistiques de PORATH⁽²⁾ ont formé le gros des soldats dans la lutte de 1936-39, par rapports aux citadins et ceci fut confirmé par la commission Shaw-SIMPSON qui affirmait que "la révolte est essentiellement paysanne". Ce qu'on peut conclure, à l'instar de Jacques WEULERSSE, de HALPERN, de N.A. ZIADEH, et d'autres, c'est que le paysan palestinien ignorant de ses droits, inconscient politiquement était effectivement accablé par une vie de misère

(1) Journal of Palestine Studies, Vol I, n° 4, "Mémoires", 1948, Part I by Fwzi Al Guorvakji, pp. 112, 120.

(2) Y. PORATH, The palestinian Arab national Movement, Ibid, Op. Cit. p. 44.

ne lui laissait aucun espoir puisque tous ces efforts et ses gains étaient engloutis par le propriétaire et l'usurier, accablé par un système agraire qui ne lui permettait pas de s'identifier concrètement à sa terre en la valorisant, ne pouvait avoir qu'un rapport à la terre se rapprochant d'un certain fatalisme, puisque celle-ci lui fournissait uniquement de quoi ne pas mourrir de faim : "Nous tenions à notre terre, c'était notre gagne-pain ; sans terre, nous devenions des chômeurs"⁽¹⁾ dit Yussef Ayoub Haddad, fils de paysan. Mais on perçoit un attachement à la terre qui relève quelque peu de l'irrationnel, un peu empirique et très loin d'être structuré. Le paysan ne voyait "dans ce sol (que) la possibilité d'avoir un tombeau à sa mort"⁽²⁾.

3) Introduction d'une économie de marché :

Ce qu'il faut par conséquent noter c'est davantage l'impact joué par la pénétration européenne et l'implantation d'une économie de marché dans une société pré-capitaliste et d'auto-subsistance qui bouleverse considérablement le rapport à la terre.

Dans une société paysanne qui ne connaissait que le système de troc en tant que système d'échange, l'argent devient le seul critère des valeurs économiques et d'échange,

(1) A. ABU EISHE, Mémoires palestiniennes, Ibid Op. Cit., p. 16.

(2) G. CARRE : L'idéologie palestinienne de résistance, Ibid, Op. Cit., p. 44.

et le niveau de vie augmentant, les demandes croissaient également. Il s'établit alors ce que Samir AMIN appelle le "développement inégal" ; "l'intégration progressive du monde arabe dans le système capitaliste s'amorce donc, d'une manière inégale, avant même que ce système ne soit devenu impérialiste"* : En effet la richesse et l'unité du monde arabe pré-colonial provient d'une civilisation essentiellement "marchande" dont la prospérité agricole n'est que la conséquence de sa prospérité commerciale. Le capitalisme s'installe alors en s'alliant la bourgeoisie nationale mais en la cantonnant dans des secteurs précis, à savoir l'agriculture et c'est ainsi que se développe "une bourgeoisie agraire". Et (c'est) ainsi (que)s'opère ce que Samir AMIN appelle le "repli provincial", c'est à dire le repli d'une bourgeoisie aux traditions commerciales et à l'habitude des grands espaces, sur un secteur précis, l'agriculture, et qui entraînera l'exploitation et l'appauvrissement de ce dernier. Se développant dans le sillage du capitalisme européen, cette bourgeoisie n'a plus un caractère national mais devient dépendante de ce nouveau système de marché.

En substance, nous assistons à l'aube du Mandat à deux types de sociétés : dans l'une, "l'idéologie est

* Samir AMIN : La nation arabe, Ed. de Minuit, PARIS, 1976, P. 30.

l'instance dominante" tandis que dans le capitalisme, c'est l'économique qui prime et domine. Ainsi on peut dire que la société palestinienne, relève du mode de production tributaire⁽¹⁾. et implique "deux choses différentes (maîtres du sol et paysans travailleurs) et les deux revenus qui lui correspondent (la rente et le revenu paysan)... le profit suppose l'appropriation privative exclusive des moyens de production, qui sont eux-mêmes les produits du travail social, tandis que la rente découle de l'appropriation privative des moyens naturels, qui ne sont pas les produits du travail social". Le capital suppose le travail salarié. La rente au contraire suppose la servitude du paysan travailleur, son attachement à la glèbe ne découlant pas nécessairement d'une limite juridique imposée à la liberté, mais plus généralement du seul fait que l'accès aux conditions naturelles de production est réservé.... la rente est un phénomène transparent, elle suppose donc que le travailleur accepte la ponction qu'elle représente par des motivations idéologiques différentes de celles du capitalisme, qui prennent alors souvent la forme religieuse"⁽²⁾. Rappelons-nous en effet

(1) Mode tributaire : forme générale de la société des classes pré-capitalistes (féodal par exemple), Voir Samir AMIN, Ibid Op. Cit.

(2) Samir AMIN : La nation arabe, Ibid, Op. Cit. p. 35.

l'aura sacrée dont a bénéficié tout "commandeur des croyants" aux périodes ottomanes comme de celle dont a bénéficié toute la hiérarchie religieuse puissante et possédante qui s'est installée ensuite. Cette intégration au capitalisme européen se fait aux dépens de la masse paysanne, et au profit d'une classe dirigeante qui n'en reste pas moins dépendante. Le rapport à la terre souffre une transformation idéologique qui se trouve confirmée par Doreen WARRINER qui atteste que le mode agraire pré-colonial appelé "Mušāà" était conçu pour être égalitaire et qu'avec l'arrivée de l'idéologie capitaliste européenne, l'égalitarisme de cette forme de tenure a fait place à l'appropriation inégale du sol, et à l'enrichissement d'une minorité possédante⁽¹⁾ qui a pour corrolaire une prolétarianisation accélérée des paysans : "Comme résultat du changement technologique, les nouvelles conditions économiques ont permis à un nombre croissant de villageois de prendre un emploi d'ouvrier salarié. Ceci produisit une différenciation occupationnelle excessive dans les foyers. La division du travail qui en résulte était accompagnée d'inégalités dans le mode de vie, les goûts, les intérêts, et les aspirations parmi des gens qui, par tra-

(1) Doreen WARRINER : land and poverty in the Middle-East, Ibid, Op. Cit., voir page 19.

dition, étaient partie-prenante d'un patrimoine commun" *.

Ainsi à la place du communautaire, s'installe peu à peu la notion de l'individualisme qui projettera son influence sur toutes les normes de valeurs culturelles également.

* Y. Al-TIKRITI : Industrialization, urbanization, and family organization in the Middle-East. University of Missouri, Columbia, PHD 1968, p. 147.

"Le dieu de notre histoire-Oasis,
abandonné depuis si longtemps et q'implore
notre intermittente nostalgie"

A. LAROUÏ...

CHAPITRE II : La tribu ou données culturelles

Tout au long de l'évolution du mouvement national, à son début, comme à son déclin, on observe des querelles clanniques, des querelles entre factions, des divergences d'intérêts qui persistent jusqu'à l'entrée en scène des armées arabes.... qui, elles, sont mues par les mêmes intérêts de pouvoir, à échelle étatique, cette fois.

Elia ZUREIK en s'interrogeant sur les raisons du système de domination politique et économique dont ont souffert les palestiniens, atteste de "La présence de nombreux clivages internes au sein du secteur arabe, verticaux et horizontaux, basés sur l'ethnicité de clan et de classe qui ont rendu impossible une opposition unifiée à l'encontre de la domination britanno-sioniste"*.

Ce point ne nous semble pas, et de loin, le moins important parmi les éléments qui fournissent un embryon d'explication à l'échec de "1948". A notre sens, en effet, il s'agira d'un facteur important puisqu'il anime le comportement tout entier d'une société ainsi que la dynamique de toute une population dans son ensemble. Il sera ainsi à l'origine de la plupart des interventions et des faits

* Elia ZUREIK : "The palestinians in Israël", a study in international colonialism, Portledge and Kegan Paul, London, 1979, P. 66.

sociaux qui se déroulent dans cette période.

Sociologiquement, ce point nous paraît être central et peut être même l'un des générateurs de 1948, à l'encontre de nombreuses appréciations d'ordre fataliste à l'égard du destin de la Palestine, ou d'observations économiques attestant du "miracle israélien". Les racines du mal nous semblent résider ailleurs que dans l'expression biblique d'un retour inéluctable du peuple juif sur la terre de Palestine, ou même dans la supériorité économique du peuple israélien.

C'est pourquoi, nous nous essaierons non pas à une étude anthropologique approfondie qui aurait nécessité une enquête sur le terrain et pour laquelle nos piètres compétences en la matière ne nous auraient peut être pas permis de la mener à bien, mais nous tenterons plutôt d'accorder au phénomène tribal la place nécessaire à notre étude pour esquisser la portée de ce phénomène sur la société palestinienne sous le mandat et plus précisément à travers les grandes figures qui personnalisent le mouvement national.

En effet, si les querelles clanniques affectent au plus haut degré le mouvement national avec de grandes familles de notables comme les Husseyni et les Nashashibi, il semble que la notion de clan et de tribu, l'importance des liens du sang ne soit pas exclusivement réservée à la minorité dominante et possédante ; mais qu'elle soit au

contraire un trait culturel de la société arabe proche-orientale puisque, comme l'atteste Jacques WEULERSSE^{*}, elle se répand jusque dans les couches les plus défavorisées de la société, à savoir la grande majorité paysanne qui est animée du même instinct de clan : "En dehors de sa famille, le paysan ne se reconnaît solidaire que de sa tribu ou de son village, et encore dans le premier cas, ne s'agit-il que d'une extension du groupe familial où la nature des liens de la communauté demeure identique, toujours fondé sur le sang"^{*}.

A - Phénomène tribal : Définition

1) La tribu :

"Le passage progressif de la vie nomade à une existence sédentaire, écrit A. GRANOTT⁽¹⁾, entraîne une limitation des terrains disponibles. C'est alors qu'apparaissent les premières formes de la propriété foncière : La propriété-

* Jacques WEULERSSE : Paysans de Syrie et du Proche-Orient, Gallimard, 1946, Coll "Le paysan et la terre", p. 225. Jacques WEULERSSE atteste d'une documentation qui s'arrête en 1940, date à laquelle la Palestine est encore sous mandat. Il assimile donc dans son étude le paysan de tout le Proche-Orient, y compris la Palestine : "Nous ne discutons pas ici le caractère artificiel des frontières des mandats, l'unité du Proche-Orient arabe, de la Méditerranée au Golfe Persique est indiscutable, surtout quand il s'agit de civilisation paysanne. (Les paysans sont les) exemples représentatifs de cette unité".

(2) Abraham GRANOTT : La politique agraire mondiale et l'expérience d'Israël, PARIS, PUF, 1957, p. 48.

été collective de la tribu; cette vaste cellule sociale. La tribu se subdivise en clans et en familles qui se partagent son domaine. C'est la famille qui formera la cellule de développement de toutes les civilisations. Son destin est étroitement lié à son fond de terre, tant par tradition que pour des raisons religieuses. On doit naturellement entendre la famille dans son acception la plus large, la famille patriarcale : cette famille comprend des membres appartenant à plusieurs générations qui vivent en communauté et exploitent un seul champ, celui du chef... L'histoire des arabes palestiniens est riche en récits sur les querelles et les disputes nées d'un litige sur la propriété d'une terre entre familles, clans ou tribus. Ces petites guerres se terminaient souvent par la disparition du village le plus faible de la carte du pays. La force primait le droit dans l'acquisition des domaines fonciers. La loi ottomane sur l'enregistrement des biens immobiliers ne fut promulguée qu'en 1870, et ne connut qu'une application restreinte".

Or, l'utilisation du concept de tribu apparaît comme largement controversé par les sociologues et anthropologues : Si ceux qui se réclament du fonctionnalisme ou du structuralisme se refusent à reconnaître en la tribu un mode d'organisation sociale, la plupart s'accordent néanmoins à définir cette unité comme étant "un type de

société fondée sur la parenté, ce qui suppose un rapport interne réel ou imaginé entre parenté et organisation politique"*. Salhins met en relief le fait que ces rapports de parenté fonctionnent en même temps comme rapports économiques, rapports politiques, rapports idéologiques. Ces sociétés fonctionnent sur le même mode de production fondamental, le "mode familial de production" : "La production et la consommation sont en dernière analyse réglées, stimulées, et limitées par les besoins et les moyens des groupes familiaux"*.

Avec la part prédominante que prend la notion de parenté dans ces sociétés, on assiste à une hiérarchisation des tâches où le chef suprême du groupe et du lignage dont il est issu en font celui qui contrôle l'ensemble des rapports de "dépendance réciproque" que les individus entretiennent entre eux, et où le poids des statuts sociaux inégaux s'aggrave à mesure que l'on descend dans les branches cadettes de la descendance du fondateur : "Mon père était le chef de la famille et aussi le chef du village. Tout le monde était prêt à l'aider en toute chose, aussi bien pour les affaires de la famille que pour celles du village" dit Samiha KHALIL⁽¹⁾.

* Encyclopédia Universalis, Vol XVI, Juillet 1973, p. 311.

(1) Palestinienne dont le témoignage figure dans Mémoires palestiniennes, la terre dans la tête, de Anwar Abu EISHE, PARIS, 1982, p. 133.

La parenté quant à elle, doit être comprise dans sa signification sociale et non biologique. Elle compose un véritable système de relations entre les personnes et les classes de personnes, elle détermine des attitudes codifiées et des appellations rigoureuses : Le principe de filiation implique la référence à un ancêtre paternel ou maternel plus ou moins éloigné dans l'échelle des générations. Les lignages apparaissent fondés sur les hommes qui situés dans un même cadre généalogique, se relient unilinéairement à une même et unique souche et ce sont ceux qui détiennent les symboles communs à tous les membres, prescrivent des pratiques distinctives et s'opposent de quelque manière les uns aux autres en tant qu'unité différenciée.

Ces groupements ont une référence spatiale : "La famille étendue peut correspondre à une unité résidentielle, le groupe lignagier ou le segment de lignage à un quartier ou à un écart de village, le clan à un territoire" *.

Nous retiendrons donc au cours de notre travail les critères de parenté comme étant eux-même corollaires des rapports économiques, idéologiques et même politiques puisque ces sociétés fonctionnent sur le "mode familial

* G. BALANDIER, Encyclopédia Universalis, Vol VIII, décembre 1970, P. 58.

de production".

2) La hamulā :

Nous n'avons pas pour le Palestine de documents attestant de la vie de la Tribu palestinienne sous le mandat lui-même, mais nous pourrions sans doute nous rapprocher de la vérité grâce à des documents existants sur l'unité sociale appelée "hamulā" qu'Abner COHEN étudie en 1959 et qui semble hériter ses structures depuis le régime ottoman, structures qui persistent sous une forme plus nuancée jusqu'à l'époque de son étude.

En Palestine, nous serons donc plus volontiers amenés à parler de la "hamulā" qui est selon Abner COHEN⁽¹⁾, "un groupe territorial dont les membres coopèrent du point de vue économique et politique. Dans les villages arabes de Palestine sous le régime ottoman, chaque hamulā occupait un quartier, (harā) spécial, et ses membres tenaient des parcelles contigües de terre indivisé (Mušāā)" dont nous avons pu voir l'organisation du mode de tenure, (Cf. chapitre TERRE). Le terme lignage est celui qui se rapproche le plus de hamula, qui se réfère à "un groupe de descendance unilinéaire, exogame, segmenté intérieurement, localisé, et extérieurement formant partie d'un système de lignage autonome"⁽²⁾.

(1) Abner COHEN, Arab border villages in Israël, Manchester, 1965, p. 3

(2) Idem.

Or cette organisation sociale subit une altération dans ses attributions économiques et politiques quand, avec l'arrivée du mandat britannique, les terres collectives furent de plus en plus converties en propriétés privées. Mais cette organisation semble avoir persisté par la tradition et les liens qui unissent les membres de la "hamulā" entre eux.

B - Principes d'organisation sociale :

1) Unité domestique :

Cette unité qui est mobile, s'organise sur des normes patriarcales, patrilocales et patrilinéaires : En effet, la terre agricole était redistribuée parmi les villageois, périodiquement tous les deux ans environ selon le système "muṣāā" : Le partage se faisait entre les hamulas qui elles-mêmes redistribuaient les parts entre les chefs des grandes familles "proportionnellement au nombre de membres mâles dans la hamulā ou au nombre des bêtes de somme en sa possession" *.

a) Aspect communautaire :

La terre était donc détenue en commun, ce qui nécessitait une étroite coopération en matière d'organisation du

* Abner COHEN, Arab border villages in IsraËL Ibid Op. Cit., p. 5.

temps, de la rotation des troupeaux sur les pâturages, et de méthode de culture. Les hommes de la hamulā coopéraient conjointement en matière de production agricole. Pour les taxes et les impôts, la hamulā constituait une seule et unique unité face au collecteur d'impôt. Chaque hamula prélevait des taxes sur ses propres membres et la responsabilité de la collecte des impôts des ménages incombait aux villageois eux-mêmes. La loi et l'ordre étaient maintenus par un équilibre des pouvoirs entre les différentes hamulās, régies par des formes institutionnalisées d'entre-aide collective : En effet quand une hamulā construit une maison, chaque homme de la hamulā prête son aide à cette cérémonie. "Quant au mariage, un homme de la hamulā doit donner au jeune marié un cadeau sous forme d'argent, "tankit" qui représente habituellement quatre ou cinq fois celui qui peut être donné par un homme étranger à la hamulā"*. L'entraide dans la hamulā se manifeste aussi par le support matériel et moral aux veuves et aux orphelins, aux malades et aux nécessiteux parmi ses membres, et des fonds sont fréquemment collectés à cette fin. Et quand un membre de la hamulā vient à décéder, toute la hamulā est considérée comme portant le deuil. "Après l'enterrement, rapporte A. COHEN, les hommes de la hamulā se mettent en ligne, tan-

* A. COHEN, Ibid, Op. Cit. p. 118.

dis que les hommes du village viennent à tour de rôle leur serrer la main en signe de condoléance".

L'ingratitude du milieu environnant et l'anarchie qui prévalait à l'époque ottomane semble avoir présidé à l'institution d'une unité sociale organisée sur des normes de hiérarchie et de solidarité pour se prémunir contre les attaques extérieures telles que les invasions des nomades sur les terres paysannes, la destruction des récoltes ou razzias opérées par ces derniers. Cette unité de base qui est la famille patriarcale correspond en même temps à l'unité de la production agricole où le père est seul maître, les jeunes ménages qui se constitueront cohabitent avec lui et travaillent sous sa direction. L'exploitation se fait en commun et l'ensemble forme une "beit" ou maison. L'autorité paternelle est souveraine puisque toute l'organisation économique la soutient "le père est le seul et unique propriétaire des terres et de la maison, auraient-ils dépassé la cinquantaine et seraient-ils eux-mêmes père et grand-père, les fils ne possèdent strictement rien en propre, tout conflit avec le père les réduirait à mendier leur pain"*.

Cette unité sociale que constitue la hamulā forme ainsi une sorte d'autarcie qui possède son propre chef

* Jacques WEULERSSE, Paysans de Syrie et du Proche-Orient, Ibid, Op. Cit. p. 219.

administratif qu'on appelle "Muhtār" chargé de tenir les registres d'Etat-civil, de délivrer les pièces d'identité, d'assister le fisc et de représenter le village auprès du gouvernement, de répartir les impôts, les corvées. Il est assisté en cela par le "Sheih" du lieu : "Dans mon village, il y avait 1 200 habitants à cette époque. Le Moukhtar, c'est à dire le chef du village, servait d'intermédiaire entre les villageois et le gouvernement"⁽¹⁾. La hiérarchie s'observe également au niveau de la famille - patriarcale - puisque "le paysan ne se conçoit qu'intégré dans l'ensemble plus large de la famille patriarcale"⁽²⁾ et où le père conserve l'autorité jusqu'à sa mort sur tous ses descendants jusqu'à leur mort.

b) Séparation des sexes :

Au sein de la famille patriarcale, les rôles sont bien différenciés entre les sexes : Dès leur plus jeune âge, petites filles et petits garçons sont initiés à des types de conduite qu'ils auront à assumer à l'âge adulte : "Dès 5-6 ans, les fillettes reçoivent des responsabilités ménagères, il leur faut aider leur mère, surveiller et soigner les cadets ; dès 7-8 ans les garçons sont associés

(1) Yussef AMER, dans Mémoires palestiniennes, de Anwar ABU EISHE, Ibid, Op. Cit., p. 29.

(2) Jacques WEULERSSE, Paysans de Syrie et du Proche-Orient, Ibid, Op. Cit., p. 216.

à la vie de l'exploitation et aux soins du bétail ; finie l'époque où ils étaient sur terre les envoyés innocents et souverains de Dieu"⁽¹⁾. A la maturité l'homme s'occupe de l'exploitation, mais "plus il est pauvre, moins il a de travail". Quant à la femme, sa tâche ne s'allège pas dans ce cas car elle continue de vaquer à toutes les occupations domestiques du ménage telles que la préparation de la nourriture, la provision d'eau également, du bois, etc... Alors que le père est seul maître et a des droits de vie ou de mort sur tous ses dépendants, la femme, elle ne prend d'autorité qu'avec l'âge et dans la mesure où elle peut assurer une descendance mâle. Il semble que le fait de désigner une femme par le nom du fils qu'elle a mis au monde ("Oum Ali", "Oum Ahmed") dénonce son rôle de procréatrice. Mais ces fils lui assurent le respect et la déférence au sein de la famille, en somme le statut social qu'elle acquiert par la maternité et l'enfantement de garçons essentiellement. D'ailleurs, Joseph CHELHOD⁽²⁾ cite le cas d'un bédoin qui bien qu'il ait par ailleurs 5 ou 6 enfants, n'en avouera que 3 : il faut entendre trois enfants mâles.

(1) Jacques WEULERSSE, Paysans de Syrie et du Proche-Orient, Ibid., Op. Cit., p. 223.

(2) Joseph CHELHOD : Introduction à la sociologie de l'Islam, Maisonneuve, PARIS, 1958.

c) Mariage et statut social :

En effet, le mariage pour la paysanne en tous cas, signifie une rupture totale avec sa famille d'enfance : "Les brues suivent leur mari dans la maison des beaux-parents ; l'idée d'un gendre vivant sous le même toit que son beau-père apparaîtrait comme indécente et contraire au code du savoir-vivre"* . Mais nous verrons que pour les citadines ou les familles plus nobles, la fille conserve une protection toujours vigilante de la part de sa hamulā. En effet, si elle n'a aucun droit successoral, ni aucune voix à une quelconque décision, elle est néanmoins considérée "comme un précieux dépôt" dans la famille de son mari et s'il advient qu'elle subisse des sévisses, sa famille intervient pour la défendre et la protéger.

Le mariage est l'occasion d'une grande fête qui mobilise tout le village. Il est sanctionné par le "mahr" ou dot que l'on doit verser au père de la fille. Quand l'on songe que l'âge du mariage est très précoce (entre 12-15 ans pour les filles et 18-20 ans pour les garçons), on conçoit que la transaction soit l'affaire des parents. Dans la hamulā, la tradition est au mariage préférentiel, c'est à dire qu'on épousera de préférence la fille de son oncle paternel (bint "āmm) et le cousin se trouve avoir un

* Jacques WEULERSSE, Paysans de Syrie et du Proche-Orient, Ibid, Op. Cit., p. 218.

droit de préemption sur sa cousine paternelle : Dans le droit bédoin ("ōrf") la femme fait partie du patrimoine, et pour ne pas perdre un héritage ni la succession, il épouse en principe sa cousine, qui est également sa protégée, et à laquelle il doit protection dans le cas où celle-ci est en difficulté⁽¹⁾.

La hamulā apparaît donc comme un groupe d'hommes qui sont liés entre eux à travers leur mariage avec les soeurs ou les filles les uns des autres : Dans le village de Bint El Hudud étudié par Abner COHEN, 50 % des mariages sont contractés in-hamulā. Le mariage reflète le statut social de la femme : "Quand j'ai demandé aux hommes de me donner le nom de leurs filles mariées, invariablement, ils me donnaient le nom des familles auxquelles ils avaient donné leurs filles.... celle qui a été donnée en mariage aux untels"⁽²⁾. Même s'il ne se trouve pas d'homme appartenant à la hamulā pour épouser une fille, les "anciens" de la hamulā peuvent empêcher son mariage avec un étranger sous prétexte que le nom patronymique du garçon est d'un statut social inférieur à celui du père de la fille. Dans la famille patriacale où le système patrilineaire s'observe à travers la descendance mâle, et nie par consé-

(1) Voir Joseph CHELHOD, Le droit dans la société bédoin, PARIS, 1971.

(2) Abner COHEN, Arab border villages in Israël, Ibid, Op. Cit., p. 110.

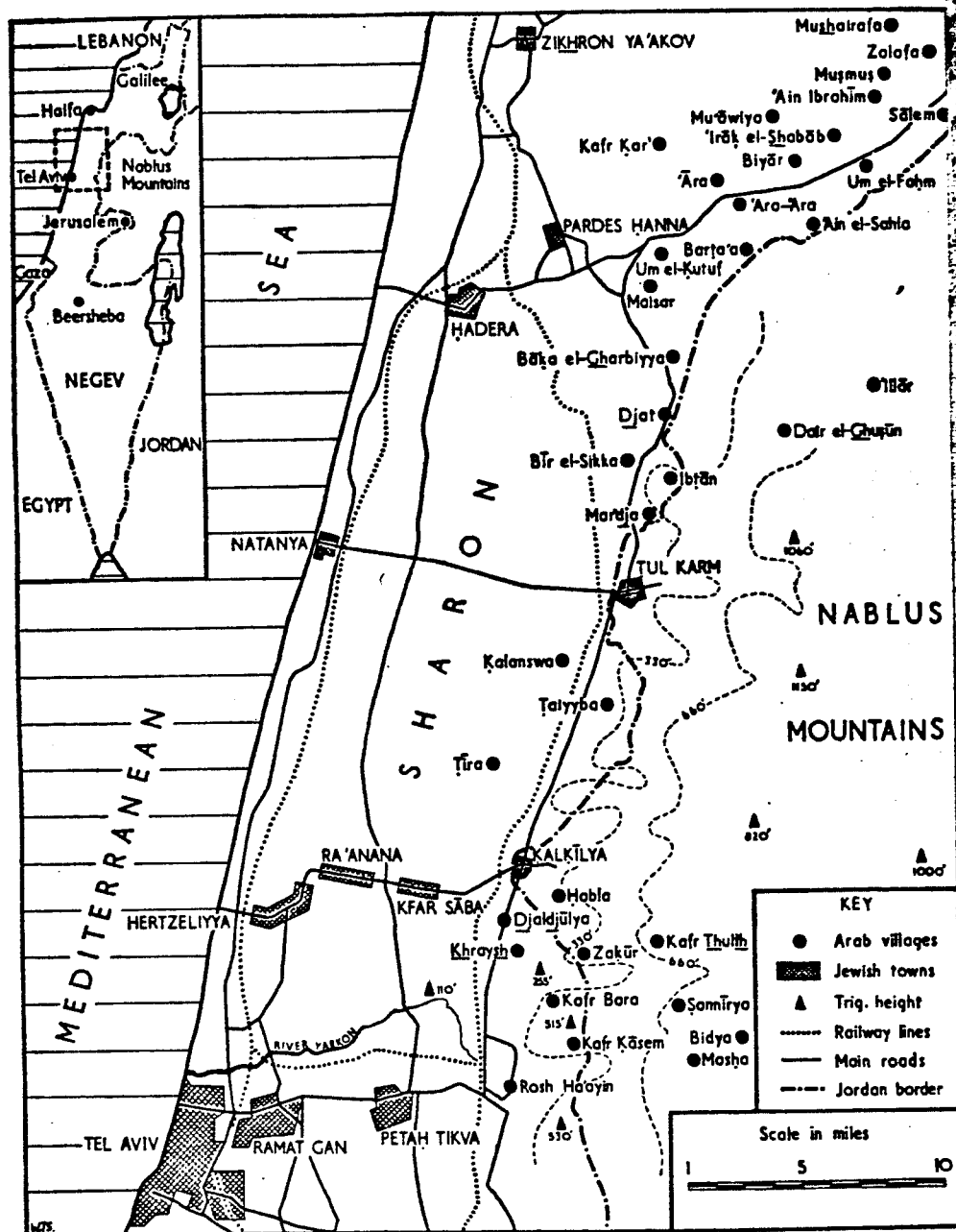
quent tout statut personnel à la fille, celle-ci l'acquerra à travers le mariage en épousant le nom et les références de son mari.

La résidence patrilocale fait souvent qu'une femme ne fera que se déplacer d'une maison à une autre dans le cas des mariages in-hamulā : Ainsi un individu pourra avoir pour parents maternels et paternels les mêmes personnes, et aussi les mêmes amis et les mêmes voisins. Les mariages, comme les décès et autres grandes cérémonies se célèbrent dans le "diwān" qui est une "maison d'accueil familiale"⁽¹⁾. Elle servait également de quartier général en périodes d'éllections. C'est le lieu permanent du leadership de la hamulā. Chaque hamulā possède son propre "diwān", mais aussi ses propres magasins.

Le système de localisation patrilocale conduisait à une importante autonomie et certaines hamulās s'agrandissaient à tel point que leurs quartiers possédaient chacun leurs propres réserves d'eau et leur propre chef : Certaines hamulās peuvent en effet compter jusqu'à 596 membres comme la famille Mansūr dans le village de Bint-El-Hudūd⁽²⁾.

(1) Définition de Anwar ABU EISHE, Mémoires palestiniennes, Ibid, Op. Cit., p. 52.

(2) Abner COHEN, Ibid, Op. Cit., p. 106.



Map of the Triangle Villages

Carte tirée de Arab border villages in Israël, Ibid, Op. Cit., Abner COHEN. ("Les villages du Triangle" comme l'auteur les appelle sont ceux situés à la frontière délimitée en 1949).

2) Unité politique

a) Structure et hiérarchie :

Outre une unité domestique, la hamulā constitue également une fraction d'une unité politique : elle est dirigée par le "Kabir El Hamulā", appelé aussi "Kabīr el rob'"⁽¹⁾ qui doit lui-même se conformer aux ordres du chef du clan. Si le "Kabīr el hamulā" désire réclamer l'autonomie de son groupe, il fondera une "ašīrā". La société d'origine bédouine se révèle donc comme une architecture de hiérarchies différentes qui s'emboîtent l'une dans l'autre, dont la hamulā est l'issue dernière et où la solidarité est supposée être sans faille.

Au sommet de la hiérarchie se trouve la tribu avec son chef (sheikh), dont la succession est héréditaire et, comme chef politique, "il est assisté par le conseil, "Majlīs" des anciens, composé notamment des dirigeants des autres clans, ses collègues hiérarchiquement inférieurs, qui assument dans la limite de leurs groupes respectifs, les mêmes responsabilités. C'est lui qui préside cette assemblée dans laquelle se décident les affaires tribales les plus importantes"⁽²⁾.

(1) Une division administrative d'après Joseph CHELHOD, Le droit dans les sociétés bédouines, Ibid, Op. Cit. p. 53.

(2) Joseph CHELHOD, Le droit dans les sociétés bédouines, Op. Cit. p. 55.

On peut ainsi tracer un petit schéma de cette architecture hiérarchique : La tribu est gouvernée par le "Sheikh". Elle même se subdivise en fractions qui constituent un ensemble de clan se proclamant du même aïlleul. Le clan lui-même porte le nom du lignage de son "Sheikh" et se subdivise en hamulās, et c'est à ce niveau que l'on trouve le nom patronymique, qui est celui de l'ancêtre fondateur. Celle-ci se subdivise à son tour en ménages ou "ahl", qui est donc la cellule de base de la vie sociale. Tout cet agencement hiérarchique est basée sur la parenté : qu'elle soit réelle ou fictive, c'est à dire que les dépendants pourront être des membres ayant une parenté réelle avec le chef ou fictive dans la mesure où ils auront contracté une alliance avec un chef de tribu pour demander sa protection en payant la taxe de "la fraternié"⁽¹⁾ qui scelle l'alliance avec la tribu plus puissante qui les protégera. Mais un individu pourra également chercher alliance auprès d'un autre groupe, ce que CHELHOD⁽²⁾ appelle "naturalisation", et qui est une admission à une parenté mystique : En effet, s'il quitte son groupe par suite d'un différend, il lui faut immédiatement trouver protection auprès d'un autre en

(1) Voir Robert MONTAGNE, La civilisation du désert, Nomades d'Orient et d'Afrique, PARIS, Hachette, 1947, p. 200.

(2) Joseph CHELHOD, Le droit dans la société bédouine, Ibid, Op. Cit. p. 137.

sollicitant le titre de "Khashshāsh Al Dam", celui qui entre dans le sang" et ce, à la suite d'un processus où le Sheikh doit donner son avis, et d'une cérémonie publique où il déclare : "Je désire entrer avec toi dans le nom et dans le sang, ma fille remplace la tienne, et mon fils le tien ; mes biens suppléent aux tiens ; je porte ta robe et remplis ton rôle". Comme cela se pratique chez les bédouins de Jordanie*. On voit que la solidarité dont on bénéficie ou que l'on contracte est un élément majeur de la moralité bédouine car le milieu est guerrier et en dehors de sa tribu, de son clan, on possède plus aucune protection. La règle est en effet à d'incessantes querelles ou combats entre différentes factions soit pour une question de survie qu'alimentent les "ġazu" ou razzias effectuées à l'encontre d'autres groupements, soit pour des questions d'honneur qui se règlent à travers, la "diya" ou "prix du sang" dont la responsabilité est collective sauf pour les protégés dont nous avons parlé plus haut : Quant à celui qui doit défendre son honneur, celui de sa tribu, de son clan ou de son lignage, il est assuré de la collaboration de sa "hamsa", c'est à dire les cinq membres qui lui sont proches par la parenté. L'individu ne vit donc que par et pour son groupe, la personne semble, quant

* Joseph CHELHOD, Le droit dans la société bédouine, Ibid, Op. Cit. p. 138.

à elle, comme effacée, devant l'homogénéité du groupe, vitale à ses membres.

b) Cas des Husseyni et des Nashashibi :

L'attribut politique de cette unité sociale se retrouve très nettement chez les grands personnages qui ont animé le mouvement national sous le mandat britannique, à travers les deux lignages qui se sont voué une guerre continue non plus par le truchement des armes ou du "ğazu", mais plutôt par des manifestations plus modernes et plus pacifiques telles que les élections, les pétitions, etc... Les Husseyni et les Nashashibi, les deux factions puissantes en présence à Jérusalem se rallient les alliances des différents chefs de tribu, urbains et ruraux, pour se disputer le pouvoir religieux, mais aussi politique en Palestine. Toutes les caractéristiques du phénomène tribal comme nous l'avons appelé, à savoir l'importance des liens de parenté et la toute puissance de la hiérarchie héréditaire sont présents :

En effet, le poste de Mufti de Jérusalem n'était pas aussi important à l'époque ottomane qu'il le devint sous le mandat, Jérusalem étant à l'époque à peine un peu plus qu'une simple ville de la campagne, et n'avait jamais été la capitale d'une province. A cette époque, les charges de Qādi de la ville étaient infiniment plus grandes dans la hiérarchie des Ulamās. Il était d'ailleurs nommé par le gouvernement central. Quant au Mufti, il devait être

membre de l'une des familles de notables de la ville, enracinée dans une longue génération d'érudits musulmans. Ce sont ces familles qui étaient considérées comme "Šarīfī", nobles. La fonction de Mufti était celle d'un guide dans l'Islam, c'est plus tard, en 1913, qu'il deviendra le chef des Ulamās. Le Mufti était un subordonné du "Sheikh Ul-Islam" à Istambul et son statut au sein des Ulamās était restreint au seul district de Jérusalem, les deux autres districts de Palestine, Naplouse et Acre étant attachés tout au long du XIXème siècle non pas à Jérusalem, mais à Beyrouth. C'est durant le Mandat, avec la désintégration de l'Empire ottoman que Jérusalem devint la cité principale de Palestine, siège du gouvernement et du Conseil Suprême.

Au début du XVIIème siècle, le Mufti de Jérusalem était "Abd al Qādir Ibn Karm al Din al-Wafā'i al Husseyni. Celui-ci n'ayant pas laissé d'héritier mâle, l'office religieux est passé au XVIIIème siècle d'abord aux membres de la famille Al "Alami et ensuite aux membres de la famille Jārāllah. Cependant, comme la fille de Abd al Qādir Ibn Karīm al Din al Wafā'i al Husseyni, Dunyā, s'est trouvée mariée à l'Imam de la mosquée Al-Aqsā, Yahia Sharaf-al-Din, ses descendants ont été habilités à garder leur lignage Sharīfi et le titre des Husseyni. Cependant, ils ne prirent pas tout de suite cet office parce que jusqu'au début du XVIIIème siècle, le poste de "Naqīb al Ashrāf" avait été

détenu par une autre branche des Husseyni. Au XVIIIème siècle, l'autre branche des Husseyni perdit l'office de Naqīb al-Ashrāf qui passa à la famille al Alami, puis l'office de Mufti de Jérusalem passa des Alami à la famille Jārāllah. Ainsi, durant la lère moitié de XIXème siècle, se sont ces deux familles qui détinrent l'office de "Naqīb al Ashraāf" de Jérusalem. Or, il existait des liens de mariage entre la famille Jārāllah et les Husseyni, ce qui constituait pour les Husseyni une légitimité dans leur revendication du poste de Mufti de Jérusalem pour un de leurs membres. Ainsi jusqu'au début des années 1920, trois membres de la famille Husseyni avaient détenu ce poste : Mustāfā-al Husseyni, le grand père de Hadj Amin Tahir al Husseyni, son père, et Kamīl el-Husseyni, son frère aîné issu d'une autre lit.

Quand les Anglais entrèrent dans la ville, le Mufti de Jérusalem était Kamīl al Husseyni à qui le gouvernement britannique accorda la présidence du Conseil musulman général ainsi que celle de la Cour d'Appel de Jérusalem pour le remercier de sa collaboration et sa "compréhension". Ainsi, à l'encontre de la séparation qui avait prévalu jusque là entre les fonctions de Qādi et de Mufti, il cumula ces deux attributions et devint "Al Mufti Al Akbar", le grand Mufti, représentant de l'Islam en Palestine. Jusque là cependant, c'était Sheikh Khalīl al Kkālidi qui

avait assuré la juridiction de la Cour de justice, (Shari'ā). Et à la mort de Kamīl al Husseyni, les élections qui devaient déterminer le successeur du grand Mufti opposèrent la famille Nashashibi et le Sheikh Husam al Dīn Jārāllah aux Husseynis. Mais alors que Al Adj Amin el Husseyni estimait son droit au poste comme légitime puisqu'il venait d'une longue lignée de descendants de la maison de l'Iftā', et étant lui-même "descendant de l'arbre généalogique du prophète lui-même"* qui avait assuré à son aïeul le titre de Sheikh-al-Islām de Palestine puisque les Husseyni était parmi les "porteurs de babouches", -la babouche étant l'emblème de la classe des officiers de l'Empire ottoman- et alors que Husam-al-Dīn Jārāllah se rétracte en faveur de Hadj Amin El Husseyni, il ne reste en présence que Al Adj Amin Al Husseyni face à la faction des Nashashibi représentée par Raghīb El Nashashibi, maire de Jérusalem. Cependant, la famille Nashashibi ne se fit connaître à Jérusalem qu'au début du XXème siècle, a travers essentiellement leur statut conquis grâce à l'appareil administratif ottoman, dont Raghīb al Nashashibi était membre de parlement et Maire de Jérusalem, le premier de la lignée à avoir obtenu ce poste. Ce dernier avait amassé une grande richesse à la fin du XIXème siècle et avait rassemblé

* Voir Y. PORATH, The emergence of the Arab national movement, Ibid, Op. Cit.

autour de lui de nombreux commerçants et de riches propriétaires, et il entra ainsi en compétition avec les grandes familles en vue, les Husseyni et les Khālidi. Or pour lui, comme pour ses dépendants et pour les gens de sa lignée, la fin du gouvernement ottoman pouvait signifier la fin de leur statut, tandis que pour les Husseyni, comme pour les Khālidi, dont les membres avaient tenu, au cours des générations divers postes dans l'appareil religieux, urbain et rural, l'avènement de l'administration britannique ne signifiait pas une perte de statut.

De là datent les frictions qui ont aussi pour origine le renvoi de Musa Kazim Al Husseyni comme Maire de Jérusalem, et l'appel à Raghib Nashashibi pour assumer ces fonctions : La tension s'exacerbe entre Husseyni et Nashashibi qui usent alors de tous les moyens en leur possession pour empêcher l'élection de Hadj Amin Al Husseyni : De là les innombrables pétitions recrutant des notables, des dignitaires religieux, les "moukhtār" des villages, les Ulamās. Et les Nashashibi pensant pallier le déclin du régime ottoman qui leur avait été favorable, se tournent donc vers les Britanniques en invoquant la coopération. Et l'opposition s'étend, rassemblant toutes les amertumes des personnalités oubliées (Al Faruqī à qui on avait refusé toute fonction, se joint à l'opposition, Arif Pasha Al

Dajāni, évincé par Musa Kazim al Husseyni rejoint également l'opposition comme son frère, Shukrī Al Dajani). Le neveu et assistant de Raghīb al Nashashibi, Fakri Nashashibi, forme des partis agricoles dans les régions de nazareth et Hébron, basés sur les Sheikhs des villages, aigris d'avoir perdu à la deuxième moitié du XXème siècle, leur grandeur et leur prestige, face à une élite urbaine qui a pris leur place : Il faut noter en effet que ces grandes familles interviennent au cours du Mandat comme une transposition des forces politiques de la hamulā (basées à la campagne), vers la ville. Les grandes familles ont pris naissance dans les villages mais s'épanouissent dans leur influence et leur pouvoir essentiellement dans les grandes villes et surtout dans ce qui est devenu la capitale, Jérusalem, où les villageois prirent l'habitude de s'allier les familles les plus puissantes. C'est ainsi que la population arabe s'était organisée en partisans des Husseyni et en partisans des Nashashibi.

Après la pénétration européenne anglaise et l'importation du capital juif qui accentue la disparité entre les plus riches et les plus pauvres, on vit s'installer les rentiers en ville et c'est parmi les fils de cette classe possédante que l'on a recruté les fonctionnaires de l'état et le lot de la finance, de l'industrie et du commerce. Désormais, le clivage ne se pose plus en termes politiques

intrinsèques à la hamulā, mais en termes de classe : En effet, les organisations politiques émanant de Jérusalem ne se structurent plus à l'échelle villageoise, mais à l'échelle nationale, cette fois, dirigée de Jérusalem et cherchant des ramifications dans les villages, les villageois ne pouvant plus, par conséquent, n'opter que pour l'une ou l'autre des deux factions. Un exemple de cette évolution des Sheikhs des hamulās villageoises est la famille Al-Madi qui émigra à Haïfa tout en gardant un contrôle économique, social et politique sur la région de Ijzim-Haïfa : cette région avait été un territoire sur lequel la famille Al Madi percevait des impôts agricoles. Les exemples abondent ainsi : "Quand le mouvement national palestinien était en train de s'organiser, avec un leadership venant principalement de l'élite urbaine, il arrivait souvent que les membres de l'élite rurale supportent les rivaux de ce leadership. C'est ainsi que les régions de Jenin et Tulkārm, on trouve les grandes familles rurales Jarrār (dans les villages des environs de Jenin) et Abu Hantash (Qāqūn) à la tête des associations pour l'opposition".* Notons également l'invariable népotisme qui alimente l'évolution du mouvement national : Le cousin du Mufti Al Hadh Amin Al Husseyni, Jamal al Dīn al Husseyni, occupait les fonctions de secrétaire de l'Exécutif Arabe en 1927, et de secrétaire du Conseil Suprême musulman en

* Voir J. PORATH, The emergence of the national arab movement, Ibid, Op. Cit. pp. 217, 228.

1928 ; comme Fakri Nashashibi, neveu de Raghīb Nashashibi assista celui-ci dans son opposition aux Husseynis.

Les élections, les organisations de partis, les pétitions n'ont donc été semble-t-il, et en grande partie, qu'un prétexte à des intérêts personnels et de pouvoir. L'opportunisme avec lequel l'opposition passe même à la collaboration avec la Grande Bretagne ou encore avec les Sionistes éclaire les intentions réelles du leadership de Jérusalem.

2 - Les normes de représentation tribales :

1) Valeurs et vertus :

Pourquoi des normes de valeur tribales ? Parce que bien que les tribus bédouines aient pratiquement disparu avec l'avènement de la pénétration européenne - elles forment aujourd'hui 10 % de la population du monde arabe* - l'éthique bédouine est resté un idéal en rapport avec le passé glorieux des Arabes : Beaucoup d'Arabes se réclament d'une origine bédouine, et R. PATAI rapporte que de grandes familles de Damas, citadines depuis longtemps, avaient jusque récemment encore l'habitude d'envoyer leurs enfants pour une ou deux années auprès des nobles ("Asīl") tribus bédouines du désert syrien afin d'y apprendre "al-

* Raphaël PATAI : The Arab mind, Ibid, Op. Cit. p. 74.

Adat" et les "Adāt" qui sont respectivement la bonne conduite et les coutumes⁽¹⁾. Aussi, il n'est pas jusqu'aux petites gens pour se réclamer d'une ascendance bédouine, et noble, comme l'atteste Abner COHEN : "Dans la campagne, il est humiliant de ne pas être affilié à une hamulā, et on dit que seuls les bergers, les réfugiés, les descendants d'esclaves, ou de simples ouvriers saisonniers sont dans cette catégorie. Ces hommes sont souvent représentés comme des "Mukatta'in" [c'est à dire coupés de toute racine], et parfois un homme est élevés aux nues parce qu'il est "fils de hamulā", ce qui équivaut à dire qu'il est d'origine noble"⁽²⁾ et ce, parce que l'une des valeurs fondamentales pour la tribu reste l'"idéal collectif" sans lequel l'individu n'imaginerait pas pouvoir exister, se dissolvant au sein d'un groupe envers lequel il a des devoirs pour maintenir cette cohésion - "sa conduite est une longue succession d'actes traditionnels et coutumiers"⁽³⁾ - mais qui, en retour, lui assure des droits tels que le secours et la protection.

a) Hospitalité :

Parmi ces valeurs, l'une d'entre elles qui garantie

(1) Raphaël PATAI : The Arab mind, Ibid Op. Cit., p. 74.

(2) Abner COHEN, Arab border villages in Israël, Ibid, Op. Cit., p. 110.

(3) Joseph CHELHOD, Introduction à la sociologie de l'Islam, Ibid, Op. Cit., p. 25.

la sécurité et la cohésion du groupe est l'hospitalité : En effet, dans une atmosphère où les querelles étaient fréquentes, elle assurait la contribution d'un client ou d'un allié politique. Elle est de fait indispensable et vitale dans un environnement où les tensions étaient de rigueur et toujours susceptibles d'exploser. C'est une valeur qui est devenue sacrée et qui recommande même au plus pauvre de faire le sacrifice de tout ce qu'il possède pour donner asile et protection à son hôte : "La pauvreté, même dans sa forme la plus extrême comme dans les groupes tribaux les plus faibles du désert, n'excuse pas un homme de ne pas remplir ses devoirs d'hospitalité : abriter et nourrir un invité, un étranger ou un ami pendant trois jours"* . L'hospitalité est encore plus marquée à des occasions telles que le mariage, la circoncision, l'enterrement, la construction d'une maison, et surtout pendant le mois de ramadhan où il est recommandé de partager la nourriture avec les pauvres : Cheikh al Jabari, né à Hébron confirme : "Lors d'un décès, les parents et les amis invitent les membres de la famille du défunt pendant trois jours midi et soir afin de leur éviter toute fatigue. Pendant le mois de Rhamadan, les hommes invitent toutes les femmes de la famille... Lorsque quelqu'un revient de péle-

* R.PATAI : The Arab mind, Ibid, Op. Cit., p. 85.

rinage ou sort de prison, lorsqu'un étudiant revient de l'étranger, autant d'occasion pour échanger des invitations"⁽¹⁾. C'est une valeur qui est directement reliée au sens de l'honneur et un individu ne saurait préserver son honneur s'il ne s'y soumet pas.

b) La générosité :

La générosité quant à elle est concrétisée par le devoir islamique du "zakāt" (la distribution annuelle de deux et demi pour cent de sa richesse aux pauvres) qui est l'un des cinq piliers de l'Islam. Mais ceci va plus loin que cette prescription coranique car elle touche également à l'honneur de l'individu et celui-ci se sentirait offensé par exemple, de voir son hôte refuser un cadeau ou une invitation. Car l'avarice peut être la plus grande des hontes : "Si les morceaux de viande sont trop petits, l'hôte se fait traiter d'avare"⁽²⁾.

c) Le courage est aussi une marque de vertu reliée encore à l'honneur d'une certaine manière parce qu'il importe de montrer du courage en toute circonstance quoique l'on éprouve, et accuser quelqu'un de crainte ou de peur

(1) Anwar ABU EISHE, Mémoires palestiniennes, Ibid, Op. Cit., p. 63.

(2) Sheikh al JABARI dans Mémoires palestiniennes de Anwar ABU EISHE, Ibid, Op. Cit., p. 64.

peut susciter de dangereuses menaces. C'est ainsi que la circoncision selon R. PATAI est une façon d'aguérir les jeunes garçons contre la douleur physique comme "l'opération qui consiste à retirer la peau de tout l'organe mâle et même dans la région du bas-ventre, dans certaines tribus du Hijāz et en Arabie Saoudite, tandis que la fiancée s'assied à côté de lui, en frappant sur un tambour et en poussant des you-you"⁽¹⁾.

d) L'honneur, la valeur à laquelle toutes les autres se rattachent, la virilité et le fait d'avoir une nombreuse ascendance mâle, la capacité à se défendre et à défendre son groupe et celui des femmes qui en sont membres, se structure par le système de parenté, réelle ou fictive comme nous l'avons vu : La notion de parenté et d'ascendance est une notion vénérée : "Le fait qu'il appartienne à une tribu dont on reconnaît la pureté d'ascendance lui est une garantie suffisante que son arbre généalogique est bien sans taches pour la période la plus ancienne"⁽²⁾. Elle fait immédiatement appel à la notion de "Nasāb" employée par Ibn Khaldoun⁽³⁾ et qui relève de la consanguinité

(1) Raphaël PATAI : The Arab mind, Ibid, Op. Cit., p. 89.

(2) Encyclopedia Universalis, Tome I , Maisonneuve et Besson, 1960, p. 563.

(3) Yves LACOSTE, Ibn KHALDOUN, Naissance de l'histoire, Presse du Tiers-Monde, PARIS, 1966.

mais encore de la parenté maternelle ou paternelle. "Le Nasab" dont on peut se glorifier est celui qui remonte très haut dans le passé et n'est entaché d'aucun déshonneur ; en revanche, la moindre tare est exploitée par les adversaires qui s'en prennent aux ancêtres de l'individu ou du clan visé"(1).

Quant au "Hasab", il fait référence à la conception anté - islamique de prouesses mémorables accomplies par les ancêtres telles qu'une générosité exemplaire : "Le souvenir des hauts faits accomplis dans le passé par les membres de la tribu se transmettait de père en fils pour former un "hasab" collectif dont chacun se glorifiait"(2). L'honneur est ainsi étroitement lié au sens de cohésion et de survie du groupe sans lequel on ne peut penser son existence, ni espérer le secours et le refuge qu'il procure. Cette force des liens familiaux et des liens du sang fait tout à la fois la solidarité et le népotisme que l'on a pu observer chez les Husseyni et les Nashashibi. En effet, le sens de la cohésion du groupe quel qu'il soit reste très fort et très vivace "même chez les familles arabes les plus occidentalisées"(3).

(1) Encyclopédie de l'Islam, Tome III, Brill, Larose Maisonneuve, 1965, p. 245.

(2) Encyclopédie de l'Islam, Tome III, Ibid, Op. Cit., p.246.

(3) Raphaël PATAI, The Arab mind, Ibid, Op. Cit., p. 94.

En 1938, Abu Rasmi⁽¹⁾ s'est disputé avec le frère du successeur de Cheikh Atiyah qui a pris la suite de Ezze-dime Al Kassam car il trouvait qu'il "favorisait trop les habitants de son village quand il s'agissait de distribuer les vêtements reçus de Syrie". Même un chef révolutionnaire reste empreint de ces mêmes traits culturels qui ont caractérisé les leaders du mouvement national de la génération précédente ! L'"idéal collectif" de cette cohésion du groupe se retrouve également dans l'attribution des noms : Par un effet curieux, ce n'est plus le père qui donne son nom au fils, c'est l'inverse qui a lieu à travers l'usage des prénoms : On dira ainsi "Abu Omar Al Sharif", "Abu Zuhair" ou "Oum Hyam", "Oum Ghazi"... etc... On raconte également qu'en Irak,⁽²⁾ on n'appréciera pas de prononcer un prénom arabe sans lui rattacher le nom d'un prestigieux ancêtre de l'histoire des Arabes. Ainsi, si on porte le nom de Jaâfar, on sera plutôt appelé Jaâfar Abu Sadek en référence à un prestigieux Imam iranien du VIIIème siècle. Ainsi la généalogie semble porter le sens de l'existence humaine comme le monde arabe pense son unité à travers les différentes nations qui la constituent, par les ancêtres historiques et religieux communs qui assurent

(1) Voir Anwar ABU EISHE, Mémoires palestiniennes, Ibid, Op. Cit., p. 81.

(2) Témoignage personnel d'un marocain visitant l'Irak, 22 juillet 1984.

sa cohésion.

2) Croyances et mythes :

L'importance de la généalogie est telle que les croyances et les mythes font souvent référence à l'humain personnalisé par "un héros civilisateur"⁽¹⁾. C'est ainsi que cette propension à la guerre ou du moins à des frictions continues pourrait être expliquée selon R. PATAI par le mythe d'une dualité originelle quant à l'ascendance des Arabes. En effet, "ce facteur qui est une part intégrante de la tradition de la descendance qui relève du temps du paganisme, soutient que les Arabes sont la descendance non pas d'un seul ancêtre, mais de deux, qui ont vécu à deux périodes différentes dans deux endroits différents : A l'intérieur de la péninsule arabique et dans son périmètre nordique. C'est pourquoi, ils constituent jusqu'à ce jour deux groupes distincts... Selon la tradition, l'un des ancêtres originaux était "Qahtān" qui engendra les tribus du Sud de l'Arabie, et l'autre "Adnān", ancêtre des tribus du Nord de l'Arabie"⁽²⁾. Le prestige, la bravoure et la puissance de ce héros civilisateur sont glorifiées au point d'attribuer parfois à la royauté des caractères sacrés : "Dans les croyances des anciens Arabes, le sang

(1) Joseph CHELHOD : La structure du sacré chez les Arabes, Maisonneuve et Larose, PARIS, 1964.

(2) R. PATAI, The Arab mind, Ibid, Op. Cit., p. 215.

du roi possédait le pouvoir de guérir de la rage et des cas de possession. Les forces bienfaitrices qui émanaient de lui étaient en relation avec le bien-être général. Afin de prévenir leur perdition par un contact immédiat avec la terre, il devait porter des sandales, lesquelles étaient parmi les insignes de la royauté"⁽¹⁾. Les croyances s'étendent également au domaine cosmique toujours avec les mêmes références humaines qu'on accorde aux Dieux. Ainsi il est question de mariage entre les constellations comme le Taureau demandant la main de la pléiade au Dieu lune, de douaire, constitué par les petites étoiles que le Taureau destine à sa fiancée"⁽²⁾. Les problèmes de vengeance par le sang, la "diya" sont également présents : "'Aja, était follement amoureux de Salma, une entremetteuse facilite leur intrigue galante et tous les trois s'enfuient loin du mari courroucé. Celui-ci jura de se venger, poursuivit les coupables, les rattrapa et crucifia chacun d'eux sur un mont. C'est pourquoi trois montagnes d'Arabie portent respectivement les noms de Salma, 'Aja et 'Awja"⁽³⁾. Ainsi également la lune et le soleil forment un ménage qui vit souvent sé-

(1) Joseph CHELHOD, Introduction à la sociologie de l'Islam, Ibid, Op. Cit., p. 63.

(2) Joseph CHELHOD, La structure du sacré chez les Arabes, Maisonneuve et Larose, PARIS, 1964.

(3) Robert MONTAGNE : La civilisation du désert, Nomades d'Orient et d'Afrique, PARIS, 1947.

paré : la lune est un personnage masculin bienfaiteur, tandis que le soleil est un personnage féminin, un sorte de "vieille femme acariâtre"*. Ils ont un ennemi commun, "hawt" le grand poisson qui tente de les avaler, ce qui constitue l'éclipse de la lune qu'on accompagne d'un grand tintamarre encore à Damas selon R. MONTAGNE*. C'est de là que découle l'usage du mois lunaire encore usité dans le calendrier musulman.

En regard du monde agricole, certains astres jouent un rôle important dans le calcul des saisons : "Les conjonctions des Pleïades avec le Lune au 5e, 7e, 9e, 11e jour de celle-ci donnent paraît-il le signal de l'arrivée du printemps, de la fin de l'été ou de l'entrée de l'hiver"*. Le monde invisible est peuplé de "Ginns" qui se logent sous terre et sont des deux sexes. Ils sont susceptibles d'entrer "seuls ou en groupe dans le corps d'un homme ou d'une femme, les génis femelles dans le corps d'un homme, les génis mâles dans le corps d'une femme ; ainsi installés, ils troublent l'esprit de celui qui les habite"⁽¹⁾. Il semble d'autre part que la sédentarisation a fait place à un culte localisé de l'ancêtre dont Jacques WEULERSSE nous

* Robert MONTAGNE : La civilisation du désert, Nomades d'Orient et d'Afrique, PARIS, 1947.

(1) R. MONTAGNE : La civilisation du désert, Ibid, Op. Cit., p. 79.

parle : Dieu étant trop lointain et trop impersonnel pour les paysans du Proche-Orient contemporain, on pallie à cette indifférence divine par le culte des Saints locaux : "Un cube de pierre recouvert d'une coupole, la "Koubbah", soigneusement blanchie à la chaux; on les appelle "Oueli" ou "Ziara". Ils ont pour origine soit la dépouille mortelle d'un saint homme réel dont la renommée s'est imposée aux alentours, hermite, ascète ou savant... soit un personnage supposé dont le nom est venu recouvrir d'un vernis d'Islam une présence divine anonyme et très antique, haut-lieu, source, arbre vert dont le caractère sacré se perd dans la nuit des temps, et qui, quelle que soit la religion dominante continue à se manifester"⁽¹⁾. Et quoiqu'avec l'avènement de l'Islam, ces croyances et ces pratiques aient été poursuivies et pourchassées, quoique les témoignages d'ordre culturel soient très discrets sur ce sujet, on trouve néanmoins trace de ces pratiques puisque Yussef Ayoub Haddad,⁽²⁾ journaliste palestinien confirme : "En Signe de coexistence, les musulmans faisaient baptiser leurs enfants, et nous, les Chrétiens, allions faire bénir nos enfants au Marabout".

(1) Jacques WEULERSSE, Paysans de Syrie et du Proche-Orient, Ibid, Op. Cit., p. 228.

(2) Dans Anwar ABU EISHE, Mémoires palestiniennes, la terre dans la tête, Ibid, Op. Cit., p. 15.

Tous ces éléments de la représentation tribale donnent à penser que l'homme proche-oriental ne se conçoit que comme le maillon d'une chaîne reliant le passé et l'avenir à travers la prééminence d'une généalogie réelle ou fictive et que parfois même l'on se construira pour ne pas choir au rang du "'abd" (esclave) : A l'avènement de l'Islam, on reliera plus volontier sa généalogie à celle du prophète. C'est ainsi que l'individualité ou "la personne" au sens où CHELHOD l'entend reste pratiquement inexistante, sauf dans la personne du chef qui jouit de l'autorité suprême et est supposé cumuler les vertus de courage, de bravoure, de puissance, etc...

"Au commencement, nous avons été Incréés
Au commencement était le Verbe
Et voilà que dans la tranchée
Apparaissent les signes de la grossesse"

Mohamed DARWISH,

Beyrouth, 1981

CONCLUSION:

L'étude de la société palestinienne à travers le cadre que nous nous sommes fixé dans notre démarche, à savoir 1/ Les éléments historiques d'explication, et 2/ Les deux éléments que nous avons pensé comme déterminant la vie du Palestinien et qui composent l'économique et le culturel, nous amènent à observer que les facteurs générateurs de 1948 sont de deux ordres: D'une part, des facteurs extérieurs conjuguant les intérêts internationaux et le colonialisme britannique allié au sionisme, intervenant en divers événements décisifs qui précipitent l'instauration d'Israël et l'exil des Palestiniens. D'autre part, des facteurs sociologiques et culturels inhérents à la société palestinienne elle-même .

1) Connaissant les faits et leur enchaînement, qu'en est-il des décisions historiques qu'impose la dynamique palestinienne elle-même?

Globalement, il s'agit d'une société basée sur le mode tribal et sur une identification au groupe familial qui régent toute la

vie politique et les modes de production avec un sens sectaire de la hiérarchie.

A l'époque ottomane, la bourgeoisie elle-même dépend de l'autorité suprême du sultan et se soumet à une querelle intestine permanente pour défendre ses privilèges. La société islamique ayant très peu la notion des libertés, s'octroie par son pouvoir confessionnel tout puissant, la domination des masses.

La forme primitive de son capitalisme même ne peut combattre l'entrée du sionisme qui va concurrencer la vie politique par des moyens ignorés jusqu'alors et qui sont l'importation d'une modernisation européenne. L'importation d'une nouvelle forme de production va bouleverser la structure sociale existante et remplacer un féodalisme fatal pour la masse, ne s'appuyant que sur les nouvelles formes de production établies par la pénétration occidentale. Cette bourgeoisie paralyse déjà les masses dans leur lutte contre le sionisme et fait de la dépossession des terres un phénomène arbitraire politique qui la dispense d'une mobilisation réelle. Il en résulte une dépendance économique exercée par une forme indirecte du colonialisme britannique.

C'est donc une évolution de classe très particulière -en ce qu'elle était soumise à de multiples pressions culturelles, sociales, et politiques- que subissaient déjà les Palestiniens de l'époque pré-mandataire .

Les caractères de cette évolution se poursuivent et s'intensifient sous le mandat lui-même où la classe sociale dominante, précédemment bénéficiaire du régime ottoman est totalement vouée à ses privilèges renforcés par une présence britannique qui sait utiliser les appétits des grands à ses propres fins.

La pénétration du sionisme touche ainsi plus les masses que la bourgeoisie qui cherche souvent une collaboration avec ce dernier .

Quant à l'élite intellectuelle, quoiqu'antisioniste, elle prône des idéaux empruntés au système d'éducation européen et se dissocie des masses par son incapacité à transcender sa position et à faire partager et diffuser une idéologie accessible à la masse, parce qu'étrangère au contexte social que vit le prolétariat, à l'encontre des "Intellectuels organiques" de GRAMSCI .

Ceux qui possédaient les moyens de production idéologiques n'ont pas su effacer la distinction de leur classe pour rassembler les masses sous un même objectif. Il ne furent que les acteurs

de leur propre légitimité et n'ont véhiculé que leurs propres idéaux lors de la révolte de 1936: Leur politique n'a été que réformiste. Les masses palestiniennes ne pouvaient voir en eux que l'alliance à l'aristocratie foncière ou religieuse, souvent privilégiée, et de là, la dissociation de leur cause .

Les Palestiniens participaient d'une évolution sociale mouvementée(entre autres,des transformations économiques qui allaient modifier tout le Proche-Orient arabe en cette seconde moitié du 19^e siècle) dont ils ne tiraient que les déboires, jouets de conflits d'intérêts de la part de l'aristocratie féodale qui les réduisait à une situation de survie. Cette situation a été amplifiée par les conditions économiques désastreuses auxquelles les soumettaient les moyens techniques de la Histadrout épaulée par l'Administration britannique .

On observe ainsi une désorientation totale de la population qui, tant sur le plan économique que sur le plan culturel, subit une désintégration qui a commencé avant le mandat et qui a continué en s'intensifiant tout au long de celui-ci .

N'oublions pas la diversité des cultures au sein même de cette société et notamment une proportion de chrétiens qui étaient davantage touchés et influencés par le modèle européen de culture dans une dominante islamique à visage traditionnel: Deux modèles de culture antagonistes que les instances gouvernementales ne manquaient pas d'opposer -"Divide ut regnes"- et qui, immanquablement, suscitaient des divergences néfastes à l'homogénéité des objectifs de cette société .

La tendance islamique qui dominait procédait d'un modèle de culture patriarcal et avait à résoudre nombre de problématiques telles que le poids de la religion, l'absence de principes démocratiques, la soumission des femmes . Une culture fortement imprégnée du sens de la hiérarchie et de la subordination à l'ordre établi .

Ces normes de valeur étaient encore en vigueur à l'heure du mandat, la masse de la population ne s'étant pas encore libérée de cette structure traditionnelle et n'ayant donc pas, de ce fait, fait éclater les fondements d'une tradition oppressive à bien des égards; elle n'était pas encore parvenue à une maturité de conscience de classe, ni par conséquent, à son indépendance au sein même de cette société déjà déchirée entre différents

intérêts et concepts .

On peut voir ici une stagnation dans un type culturel préjudiciable par ses critères et exigences, à une homogénéité dans la lutte .

2) Quelle interaction articule l'économique et le culturel?

Entre autres propositions de réponse aux facteurs générateurs de 1948(Contexte international, intérêts internationaux), notre démarche nous amène à constater la primauté de l'économique sur le culturel, ce dernier n'étant qu'un élément qui le sous-tend .

En effet, le système communautaire qui prévaut avant le mandat et qui reste plus ou moins en vigueur surtout dans les mentalités et les coutumes pendant ce même mandat, s'organise sous une forme patriarcale à caractère tribal .

Car le palestinien pratique une économie d'auto-subsistance à l'encontre d'un système de profit importé par la pénétration européenne .

Et les normes de valeur sociales elles-mêmes se structurent autour de l'économique, constituant des lois de vie sans lesquelles la société ne peut exister .

Ainsi, on remarque une sorte d'intériorisation

des conditions économiques et de leur impact dans la population qui se mue en une sorte de justification sociale . "L'idée d'une force tribale -Assabya- qui s'épuise quoiqu'on fasse après trois générations, permet en vérité, toutes les réconciliations avec le réel, même le plus décevant" . Les lois de la parenté, de la lignée, des alliances, de la solidarité et du népotisme qui en découle semblent ne constituer qu'un palliatif à une situation économique précaire en évolution, et prennent visage de statut social : En effet, le nom tiendra lieu de richesse, mais aussi de norme de référence dans une société en mutation qui subit les bouleversements d'une pénétration étrangère . L'économique est explicité par le culturel et réciproquement .

Le népotisme et les alliances étant loin d'être l'apanage de la société arabe puisqu'ils se retrouvent dans le XVIII^e siècle et le Moyen âge européen, ils sont cependant la marque de certaines conditions sociales et économiques, ils sont la marque de l'insécurité d'une société

+ A. LARQUI : L'Ideologie arabe contemporaine, Paris, 1982; p76 .

telle que celle qui nous intéresse ici .

De la conjonction de l'économique et du culturel, nous décelons un élément central, la relation que l'homme palestinien entretient avec sa terre, et l'impact symbolique que celle-ci projette -ou pas- sur les événements du mandat. Nous avons pu voir l'indifférence "inconsciente" pour cette valeur dans les revendications du mouvement national, et le regain d'intérêt pour celle-ci ou prise de conscience qui s'en est suivi dès que le patrimoine fut bien entamé, seulement vers la fin du mandat, autour des années 1930 .

Que représente la terre dans l'inconscient culturel du Palestinien ?

Pour le féodal comme pour le paysan, il ne s'agit que d'un moyen de subsistance, encore que l'attachement à la terre soit réellement ressenti par le paysan mais mal formulé et mal assumé, peut-être même culpabilisé .

En effet, si l'on considère que la culture arabe bédouine de la classe dominante, considère la terre et le travail de la terre comme une notion qui est loin d'être valorisée(le seigneur est nomade), on ne peut attendre que la revendication

de la terre constitue un élément majeur du nationalisme arabe, essentiellement comme on l'a vu, dans ses premières années .

La terre n'est pas ce qui cristallise le sentiment national palestinien dans la période qui nous intéresse .

A l'instar d'Abdallah LAROUÏ qui qualifie la culture arabe (bédouine) comme étant "extérieure à la société", une "culture d'une société morte", "culture de consommation et de jouissance" parce qu'éloignée du réel et nourrissant de son folklore l'ennui d'une bourgeoisie déchue, nous pouvons en effet questionner les fondements de cette culture dans leur capacité à rejoindre et gérer la réalité d'une société dans son aspect géographique et physique, mais aussi dans son aspect social et économique .

A l'instar d'autres pays à la recherche d'une identité nationale (l'Algérie par exemple) , la nécessité d'établir les fondations d'une culture qui ne rejette pas la marche de l'histoire, se fait cruellement sentir .

Ainsi on en déduit que les faits sociaux qui ont lieu au cours du mandat se constituent en porte-à-faux avec la dynamique sociale et culturelle . Ils sont comme commandés de l'ex-

-térieur et ne sont pas la projection d'une conscience populaire affirmée .

Les concepts dont est chargé le nationalisme arabe de l'époque ne sont pas ceux du nationalisme tel que l'Occident l'entend : Le nationalisme occidental suppose la notion de territorialité tandis que le nationalisme arabe s'est longtemps structuré à travers la religion (Ummah islamique) .

Quelle forme de souveraineté territoriale la Palestine a-t-elle eu avant le mandat?

Faisant partie de la Grande Syrie, elle n'était sous le régime ottoman qu'une région, un "Sandjak", le pouvoir étant délégué à divers chefs de tribus opposés les uns aux autres .

Aujourd'hui la notion de territorialité prend toute sa valeur, et l'OLP l'atteste dans ses discours comme dans ses revendications.

"La journée de la terre" est devenue un anniversaire reconnu et fêté. Chaque parcelle prise par Israël soulève à présent les foudres des Arabes dans toutes les instances internationales .

Et quoique le dilemme "Qawmyya"/"Watanya" ne soit pas complètement résolu, la représentation de la notion territoriale est si intense à présent qu'elle est ressentie à elle seule avec la force du mythe:

"Je plane autour de mes rêves

Et j'appelle la terre:crâne de mon
âme épuisée"•

✱ Mahmoud DARWISH, Beyrouth, 1981

Le drame palestinien lui redonne sa place
dans un cadre culturel qui l'a longtemps
ignorée: De source de subsistance, la terre
devient le coeur de l'identité palestinienne.

CHRONIQUE HISTORIQUE

- 1878: Début de l'implantation juive en Palestine sous l'Alliance israélite universelle : Création à Jaffa de la première école juive d'agriculture .
- 1881: Pogroms importants en Russie.
- 1882: Premières colonies agricoles sous l'égide de Edmond de Rotschild. Première vague d'immigrants jusqu'en 1900.
- 1890: Premières ventes de terres arabes palestiniennes aux Juifs.
- 1891:Protestation d'un groupe de notables arabes de Jérusalem, au pouvoir ottoman.
- 1896: Publication de "l'Etat juif" de Théodore HERZL .
- 1898/ Rachid Rida publie le premier article anti-sioniste dans le journal "Al-Manar", Au Caire .
- 1897: Congrès de Bâle pour la création d'un "Foyer national juif" en Palestine: Le congrès sioniste mondial élit un comité d'action de l'agence juive instituée par la S D N (Art 4 du Mandat) . /
- 1901: Achats de terre effectués par la "Jewish Colonization Association" dans la région de Tibériade. Achats de terre qui profitent à la classe privilégiée . Agitation. Création du "Fonds National Juif" ou "Keren Kayemeth Leisreal": KKL alimenté par les contributions individuelles de milliers de foyers juifs de par le monde. On décide d'utiliser l'Hébreu en Palestine, Langue pratiquée dans la prière et dans les cercles intellectuels d'Europe Centrale.
- 1903: Création du groupe Bar Goria, force juive pour la protection des colonies et des propriétés des colons contre l'hostilité des fellahs .
- 1904: Début de la deuxième vague d'immigration depuis l'échec de la révolution russe et les pogroms de Russie.

- 1905: Protestations dans le journal "Le Réveil arabe" faites par Najib Azouri.
- 1907: Constitution de la garde juive "HA-Chomeur".
- 1908: "Al-Karmal", quotidien palestinien antisioniste fondé à Haïfa. Troisième vague d'immigration sioniste et création du premier Moshav(village coopératif).
- 1910: Création du premier kibbutz .
- 1911: Fondation à Jaffa du "Parti palestinien national" ("Watani") à la suite de la vente des terres Sursock.
- 1916: Accord Mac-Mahon/Husseïn, roi du Hedjaz, futur "roi des Arabes".
- Mai: "Accord Sykes-Picot": Règlement sur la carte du sort des soit-disants futurs états arabes indépendant. Selon cet accord, la future Palestine du Mandat (qui auparavant était le Sandjak de Jérusalem appartenant à la Syrie) exceptés la Galilée et le Néguev, devaient recevoir un statut international.
- 1917: 2 Nov: "Déclaration Balfour".
- 1917-18: Territoire de la Palestine est sous administration militaire britannique jusqu'en 1920 de par l'avancée du Général Allenby, et le 18 Oct exactement de par la défaite turque.
- Publication d'un communiqué franco- anglais en Syrie, , Palestine, Iraq pour le gouvernement indépendant de la Syrie et de la Mésopotamie.
- 1919: Début du courant anti-sioniste arabe.
- Nov: Congrès syrien à Damas contre le sionisme et l'Impérialisme, Congrès syrien formé par les Nationalistes arabes du Proche-Orient:
- Election d'un comité exécutif arabe(AE) pour l'organisation politique des Arabes en Palestine.
- Premier Congrès des Associations islamo-chrétiennes de Palestine, à Jérusalem .
- Conférence de la paix à Paris.
- Fayçal organise une conférence de paix quadripartite.

27 Juil: Congrès arabe de Damas: Condamnation de l'exclusion de la Palestine du territoire de la Syrie. Exigence de l'indépendance de la Syrie et de l'Iraq.

28 Aout: Rapport "King Krane": Limitation de l'immigration juive.

1920: Le Conseil suprême des Alliés confie le mandat sur la Palestine à la Grande-Bretagne.

Vente de terres à grande échelle et expulsion des paysans.

Fondation de la Haganah et de la Histadrout (Confédération générale des travailleurs hébreux)

Début du parti communiste Palestinien, clandestin jusqu'en 1942.

Mai: Emeutes sanglantes à Jérusalem et interdiction du deuxième congrès palestinien en février à Jaffa.

Mars: Troisième congrès palestinien à Haïfa.

Avril: Manifestations sanglantes à Jérusalem.

24 Avril/14 Juillet: Congrès de San Remo: La France classe Fayçal et reconquiert la Syrie. Fayçal obtient le trône ~~Arabien~~; son frère Abdallah, L'emirat de Transjordanie.

Juin: Quatrième congrès palestinien à Jérusalem.

Délégation à Londres dirigée par Musa Kazim Al Hussayni.

1er Juillet: Statut de semi-indépendance accordé à la Palestine: les Palestiniens ont une citoyenneté propre.

"Immigration Ordinance" favorise l'immigration.

"Land transfer ordinance" est instituée pour l'enregistrement des transactions foncières.

"Mahlul land ordinance" interdit au fellah d'accroître leur domaine selon les traditions coutumières turques.

"Mawat land ordinance" abroge la législation ottomane qui permettait l'annexion par le fellah des terres incultes.

8 Mars: Indépendance de la Syrie et date à laquelle la Palestine est exclue du territoire de la Syrie. Le Liban et le reste de la Syrie sont placés sous mandat français.

Iraq indivisé devient mandat britannique.

La Palestine (district du sud ouest syrien jusqu'en 1918) - Sandjack de Jérusalem - devient la Palestine future du mandat.

Avril: Soulèvement à Jérusalem.

Immigration juive autorisée par les Britanniques.

1920-1921: Plus de 100 000 nouveaux immigrants juifs.

1921: Amin El Hussayni obtient le poste de Mufti de Jérusalem

1922: "White Paper" considère que "l'attente des sionistes est irréalisable et que le gouvernement n'a jamais envisagé la dissolution de la population, de la langue et de la culture arabe". L'immigration est soumise à la capacité d'absorption du pays.

Livre Blanc et projet d'un conseil législatif: 24 membres dont 12 britanniques.

Cinquième congrès palestinien à Naplouse.

La Société des Nations rend officiel le mandat britannique en Palestine.

1923: Sixième congrès palestinien à Jaffa.

"Congrès économique arabe" à Jérusalem pour la limitation des ventes de terres.

1925: L'une des premières révoltes arabes.

Fondation à Haïfa de la "société des travailleurs arabes en Palestine"

1926: Premier "White Paper"

Septième congrès palestinien désigne la création d'un organisme arabe de toutes tendances.

1929: Émeutes à Jérusalem, Jaffa, Hébron, Safad.

Rapport Hope Simpson et Shaw.

1930: "White paper Passfield" pour l'établissement d'un

"foyer national juif; protection des droits des communautés non juives. Arrêt des ventes de terre (lois strictes) et contrôle de l'immigration.

Fondation de la "Banque arabe" et de la "Caisse de la Nation" pour la préservation de la propriété arabe.

22 Août: Officialisation du "White Paper", texte final des résolutions du gouvernement d'après les Commissions Shaw et Hope-Simpson.

Propositions d'un "conseil législatif" dans lequel siègeraient Britanniques, Juifs et Arabes.

- 1931: 13 Février: "Mac Donald Letter" de Ramsay Mac Donald au President de l'Agence juive (C'est la "Black letter" pour les Arabes): "Il faut souligner que lorsque, par suite de cette politique, les travailleurs arabes sont chassés, et que s'accroît le chômage, il y a là un facteur que la puissance mandataire ne peut perdre de vue".
Le Fond National Juif interdit l'emploi de la main d'oeuvre arabe.
Décembre: Congrès islamique à Jérusalem et fondation de la mosquée d'"Al Aqsa".
Conférence arabe et Pacte national arabe.
- 1932: Fondation du "Parti de l'Indépendance" (Istiqlal)
- 1933: Conférence arabe et Manifestations sanglantes à Jérusalem et dans d'autres villes.
- 1934: Congrès des Ulamas en Palestine.
Fondation du "Parti arabe palestinien" du Mufti, Amin El Hussayni.
Elections municipales.
- 1935: 60 000 nouveaux immigrants.
Transformation du parti du Mufti: "Palestine Arab movement" devient "Palestine Arab Party".
13 Nov: Invitation à la grève générale arabe.
La délégation arabe reitère la demande d'un gouvernement démocratique autonome, d'un parlement à majorité arabe, exige l'arrêt immédiat de toute immigration juive, et l'interdiction de toute vente de terre aux juifs.
Institution des "Congrès de la Jeunesse" et fondation du "Parti du Congrès de la Jeunesse Palestinienne".
- 1936: Proclamation de la grève générale jusqu'à cessation de l'immigration juive décrétée par les "comités nationaux" arabes dans l'ensemble du pays.
Appui de la Syrie et de l'Iraq.

Emeutes sanglantes: Les Groupes "Futuawah" et "Naj jadah" (organisations paramilitaires de jeunesse musulmanes) se creent autour du Mufti.

Formation d'un "haut comité arabe" dirigé par le Mufti.

11 Oct: Manifeste de la coalition des Pays arabes pour l'arrête de la grève.

21 Oct: Fin de la greve generale commencée mi-Avril

1937: 7 Juillet: "Commission Peel" est rendue publique (commencée mi- Nov 1936) et prononce la tri-partition du territoire. La Grande-Bretagne garde l'administration de la Défense et des Affaires étrangères: Le gouvernement est d'accord sur le partage, la limitation de l'immigration, et la réglementation stricte de la vente des terres.

La revolte reprend plus vigoureusement jusqu'à son paroxysme en 1938.

8-10 Septembre: Réunion à Bloudane (Syrie) d'une Conference inter-arabe qui rejette la partition .

Etat d'urgence décrété et cours militaires à Haifa et Jérusalem.

Les dirigeants arabes sont déportés aux Seychelles sauf le Mufti et Jamal El Hussayni.

Renforcement de la "Jewish settlement Police" et enrôlement par les Britanniques de la milice juive clandestine (Irgun).

1939: "Livre Blanc": Etablissement d'un Foyer juif selon le mandat, immigration juive stoppée d'ici 5ans (pas plus de 75000 Personnes) Vente des terres limitée " Le gouvernement de sa Majesté déclare que la creation d'un Etat juif en Palestine ne fait pas partie de son programme": Apparition du groupe "Stern" (Milice clandestine juive).

1942: 11 Mai: Conférence de l'hôtel Biltmore à New York: On décide de l'institution d'une armée juive, de l'immigration illimitée et de l'instauration d'un Etat juif.

La keren Keyemeth achète 275000 dounams de terre dans une région en principe interdite.

1943: Le parti communiste palestinien accède à la légalité.

Creation de la "Ligue de Libération nationale", Section arabe du P C .

1944: Constitution d'un "Haut comité palestinien" (HAP) sous la direction du Mufti .

1944-45: Assoupissement du mouvement national arabe sous la domination de l'armée britannique.

1945: Fondation de la "Ligue des Etats arabes" avec un représentant de la Palestine .

Frêt international accordée à l'Agence juive

Juin: Reunion du Conseil de la Ligue des Etats arabes à Bloucan.

"Haut Comité arabe executif": President, Amin El Husseini. Vice president, Jamel Al Husayna .

Lois d'exception, "Defense Regulations" pour combattre la terreur sioniste.

Fondation de l'ONU.

Commission anglo-américaine: Revision du Livre Blanc de 1939 et accord pour l'immigration de 100 000 Juifs.

Nov: Coalition de la resistance juive: Haganah, Irgun et Stern .

1946: Independance de la Syrie et du Liban. Rapport de la Commission d'enquête anglo-américaine: Absorption de 100 000 Juifs. Plan de partage avec corridor arabe jusqu'à Jaffa.

Conference de Londres à laquelle assistent seuls les pays arabes independants.

1947: Grande - Bretagne porte le probleme palestinien devant l'ONU (18 Fev)

15 Mai: Réunion de L'UNSCOP

31 Aout: Rapport de l'UNSCOP et proposition d'un etat federal et d'un partage.

Oct et Déc: Comité militaire de liaison siégeant à Damas
créé par la "Ligue des Etats arabes" constituée des
Forces du Jihad sacré qui dépendent du Haut Comité
sous l'autorité de Abdel Kader Hussayni.

1948: Jan-Mars: Incursion des volontaires des pays arabes
dirigés par Fawzi El Kawakdji.

9 avril: Massacre de Deir Yassine

12 Mai: Massacre de Kfar Etzion

14 Mai: Retrait britannique

Déclaration d'Indépendance de "l'Etat d'Israël"

15 Mai: Première guerre israélo-arabe (intervention des
armées égyptienne, transjordanienne, irakienne,
syrienne et libanaise)

Décembre: La Palestine arabe est annexée au Royaume de
Jordanie (Abdallah)

19 Mai: ONU envoie le Comte Bernadotte

29 Mai: trêve d'un mois. Conseil de sécurité

27 Juin: Commission politique de la Ligue statue sur
l'administration provisoire civile des régions
de Palestine occupées par les pays arabes
voisins
Federalisation d'Israel, Union de la Palestine
arabe avec la Transjordanie, Jerusalem est in-
ternationalisée, telles sont les propositions du
plan Bernadotte.

8 Juil: Les Hostilités reprennent.

16 juil: Le Conseil de sécurité décide l'armistice et
décrète l'embargo sur les armes livrées au
Moyen-Orient

17 Sept: Assassinat du comte Bernadotte

23 Sept: Le Mufti proclame à Gaza un "gouvernement de
toute la Palestine", reconnu par tous les
Etats arabes indépendants

1er Oct: A Amman, "Congrès national palestinien"
(5000 notables) qui demande à Abdallah de
reprendre la Palestine sous sa protection
Autre congrès à Jéricho/.

27 Oct: Fusion des organisations communistes juives et arabes à Haifa, et qui constituent le "MAKI". Le reste de la Ligue de Libération nationale formera le PC jordanien.

Oct : "Ordonnance d'urgence sur la culture des terres en jachère" permettant aux juifs de s'approprier les terres arabes abandonnées par leurs propriétaires, ou "zones de sécurité", conformément aux Emergency regulations britanniques.

Nov: Plusieurs villages arabes sont détruits par les autorités israéliennes pour en faire des terres de culture, ou rebâtir, ou pour "raisons de sécurité".

I au II Déc: ONU proclame la "loi du retour" à la suite du plan Mac Neil.

B I B L I O G R A P H I E

OUVRAGES GENERAUX:

Encyclopédia Universalis, Vol XII, Mars 1972,
(Systèmes de parenté)

Encyclopédia Universalis, Vol IX, Avril 71,
(Lignages)

Encyclopédia Britannica, T1,
William Benton Publisher 1943-1973, Hemingway Benton
Publisher, 1973-74, (History of Arabia)

Encyclopédia Universalis, Vol IV, Juil 1969
(Clan)

Encyclopédia Universalis, Vol VIII, Dec 1970
(Groupes)

Encyclopédia Universalis, Vol XVI, juil 1973,
(Tribu)

Encyclopédie de l'Islam
Lewis Pellat et Schacht, T I (2), 1958, p896-919
(Badw)

Encyclopédie de l'Islam
Lewis Pellat et Schacht, T III,
E.J. Brill, ed Maisonneuve et Larose SA, 1965,
p 245-246 (Hasab wa Nasab)

Encyclopédie de l'Islam, T I(2)

Leyde, E.J. Brill, Paris, 1960, p 560-574

Encyclopédie de l'Islam, T II,

Leyde, E.J. Brill, Paris, Maisonneuve et Larose,
1965, p 393-394 (Djehilia)

Encyclopédie de l'Islam, T I(1),

Leyde E.J.Brill, Maisonneuve et Max Besson, 1960,
p 701-702 (Assabya)

Encyclopédie de l'Islam, T IV,

E.J.Brill, Maisonneuve et Larose, 1973, p 1 (Ind)

Encyclopédie de l'Islam, 2è ed, T 1(1),

E.J.Brill, Maisonneuve et Larose, Paris, 1960, (A'ila)

Encyclopédie de l'Islam, 2è ed, T III,

E.J.Brill, Maisonneuve et Larose, 1965, (Hamula)

CARRE Olivier:

Le monde palestinien, Encyclopédia Universalis

QUINCY Wright:

Mandates for the League of Nations (1930), Encyclopédia
Universalis

The arab-Israeli conflict, Historical, political,
and war-peace bibliography series

Richard Dean Burns ed, Oxford, England, 1976, World war
and Mandate

NEHER BERNHEIM Renée:

Histoire juive: Faits et documents, de la renaissance
à nos jours, 20^e siècle, Paris, ed KLINGSIIECK, 1974
(T III.)

et

La Déclaration Balfour: 1917, Un foyer national juif
en Palestine, dirigé par Pierre Nora, coll Archives; n°36

Maxime RODINSON:

Sionisme , esquisse de théorie d'une idéologie,
Encyclopédie Universalis, Vol XIV, Paris, 1972

SCURDEL Dominique:

Histoire des Arabes, Que sais-je, PUF, 1976

GASPARD Laurent:

Histoire de la Palestine, coll Maspero, 1978

RODINSON Maxime:

Les Arabes, PUF, Paris, 1979

The Cambridge history of foreign policy, Vol III,
1866-1919

WELLER BENNET John:

Documents of international affairs

CHASTENET Jean:

Winston Churchill et l'Angleterre du 20^e, Fayard et
Prousty, 1956

DUBY George:

Atlas historique Larousse, Paris, Librairie Larousse,
1978, 29cm, 324p, cartes en couleurs

ABEL F.M.:

Géographie de la Palestine, I et II, Paris, 1938

MECHIN Benoist:

Mustapha Kemal ou la mort d'un empire, Albin Michel,
Paris, 1954

GARNIER J.P.:

La fin de l'empire ottoman, du sultan rouge à Mustapha
Kemal, 1973

RONDOT Philippe:

La Syrie, Que sais-je, PUF, 1978

ROULEAU Eric:

Middle East risks and US roles

An american quarterly review, Vol 53 n°2, Foreign Affairs, Jan 1975

Les Palestiniens, Encyclopédia Universalis, Vol XIV

ABDELMALEK Anouar:

La pensée politique arabe contemporaine, Paris, Seuil,
1970, 378p, 18cm

BERQUE Jacques:

L'Islam au défi, Sindbad, 1978

LAROUJ Abdallah:

La crise des intellectuels arabes, traditionalisme
ou historicisme, Paris, Maspero, 1974

et

L'Idéologie arabe contemporaine, Paris, Maspero, 1982

LACOSTE Yves:

Itn Khaldoun, naissance de l'histoire, Passé du tiers
monde, Paris, Maspero, 1981

SARAUDY Roger:

L'Affaire Israel, Paris, 1983

KHADER Bichara et Naim:

Le peuple palestinien: Ses potentialités humaines,
économiques et scientifiques, Université catholique de
Louvain, Belgique, 1980

KHADER Bichara:

Le soubassement idéologique de la renaissance arabe
L'Islam politique, in Revue internationale des Sciences
et du développement, Cultures et développement, Univer
sité catholique de Louvain

GIBB H.A.R. with BOWEN.H.:

Islamic society and the West, Vol 1, part 1; Oxford
University Press, 1956; Vol 2, Oxford University Press,
1957

EISENSTAD S.N. :

Anthropological studies of complex societies, "Current
anthropology", June 1961, p201-22

ARKOUN Mohammed:

L'Islam face au développement, Revue Diogène n°77

RODINSON Maxime:

Marxisme et Monde musulman, Paris, Le Seuil, 1972

NUSEIBEITH Hazem Zaki:

The ideas of Arab nationalism, Ithaca, New York, 1956

BERQUE Jacques:

Les Arabes d'Hier à demain, Paris, le Seuil, 1969

VON GRUNEBaum:

Identité culturelle de l'Islam, Gallimard, 1973

RODINSON Maxime:

De la nation juive au problème juif, l'homme et la société
n°9, 1968, p141-153

FORTES Meyer:

Marriage in tribal societies, Cambridge University Press,
1972, Cambridge papers in social anthropology

CHELHOD Joseph:

Introduction à la sociologie de l'Islam, Maisonneuve,
Paris, 1958

MONDE ARABE :

AMIN Samir:

La nation arabe, ed Minuit, Grands documents,
Nationalisme et lutte des classes, Paris, 1976

REUX J.P. :

L'Islam au proche Orient: Egypte, Arabie, Palestine,
Syrie, Liban, Jordanie, Irak, Paris, Payot, 1960

HERSHLAG Z.Y.:

Introduction to the modern economic history of
the Middle East, Leiden, E.J. Brill, 1964

HEMSLEY LONGRIGG Stephen:

Syria and Lebanon under french mandate, Royal
Institute of international Affairs, Librairie du
Liban, Beyrouth, 1958

ZIADEH N.A.:

Syria and Lebanon, Librairie du Liban, Beyrouth,
1968

AL TIKITRI. Y.:

Industrialization, urbanization, and family orga
nization in the Middle East, University of Missouri
Columbia, Phd, 1968 (Sociology, Family)

HALPERN Manfred:

The politics of social change, Princeton, New
Jersey, 1965

KIMCHE Jhon :

The second arab awakening, New York, 1970

AL TIBAWI:

Islamic education, its traditions and modernization into the arab national system, London, Luzacs, 1972

KHADDURI Majid et Herbert J. LIEBESNY(eds):

The muslim community and the state law in the Middle East, Washington, The Middle East Institute, 1955; 1, 3

BOULOS Jawad:

Les peuples et les civilisations du proche Orient III, Le proche Orient ottoman(1517-1918) et post ottoman(1918-1930)

MACE David :

Marriage: East and West, New York, Doubleday and Co, 1960, 18cm, 398p

CHIKHARI NA COUZ Léla :

Le crime d'honneur au Liban, thèse de doctorat, Strasbourg, 1979

VAN NIEUWERHUIJZE. C.A.O :

Sociology of the Middle East, a stocktaking and interpretation, Leiden, E.J. Brill, 1971

ZABLITH Salem :

La structure de l'autorité dans le groupe
familial au Liban, Tome 1, thèse de doctorat
Dec 77, Université de Bordeaux III, UER de
Sciences sociales et psychologie

MONTAGNE Robert :

Les civilisations du désert, Nomades d'Orient
et d'Afrique, Paris, Hachette, 1947

CHELHOD Joseph :

La structure du sacré chez les Arabes, l'aison
neuve et Laroze, Paris, 1964

CHELHOD Joseph :

Le droit dans la société bédouine, Paris ,
1971

TILLON Germaine :

Le harem et les cousins, Paris, 1967

PATAI Raphael :

The arab mind, New York, 1973

GRANDGUILLAUME Gilbert :

Valorisation et dévalorisation liées au
contact de cultures en Arabie saoudite,
ed du CNRS, Paris, 1980

LA QUESTION PALESTINIENNE :

La Question palestinienne

Colloque des juristes arabes sur la Palestine
Alger, 1968, Groupe d'études et de recherches.
Et in Encyclopédia Universalis

NEHER BERNHEIM Renée :

La déclaration Balfour: 1917, un foyer nation-
-al juif en Palestine, dirigé par Pierre
Nora, coll Archives, n° 36

RODINSON Maxime :

Israel, fait colonial? in "Les temps modernes"
n° spécial 253 bis; et Israel et le refus
arabe, Paris, 1968, Encyclopédia Universalis

HERZL Theodore :

L'Etat juif, suivi de Extraits du journal,
Stock plus, 1981, coll Judaïsme-Israel

HERZL Theodore :

Altneuland, poème didactique, Stock, 1980

LIBAN-PALESTINE

Promesses et mensonges de l'Occident, col-
-loque du C.P.O. (Centre protestant de l'
Ouest), l'Harmattan, Paris, 1974 et 1976

Encyclopedia International

I-Les Arabes Palestiniens avant le Mandat
britannique

WARD PERETZ Wilson :

The palestinian state, Kennikart press, port
Washington, New York, 1977

INGRAMS Doreen :

Palestine papers, 1917-1922

KIMCHE John :

Palestine or Israel, Londres, 1973

KHADEB Bichara :

Histoire de la Palestine, T II, Sned, 1977

ROULEAU Eric :

The palestinian quest, en american quaterly
review , jan 1975, Vol 53 n°2, Foreign Affairs

SARON Xavier :

Les Palestiniens, un peuple, le Sycomore, 1977

GERIES Sabri :

Les Arabes en Israel, 1969, Paris; traduit de
l'Anglais par E.Label

HALEVI Ilan :

Sous Israel, la Palestine, le Sycomore, 1978

HASCPAIAH E. et ZAHLAG A.B. :

La population arabe de Palestine, etude dé-
mographique des Palestiniens, journal of

Palestine Studies, été 1974; repris dans
"Organisation de Libération de la Palestine
et des Palestiniens", P.P.S. n°253, Mars
1975, p5 à 11, La Documentation Française

CARRE Olivier :

Proche Orient entre Guerre et paix, Paris,
1974

Groupe d'Etude et de Recherches :

La Palestine en question, t 1, Sned, 1976

"Des origines à l'agression de 1967"

KHADER Bichara :

Histoire de la Palestine, T III, 1936-39,
Sned, 1976

CARRE Olivier :

Le mouvement national palestinien, coll
Archives, ed Gallimard, 1977

_ Palestine books n°3; "Settler colonialism
in Southern Africa and Middle East", by
George JABBOUR, Palestine Liberation Orga
nization Research Center, PLC

_ Mouvement de Liberation nationale FATH:
"Les origines de la révolution palestinienne"
Supplément n° 11 de FATH Informations

_"The international law appraisal of the juridical characteristic of the resistance of the people of Palestine, the struggle for human rights", by MALLISON W.T., MALLISON J.R. and S.V., Palestine Research Center, Beyrouth

"The Arab-Israeli conflict, a british view of the Arab cause", issued by the council for the advancement of Arab-British understanding", C.A.A.B.U

WILNER Meir, member of the Knesset, Communist party of Israel, "The Palestinian problem and the Israeli-Arab dispute"

_"Arab refugees and human rights" by Jhon BEDD AWAY, C.M.G., D.E.E., formerly deputy commissioner general of the United Relief and Work Agency for Palestine Refugees

_"Qui sont les Palestiniens", OLP Département de l'Information et de l'Orientation nationale, BO 5383; Beyrouth, Liban, Oct 1974

_"Revue d'Etudes Palestiniennes", N°3 à 12, ED de Minuit, Paris, printemps 82 à Eté 84

NAKHLEH Khali] and ZUREIK Elia :

The sociology of the Palestiniens, Croom Helm,
London, 1980

CARRE Olivier :

L'Idéologie palestinienne de résistance, Fondation
nationale des Sciences politiques, Armand Colin,
Paris ,1972

HOECHSTETTER Errera :

Les Palestiniens, la Nation palestinienne, Etudes,
Avril 1978

LEWIS Bernard :

The Palestinians and the PLC, a historical approach
commentary, January 1975

RODINSON Maxime :

"Qu'est-ce que les Palestiniens", la Nouvelle
critique, nouvelle série, n° 32 (63), Mars 1975,
p55/67, ed d'Istanbul II45 H/I732p 562

SAPIN Jean :

Géographie des peuplades anciennes de la Palestine,
Articles

COHEN Abner :

Arab border villages in Israel, a study of con-
-tinuity and change in social organization,
Manchester University Press, 1965

WARRINER Doreen :

Land and poverty in the Middle East, Royal Institute
of international Affairs, London, New York, 1958

"The Palestinians and the Middle East conflict",
Studies in their history, sociology and politics,
Ed by Gabriel BEN DOR, University of Haifa, April
1976, London, Montreal, Oregon.

MOSELY LESH Ann :

Arab politics in Palestine, 1917-1939

MIGDAL Joel S :

State and society in a society without a state,
Communication présentée à la conférence organisée
à l'Université de Haifa par l'Institute of Middle
Eastern Studies, 5-8 Avril 1976, texte ronéoté,
p22-23

AL ABID Ibrahim :

Guide de la question palestinienne, "questions et
réponses", livre sur la Palestine n°17, CLP Centre
de Recherches, Beyrouth, Liban, Juil 1970

SAYESH Fayez A :

Colonialisme sioniste en Palestine, traduit de l'
Anglais par Salma HADDAD, Centre de recherches de
l'CLP, les monographies de la Palestine(1), Beyrouth
Liban, April 1986

SERENY Enzo and ASHERY R.E :

Jews and Arabs in Palestine, Hyperian Press, UK,
Westport, Connecticut, 1976

BARBOUR Nevill :

A survey of the Palestine controversy, Institute
for Palestine Studies, Beyrouth, 1969

Origine et vérité sur l'occupation sioniste,
Documentation palestinienne n°1

Le statut international du peuple palestinien,
ONU, New York, 1960

DIMBLEBY Jonathan :
The Palestinians, photographs by Donald Mc
Cullin, London , New York, 1960

AL CHARIF Maher et GHACHEM Moncef :
Le patrimoine culturel palestinien, Le Sycomore;
1960

WEINSTOCK Nathan :
The impact of zionist colonization on Palestinian
Arab society before 1948, journal of Palestine
Studies, Vol III, n°2, Winter 1973

WEINSTOCK Nathan :
Le sionisme contre Israel, Maspero, 1969,
Cahiers libres 146, 147, 148

MARLOWE John :
Rebellion in Palestine, London, The Onesset Press,
1946

KAUFFMAN J.P. et LE SAC Daniel :
Juifs et Arabes en Palestine, Le Centurion, 1975

HADAWI Sami :
Crime and no punishment, Palestine reseach Center,
Bejrouth, 1972

KAYALI A.W.:

Histoire contemporaine de la Palestine(en arabe)
Centre de recherches de Beyrouth, Nov 1970, Liban

GRAHAM BROWN Sarah :

Palestinians and their society,1880-1946, Quartet
books,London, Melbourne,New York, A photographic
essay;Londres,1980,184p

TRIKI Hussein :

Voici la Palestine(traduit de l'Arabe par Hachem
Sebai)STD

ZUREIK Elia :

The Palestinians in Israel, a study in Internatinal
colonialism,Routledge and Kegan Paul, London,Easton
and Henly,1979

AL QUAWAQJI Fouzy :

"Memoirs" ,part 1,Journal of Palestine Studies
Vol I,n°4, 1948

et

"Memoirs" , part 2, Journal of Palestine Studies
Vol II, n°1, 1948

PORATH Y :

The emergence of the palestinian Arab national
movement,1918-1929, Frank Cass,London,1974

PCRATH Y :

The Palestinian Arab national movement, 1929-1939

Frank Cass, London, 1976

HUREWITZ J.C. :

The struggle for Palestine, Shoken books, New York,

1976

HADAJI Sami :

Bitter harvest, 1914-1967, New World Press, New

York, 1967

La question palestinienne, Colloqu. de juristes

arabes sur la Palestine, Alger, 22-27 juil 1967

HADAJI Sami et Robert JOHN :

The palestinian diary, 1914-1945, Vol I, Palestine

Research Center, Beyrouth, Lebanon

et

The palestinian diary, Vol II, 1945-1948, Palestine

Research Center, Beyrouth, Lebanon

HOPKINS LISTER G :

"Population" in Economic organization of Palestine,

ed by Said HIDANEH, Beyrouth, American Press, 1938

ABU SPAZALEH Adnan Mohamed :

Arab cultural nationalism in Palestine during

the British mandate , Journal of Palestine Studies

I, 3, 1972, 37-63

ASF0UR John :

Arab labour in Palestine, Journal of the Royal
Central Asian society,32,May 1945,201-5

HIDAMEH Sa 'id,ed:

Economic organization of Palestine,Publication
of the faculty of Arts and Sciences,Social Science
series,n°11, American university of Beyrouth,
Beyrouth,American Press,1938

AL TIEAWI :

Arab education in Mandatory Palestine,London,
Luzacs,1956

GREAT BRITAIN COLONIAL OFFICE:

Report on immigration,land settlement and
development,by Sir John Bope Simpson...

Parliamentary papers Card,3683-3687,London,
HMSO,1930

MANSUR George :

The Arab worker under the Palestine mandate,
Jerusalem,Commercial,1937

WALLACE CLARK G :

Terrorism under the mandate,New Middle East,
n°10, July 1969;16

HADAWI Sami :

Village statistics,1945:Aclassification of land
and area ownership in Palestine,Facts and figures
n°34, Beyrouth,Palestine Liberation Center,Sept70

GOVERNMENT OF PALESTINE :

- 1-Survey of social and economic conditions in Arab villages, 1944, General monthly bulletin of statistics, London, July and September 1945
- 2-A survey of Palestine (prepared for the anglo-american committee of inquiry), Jerusalem, 1946

GRANOTT A :

The land system in Palestine, Eyre and Spottishwoode, London, 1952

PALESTINE AFFAIRS :

Arab education in Palestine, Palestine affairs, n°1, Oct 1946

AL KARMIL (Revue 25-12-20)

Report on the situation in Palestine, submitted to Winston Churchill, 28-3-21, ISA, AE, 1026
"Jaffa's protest", 16 II 18, ISA, CS, 140
"Nablus protest", Jan 1920, GE Foreign office, the covenant of the League of Nations, London, 1935

HYAMSON A M :

Palestine under ^{the} Mandate, Methuen, 1950

MANDEL NEVILLE :

Turks, Arabs, and Jewish immigration into Palestine 1882-1914, St Anthony's Papers, n°17

KAYALI :

Documents on the Palestinian Arab Resistance to
the British mandate, 1918-1939; Institute for Pa
lestine Studies, Beyrouth, 1969

ABU UGHDD ,Dir :

The transformation of Palestine, Essays on the
origin and the development of the Arab-Israeli
conflict, Evanston (Ill), 1971

DADANI :

- Palestine general monthly bulletin of current
statistics, July, August, Sept, Dec 1945 and
January, March, Oct 1946

JOHNSON W.J. and R.E.W. CROSBIE :

Report on the economic conditions of agricultu
rists in Palestine; Jerusalem, 1932

- A Survey of Palestine, Dec 1945 and Jan 1946 for
The information of the Anglo-american committee
of Inquiry, 2vol, Jerusalem, 1946, vol I, Chap V

- PALESTINE ROYAL COMMISSION REPORT; Cmd; 5479 (HMSO)
1937

- PALESTINE PARTITION COMMISSION REPORT; Cmd,
5854 (HMSO), 1938

AVINERI Shlomo :

Modernization and Arab societies: Some reflections
in Irwin Howe and Care Gresham(eds); Israel, the
Arabs and the Middle East, Bantam Books, New York
1972

WEINSTOCK Nathan :

Lutte palestinienne et Révolution arabe, in
"Partisans", n°52, Mars-Avril 1970

MISRAHI Robert :

Les Israéliens ,Les Arabes et la terre, "Les
Temps modernes", June 1968, 147-148

HODOWITZ D.:

Arab economy in Palestine, in J.E Hobman ed "Pales
tine's economic future", London, Percy Lund Humphri
es, 1946

INS, Memento économique: La Palestine, Paris, 1948

"FALASTIN", 30-10, 1931

ABU EISHE Anwar:

Mémoires palestiniennes: La terre dans la tête,
ed Buenaud, (ASFA) 1982; Paris

Shulamit CARMI et Henry ROSENFELD :

The origins of the process of proletarianization
and urbanization of Arab peasants in Palestine,
Annals of the New York Academy of Sciences,
Vol 220, 1974

RUPPIN A :

The agricultural colonization of the zionist
organization in Palestine, Londres, 1926

ARFABI Y :

Palestine et Israel, traduction de Jacques
GIVET, Genève, 1972, Ed de l'Avenir

MIGDAL J.S. et Al :

Palestinian society and politics, Princeton
University Press, 1980

DOUSSE Marcel :

Le parlant, la parole et le souffle, Paris, 1978

— PERYTEN : Critique politique de la vie quoti-
-dienne, "Le peuple palestinien", Paris

MOUBARAC :

Elements pour un dossier palestinien, Le pro-
-blème palestinien entre le politique et le
religieux, Paris, la Lettre, 1970, 63p

— ABC du problème palestinien (GF), 1^è partie, 1896
-1949, Comité d'information des femmes arabes,
Beyrouth, Liban

GRANQUIT Hilma :

Marriage conditions in a Palestinian village,
New York, AMS Press, 2vol, 1942

MEMMI Albert:

Juifs et Arabes, Paris, Gallimard, 1974, 233p

HAIDAR Edith :

Influences du conflit israélo- arabe sur les
roles et le statut de la femme palestinienne
à travers le cinéma, thèse de doctorat ParisX,
1979-80

WEULERSUE Jacques :

Paysans de Syrie et du Proche-Orient, coll
"Le paysan et la terre", 1946

GRANOTT Abraham :

La politique agraire mondiale et l'expérience
d'Israel, Paris ,PUF, 1957

TAYLOR Alan :

Zionism and Jewish history, Journal of Palestine
Studies, Vol 1, n°2, 1972

GRANOVSKY A.(GRANOTT)

Le problème de la terre en Palestine, Paris, 1928

PLAN DE TRAVAIL

INTRODUCTION:

A- Délimitation du champ de la recherche

1- Objet de la recherche

2- Problématique

3- Méthode

a- Par quels moyens?

b- En quelles étapes?

B- Délimitation du terme "Palestinien".

C- Le système du Mandat, définition.

PREMIERE PARTIE: EXPOSE HISTORIQUE ET MISE EN PLACE
D'ELEMENTS D'EXPLICATION...

CHAPITRE I: Contexte socio-politique pré-mandataire

A- Jeu des intérêts internationaux:

- 1- Le pétrole et les ambitions économiques anglaises et françaises.
- 2- La menace de la première guerre mondiale.
- 3- Les pogroms de Russie.

B- L'héritage socio-politique ottoman:

- 1- Délabrement de l'empire et crise intérieure
- 2- Délabrement de la vie sociale entre 1882 et 1917.

C- Les Arabes face à la Déclaration Balfour:

- 1- Les ambitions de Hussein et sa complicité avec la Grande-Bretagne.
- 2- Faiblesse et corruption: Rois de Jordanie, d'Irak, d'Arabie saoudite et du Yémen .

CHAPITRE II: Contexte socio-historique du Mandat

A- Répartition du sol palestinien: Présentation

- 1- Répartition des terres palestiniennes entre 1890 et 1920: Côtes de population
- 2- Répartition des terres palestiniennes pendant la période du Mandat: 1922-1948

B- Procédés concrets de cette implantation progressive:

- 1- Vente de terre qui profite à une classe privilégiée arabe:
 - a- 1882; Première vague d'immigrants et premières colonies agricoles sous la protection de E. de Rotschild.
 - b- La "Jewish Colonization Association" et les achats de terre dans la région de Tibériade.
 - c- Le Fond National Juif ou "Keren Keyemeth Lesrael"
 - d- Groupe de protection des propriétés juives (Bar- Goria, 1903)
 - e- Création de villages coopératifs ("moshav") et premier "Kibbutz" (1908)
- 2- Vente à grande échelle et expulsion des paysans dès 1920-29

- a- Lois sur la terre
- b- Encouragement de l'immigration juive
- c- Fondation de la "Haganah" et de la "Histadruth"
- d- Commission Shaw et rapport Hope Simpson
- e- "White paper"(1922)

3- Illusion coopérative et rôle des syndicats:

- a- 1930, "White paper Passfield" pour un foyer national juif.
- b- 1931, "Mac Donald Letter" et séparatisme:
Le F.N.J. interdit l'emploi de la main d'oeuvre arabe.
- c- Immigration augmente: 6000 nouveaux immigrants

- 4- a-1936: Grève générale et répression anglaise
à l'aide de l'armée clandestine "Irgun" contrôlée par les Britanniques.
- b-1937: "Commission Peel"
- c-1939: " Livre Blanc" et réaction du groupe "Stern"

- 5- a- Acquisition clandestine de la "Keren Keyemeth"
- b- 1945: Prêt international accordé à l'agence juive, révision du Livre Blanc et coalition des forces juives (Haganah, Stern, Irgun).
- c- 1946: Commission d'enquête anglo-américaine
- d-1947: U.N.S.C.D.P.

- 6- 1948; Retrait britannique et Déclaration d'indépendance de l'état d'Israël.

- a- Les massacres de Deir Yassine et Kfar Etzion
- b- Ordonnance d'urgence sur la culture des terres en jachère.
- c- Destruction de plusieurs villages arabes.

CHAPITRE III: Le mouvement national palestinien et son rapport à l'implantation juive:

A-Position du mouvement nationaliste jusqu'en 1928

- a-Querelles de factions et intérêts de pouvoir
- b-Prédominance de la classe féodale sur les partis de classe populaire ou intellectuelle

B- Position du mouvement nationaliste après 1930:

- a-Prise de conscience
- b- Mise en place d'institutions de sauvegarde de la terre palestinienne.
- c- Rôle des Etats arabes: Comités de soutien à la révolte de 1936: Syrie, Iraq, Egypte et Transjordanie.

C-Décomposition des partis après 1939:

- a- Assoupissement des leaders sous la domination britannique armée, après le Livre Blanc de 1939: Opportunisme féodal, absence de direction révolutionnaire
- b- 1945: Ligue des Etats arabes
- c- 1946: Conférence de la Table ronde des Etats arabes indépendants.

DEUXIEME PARTIE : "TERRE ET TRIBU" OU L'ECONOMIQUE
ET LE CULTUREL, DEUX FACTEURS DOMINANTS DANS L'EVOLUTION DE LA SOCIETE PALESTINIENNE:

CHAPITRE I: La terre ou données économiques:

A- Le sol palestinien: Présentation

- 1- Pauvreté de la terre
- 2- Contexte pré-mandataire et état de précarité économique.
- 3- Achat des terres palestiniennes par les instances juives.

B- La terre, reflet des divisions de classe:

- 1- Code ottoman sur la terre
- 2- Répartition de la terre: Paysans et "Effendis".

C- Le système agricole arabe palestinien:

- 1-Système agricole traditionnel ou tenure "Mushā".
(Forme primitive de capitalisme)
- 2-Système agricole sous le gouvernement mandataire.

D- Le système agricole juif

- 1- Origine sociale des Juifs
- 2-Les colonies juives

E- Rapport relationnel à la terre:

- 1- séparation ville/ campagne
- 2- Rôle de la religion
- 3- Introduction d'une économie de marché et son impact.

CHAPITRE II : La tribu ou données culturelles

A- Phénomène tribal: Définition

- 1- La tribu
- 2- La "Hamulâ"

B- Principes d'organisation sociale:

- 1_ Unité domestique
 - a- Aspect communautaire
 - b- Séparation des sexes
 - c- Mariage et statut social
- 2- Unité politique:
 - a- Structures et hiérarchie
 - b- cas des Husayni et des Nashshibi

C- Principes de représentations tribales:

- 1- Valeurs et vertus:
 - a- Hospitalité
 - b- Générosité
 - c- Courage
 - d- Honneur
- 2- Croyances et mythes.

CONCLUSION:

- 1- Où en est-il des décisions historiques qu'impose la dynamique palestinienne elle-même?
- 2- Quelle interaction articule l'économique et le culturel?

ALPHABET ARABE	Lettres additionnelles en		TRANSLITERATION									
	persan	urdu	Inter- nationale	Variantes nationales								Touc moderne
				Anglais	Français	Allemand	Espagnol	Italien	Hollandais	Russe		
ا	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
ب	..	..	b	..	..	..	..	..	..	..	..	
پ	پ	پ	p	..	..	..	..	..	..	..	..	
ت	..	..	t	..	..	..	..	..	..	..	..	
ث	..	ث	ṭ	t	..	..	..	..	..	..	..	
ج	..	..	t	th (s)	th	th	..	th	..	s	ṣ	
چ	چ	چ	ġ	j	dj	dsch	ŷ	gi, g'	dj	dž	c	
ح	ح	ح	č	ch	..	tsch	..	ci, c'	tj	..	ç	
خ	..	..	ḥ	..	..	h	..	h	..	g, h	ḥ	
د	..	..	ḥ	kh	kh	ch	j	kh	ch	h	ḥ	
ذ	..	ذ	d	..	..	..	..	..	..	..	..	
ر	..	..	ḍ	dh (z)	dh	dh	..	dh	..	z	z	
ز	ز	ز	r	..	..	..	..	..	..	..	..	
س	س	س	ṛ	..	..	..	..	..	..	..	..	
ش	ش	ش	z	..	..	s	..	..	..	..	..	
ص	ص	ص	ž	zh	..	..	..	..	..	ž	j	
ض	ض	ض	s	..	..	ss	..	..	..	s	..	
ط	ط	ط	š	sh	ch	sch	..	sci, sc'	sj	š	š	
ظ	ظ	ظ	š	..	..	ss	..	s	..	s	..	
ع	ع	ع	ḍ	(z)	..	d	..	..	..	d, z	ž	
ف	ف	ف	ṭ	t	..	t	..	..	..	t	..	
ق	ق	ق	z	z	..	..	..	..	..	z	..	
ك	ك	ك	ḡ	gh	gh	gh	g	gh	..	g	..	
گ	گ	گ	f	..	..	..	..	..	..	..	..	
ل	ل	ل	q	k	k	k	..	..	..	k	k	
م	م	م	k	..	..	..	..	..	..	..	..	
ن	ن	ن	g	..	..	..	..	..	..	..	..	
و	و	و	l	..	..	..	..	..	..	l, l'	..	
ه	ه	ه	m	..	..	..	..	..	..	..	..	
و	و	و	n	..	..	..	..	..	..	..	..	
ی	ی	ی	w	u	ou	..	(u)	u	..	v	v	
ی	ی	ی	h	..	..	..	..	..	..	..	..	
ی	ی	ی	y	..	..	j	..	..	j	i	..	

- NOTES : a) Le hamza, lorsqu'on l'indique, est ordinairement représenté par ' (une virgule) et quelquefois aussi par ^ (un point surélevé).
- b) Parfois on trouve le ž indiqué par h, mais l'usage courant est de ne pas l'indiquer en état absolu, et de l'indiquer par t en état construit. Il serait bien désirable de trouver un signe spécial pour le ž et l'indiquer toujours.
- c) Aléf maqṣūra est souvent indiqué par a.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE: EXPOSE HISTORIQUE ET MISE EN PLACE D'ELEMENTS D'EXPLICATION...	
CHAPITRE I : Contexte socio-politique pré-mandataire.	20
CHAPITRE II: Contexte socio-historique du Mandat.....	48
CHAPITRE III : Le mouvement national palestinien et son rapport à l'implantation juive.....	104
DEUXIEME PARTIE: "TERRE ET TRIBU" OU L'ECONOMIQUE ET LE CULTUREL, DEUX FACTEURS DOMINANTS DANS L'EVOLUTION DE LA SOCIETE PALESTINIE'NE...	
CHAPITRE I: La terre ou données économiques.....	152
CHAPITRE II: La tribu ou données culturelles.....	208
CONCLUSION.....	246

CHRONIQUE HISTORIQUE.....	257
BIBLIOGRAPHIE.....	266
PLAN DE TRAVAIL.....	290
TRANSLITERATION.....	298
TABLE DES MATIERES.....	299